



FMES

Fondation Méditerranéenne
d'Études Stratégiques

Les nouvelles routes de la soie en Méditerranée : risques et opportunités

30^{ème} Session méditerranéenne des hautes études stratégiques



**LES NOUVELLES ROUTES DE LA SOIE EN
MÉDITERRANÉE :
RISQUES ET OPPORTUNITÉS**

**30^{ème} Session méditerranéenne des hautes études
stratégiques**

L'INSTITUT FMES

L'institut FMES est né il y a trente ans de la volonté de mieux faire connaître les enjeux et les perspectives du bassin méditerranéen aux acteurs politiques, de l'éducation, de l'entreprise, des collectivités, des armées et des administrations.

Depuis quelques années, il a élargi son domaine de compétences aux enjeux maritimes internationaux et au développement de l'économie de défense dans la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur dont il est un centre ressources.

Il assure ses missions grâce à des cycles d'enseignement de haut niveau, des séminaires thématiques, des colloques, des études, des travaux de recherche et des publications.

Il est partenaire de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), de l'Université de Toulon, de l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence et du réseau euro-méditerranéen EuroMeSCo.

Auditeurs de la 30^{ème} Session méditerranéenne des hautes études stratégiques

Acquaviva Pierre-Jérôme

Ait Kassi Yassin

Antonel Laurent

Balès David

Blanquefort Bertrand

Bordier Frédéric

Bovetti Erwan

Claverie-Forgues Sébastien

Dauplais Xavier

Dupuy Thierry

Gueguen Benoît

Guillen Jean-Luc

Houdré Jean-Christophe

Lavigne Laurence

Lemmers Richard

Martinez Laurent

Maury Bernard

Mori Jean-Louis

Mouthon Stéphanie

Rallo Delphine

Schiltz Philippe

Seclet Virginie

Vallejo Caroline

Tillard Sylvie

Wagner Jean-Michel

Préambule à l'attention du lecteur

Le présent recueil rend compte des travaux des auditeurs de la 30^{ème} Session méditerranéenne des hautes études stratégiques. Ces travaux se concentrent sur le projet des Nouvelles Routes de la Soie ainsi que sur les risques et les opportunités liés à ce projet pour la zone Méditerranée dans l'avenir proche. Le recueil est composé de deux parties : d'une part, un état des lieux de la Chine, de la Méditerranée et du projet des Nouvelles Routes de la Soie à la date du 1^{er} juin 2020 et d'autre part, les travaux de trois comités d'auditeurs chargés d'élaborer trois scénarios. La crise du Covid-19 a amené les auditeurs à intégrer, en cours de travail, cet évènement majeur tant dans la partie descriptive que dans la partie prospective du recueil.

La première partie a été réalisée à partir du cycle de conférences organisé par l'institut FMES entre octobre et mai 2020 et d'une bibliographie rapportée en fin de recueil. Des notes de bas de page détaillent certains faits mentionnés dans le corps du texte mais ne sont pas nécessaires à la compréhension globale. Les trois scénarios, ancrés sur des situations et événements réels, suggèrent un futur que le lecteur pourra juger optimiste, pessimiste ou même irréaliste. L'objectif du travail n'est pas de définir LE scénario le plus probable mais d'initier et favoriser des réflexions sur tout ou partie des événements traités.

Table des matières

PRÉFACE.....	9
INTRODUCTION	11
PARTIE I : ÉTAT DES LIEUX.....	17
I. LA CHINE D’HIER À AUJOURD’HUI	18
1. L’histoire de la Chine et l’empreinte de cette dernière sur la politique chinoise de 2020	18
2. La Chine de 2020 en chiffres	27
3. L’Armée Populaire de Libération.....	43
II. L’ESPACE MÉDITERRANÉEN : ORIGINE ET ENJEUX.....	52
1. Carte d’identité de la mer Méditerranée.....	52
2. Des économies et des niveaux de développement multiples 53	
3. Des régimes politiques variés	53
4. Une mixité culturelle marquée et une démographie « à front renversé »	54
5. Les tensions en Méditerranée	54
III. LE PROJET « UNE CEINTURE, UNE ROUTE » OU <i>BELT AND ROAD INITIATIVE</i>	55
1. Les itinéraires des nouvelles routes de la soie	57
2. La BRI en Méditerranée.....	64
3. Les projets de la BRI et la politique chinoise de remise en cause des instances de gouvernance occidentales.....	77
IV. QUELQUES DONNÉES CLÉS SUR L’ACTUALITÉ CHINOISE 83	
1. Le contrat social et les difficultés naissantes reconnues par le Parti	84
2. L’aspect sécuritaire	86
3. Le vieillissement de la population	88

PARTIE II : LES SCÉNARIOS.....	90
SCÉNARIO A : EN MÉDITERRANÉE, LA BRI S'ESSOUFFLE.....	92
Préambule	92
Introduction	93
1. Dans l'ère post-Covid-19, la Chine doit se concentrer sur sa situation intérieure et la BRI passe au second plan	95
2. Le monde se réorganise	108
3. Après la crise sanitaire, la crise économique et sociale appelle la création d'un « marché commun » méditerranéen 112	
Conclusion	124
SCENARIO B : LA NOUVELLE ROUTE DES INDES : UNE OPPORTUNITÉ POUR PROMOUVOIR UNE POLITIQUE MARITIME EUROPÉENNE.....	128
Introduction	128
1. La Chine et l'UE : la stratégie du contournement.....	131
2. La prise de conscience de l'Union européenne : contrôle accru des investissements étrangers	136
3. Les leçons du présent.....	136
Conclusion.....	137
SCENARIO C : LA CHINE S'EST ÉVEILLÉE, LE MONDE A TREMBLÉ, L'EUROPE S'EST RÉVEILLÉE !.....	139
Introduction	139
1. En 2050, l'Union européenne est une puissance globale qui assume son statut	139
2. Pour contenir et réduire les influences extérieures sur les pays européens et leurs voisins, l'UE contribue à la sécurité régionale et soutient le développement du bassin méditerranéen.	145
3. L'Union européenne met en œuvre une stratégie pragmatique en direction de l'Afrique pour contenir les ambitions chinoises mais sans pour autant refuser toute	

coopération.....	161
4. Annexes : Diagnostic des relations Chine – Afrique – Europe	177
SCÉNARIOS ÉCARTÉS, DITS « EXTRÊMES ».....	185
1. L'échec brutal des routes de la soie : un séisme mondial	185
2. Une réussite totale et unilatérale des routes de la soie : un monde chinois	187
BIBLIOGRAPHIE.....	189

PRÉFACE

Il est aujourd'hui de plus en plus essentiel de porter un regard aiguisé sur les bouleversements du monde. Et ils sont nombreux. La crise sanitaire du Covid-19 en illustre une application particulièrement concrète. Les effets produits sont d'ailleurs déjà considérables sans préjuger des effets ultérieurs qui pourraient s'inscrire dans la durée. Au moment où l'Europe peine à dessiner son avenir tandis que les États-Unis se replient en n'étant plus l'acteur central des affaires internationales, d'autres puissances se manifestent.

Sur les antiques routes de la soie, de nouvelles routes apparaissent et pourraient bouleverser les équilibres économiques longtemps défendus par la communauté internationale. Elles pourraient plus simplement bouleverser les équilibres de puissance. La Chine s'est donc éveillée mais le monde ne semble pas trembler.

Pourtant, quels sont les risques, quelles sont les opportunités de ce projet pharaonique en Méditerranée ? Tel était le thème d'étude proposé aux auditeurs de la 30^{ème} session méditerranéenne des hautes études stratégiques. Au terme de leur cycle académique, ils ont proposé des scénarios. Leurs travaux, conduits dans un contexte difficile, sont utiles et nécessaires. Ils ouvrent d'indéniables voies de réflexion à ceux qui manifestent la volonté de ne pas seulement être spectateurs de l'actualité, en posant leurs analyses prospectives sur les événements qui façonnent le monde. Ces analyses sont des démarches de progrès. Et « Celui qui ne progresse pas chaque jour, recule chaque jour » disait Confucius. À l'évidence, les auditeurs de la 30^{ème} session méditerranéenne des hautes études stratégiques n'ont pas reculé !

Je vous souhaite une excellente lecture.

Patrick Lefebvre
Général de corps aérien (2s)
Directeur des Sessions méditerranéennes des hautes études
stratégiques

Glossaire

AIIB :	Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures
APL :	Armée populaire de libération
BITD :	Base industrielle et technologique de défense
BRI :	<i>Belt and Road Initiative</i>
BRICS :	Brésil – Russie – Inde – Chine – Afrique du Sud
FMI :	Fonds monétaire international
GEII :	<i>Global Energy Interconnection Initiative</i>
IDE :	Investissement Direct Étranger
MOU :	<i>Memorandum of understanding</i> ou mémorandum d'entente
OBOR :	<i>One Road One Belt</i>
OCS :	Organisation de Coopération de Shanghai
OMC :	Organisation Mondiale du Commerce
OMS :	Organisation Mondiale de la Santé
ONU :	Organisation des Nations unies
OTAN :	Organisation du traité de l'Atlantique nord
PCC :	Parti communiste chinois
RPC :	République populaire de Chine
SIPRI :	<i>Stockholm International Research Institute</i>
UE :	Union européenne
UpM :	Union pour la Méditerranée
ZEE :	Zone Économique Exclusive

INTRODUCTION

**« Quand la Chine s'éveillera, le monde tremblera »
(Alain Peyrefitte, 1973)**

Géant endormi pendant des décennies, depuis les guerres de l'opium au XIX^{ème} siècle jusqu'à l'avènement de Mao et du parti communiste chinois en 1949, l'Empire du Milieu s'est réveillé avec un fort sentiment d'humiliation vis-à-vis de l'Occident.

En conséquence, la Chine a connu un développement multisectoriel spectaculaire qui en fait aujourd'hui un compétiteur stratégique inquiétant la première puissance mondiale, les États-Unis, ainsi que les organisations internationales. La Chine est perçue par nombre d'acteurs comme un hégémon en puissance à moyen terme. En effet, lors du sommet de l'OTAN à Londres fin 2019, la Chine a été remarquée, comme en atteste le communiqué clôturant la rencontre des 29 chefs d'États de l'Alliance Atlantique : *« l'influence croissante et les politiques internationales de la Chine présentent à la fois des opportunités et des défis auxquels nous devons répondre ensemble en tant qu'Alliance »*.

Début 2020, la pandémie du Covid-19 et la crise qui a suivi ont plus que jamais mis la Chine au premier plan des préoccupations stratégiques mondiales. Le virus qui a envahi la planète et contraint au confinement plus de quatre milliards d'individus, a exacerbé l'intérêt des gouvernements, des industriels et de la société pour la Chine. Le marché de Wuhan, à l'origine de la pandémie, la communication du gouvernement chinois pendant et après l'épidémie et enfin, la prise de conscience mondiale des contraintes et des dangers de l'interconnexion des économies, ont suscité stupeur, interrogations et velléités de réorganisation commerciale et industrielle aux États-Unis, comme en Europe et en Asie. Parmi les multiples sujets que les gouvernements, les instances internationales ou encore la presse ont analysés, celui des « Nouvelles Routes de la Soie » rassemble toutes les composantes du changement de statut de

la Chine dans le concert des nations.

BRI pour « *Belt and Road Initiative* », OBOR pour « *One Road One Belt* », ou « Nouvelles Routes de la Soie » : ces trois appellations désignent ce projet unique d'envergure planétaire. Ce projet, qui assure avec le financement et la réalisation de larges infrastructures routières, ferroviaires et portuaires, a d'abord visé, lors de son lancement en 2013 par le président Xi Jinping, l'Asie centrale. Il s'étend dorénavant à l'Europe et à l'Afrique, et donc par conséquent à la zone méditerranéenne. Plus qu'un simple slogan politique, il mobilise l'attention et les ressources d'une partie importante de l'appareil d'État chinois. À la mi-2020, plus de 130 pays ou organisations internationales ont exprimé leur intérêt pour le projet.



Figure 1 : les routes de la soie terrestres et maritimes



Figure 2 : les États membres de la BRI (2019)

Il n'a toutefois pas fallu attendre la pandémie du Covid-19 pour que les Occidentaux décèlent le caractère éminemment politique de ce « *One Road One Belt* ». Fin août 2018, seulement cinq ans après le lancement du projet, le président de la République française Emmanuel Macron qualifiait le plan chinois de « *vision de la mondialisation qui a des vertus de stabilisation de certaines régions, mais qui est hégémonique*¹ ». Le projet initial n'est en effet clairement plus seulement d'ordre économique mais a également une vision géostratégique du monde et des intérêts chinois. La Chine promeut, voire impose largement, dans les pays qu'elle approche, un système de valeurs basé sur un modèle économique et de gouvernance politique alternatif à celui des pays occidentaux, au sein duquel la démocratie ne constitue pas la pierre angulaire préalable au développement global d'un pays. Le credo « *une communauté de destins pour l'humanité* » porté par l'instigateur du projet BRI, Xi Jinping, prime sur les autres intérêts.

De façon affichée et décomplexée, la Chine ne se satisfait plus des instances internationales créées à la fin de la Seconde guerre

¹ Conférence des Ambassadeurs et des Ambassadrices, Paris, 27-31 Août 2018

mondiale. Elle interroge ce fonctionnement imposé par l'Occident et prépare une nouvelle gouvernance mondiale. Le projet de BRI est global et s'accompagne d'un effort militaire conséquent. Ce dernier est mis en lumière par le développement d'une armée dont l'objectif annoncé est de concurrencer celle des États-Unis en 2049. Le champ des compétences s'étend désormais de la conquête de l'espace à celle des terres arctiques. Là encore, la période marquée par la pandémie a été l'occasion pour la Chine de rappeler très ouvertement ses prétentions sur la mer de Chine méridionale ou sur la rétrocession de Hong Kong. Tandis que la communauté internationale était polarisée sur la gestion du virus, l'éperonnage de navires vietnamiens et la mise en place d'une loi de sécurité sont autant de signaux forts en faveur d'une Chine qui croit en sa puissance militaire et entend imposer un nouvel ordre mondial, faisant fi des lois internationales.

Si une partie de la communauté internationale était restée, à l'origine du projet, simple observatrice devant l'adhésion de nombreux États, l'état d'esprit et l'approche ont depuis peu évolué car comme souligné par le président Macron, « *la Chine a un véritable génie diplomatique pour jouer de nos divisions et nous affaiblir*² ». Devant le manque de visibilité, l'absence de réciprocité en termes d'accès aux marchés chinois et l'opacité de nombreux projets, des réactions s'organisent. L'Europe avec la communication conjointe Parlement européen/Conseil européen de *La vision stratégique* de mars 2019 ou la guerre commerciale déclarée à la Chine par le président Trump début 2018³ et relancée en mai 2019⁴, sont autant d'exemples de ces réactions. Les faiblesses du dispositif, notamment le « piège de la dette chinoise⁵ » dans lequel s'enferment nombre de pays en

² Conférence des Ambassadeurs et des Ambassadrices, Paris, 27-30 Août 2019

³ D. Trump annonce les hausses de taxe sur l'acier et l'aluminium dès le 8 mars 2018.

⁴ Une trêve avait été convenue en décembre 2018.

⁵ La Chine finance la construction de gigantesques infrastructures, réalisées par des sociétés chinoises avec une majorité de salariés chinois et matériaux chinois. Les conditions de remboursement sont léonines et lorsque le prêt est fait en matériel et main d'œuvre, permettant à la Chine de trouver des débouchés à sa surcapacité industrielle, il est à rembourser en dollars. Si l'État hôte n'est pas à même de rembourser le prêt, la Chine récupère la propriété / l'usage de

développement, sont dorénavant largement mises en avant. De fait, la Chine a fait évoluer ses modes opératoires et Xi Jinping réajuste sa communication en parlant de projets « durables et verts »⁶. Le pays consacre désormais des moyens considérables aux modalités lui permettant d'augmenter son influence globale. Le chinois s'adapte en permanence et si les instituts Confucius n'ont pas eu autant d'efficacité qu'escomptée *a minima* en Europe, le pouvoir chinois n'hésite pas à financer et produire des films et séries, notamment hollywoodiens, véhiculant une image positive de la Chine. L'épisode du Covid-19 a immédiatement donné lieu à la diffusion de la « politique du masque », associée aux « Nouvelles Routes de la Soie sanitaires » tandis que le gouvernement chinois s'empressait de diffuser un récit destiné à réécrire l'histoire : la gestion du virus par le Parti est dite exemplaire et la responsabilité des Occidentaux pour qui les « *Health silk roads* » sont devenues des « *New sick roads*⁷ », abondamment pointée du doigt.

De façon à traiter, au travers de trois scénarios prospectifs, des risques ou des opportunités que représentent les nouvelles routes de la soie pour la Méditerranée à l'aune de la pandémie mondiale, le présent document dresse un « état des lieux ». 80% du commerce entre la Chine et l'UE se faisant par voie maritime, l'implantation de Pékin dans le bassin méditerranéen est donc une évidence. Ainsi, les enjeux stratégiques liés au terminus méditerranéen de ces routes pour l'Europe du sud et l'Afrique du nord sont ensuite rapportés. Enfin, les motivations politiques, économiques et sociétales du PCC pour la promotion de ces Nouvelles Routes de la Soie sont brièvement

l'infrastructure pour plusieurs décennies (cas du Sri Lanka qui, en fin 2017, a dû céder à Pékin le contrôle complet de son port en eau profonde construit sur emprunt chinois, pour 99 ans).

⁶ « China's belt and road and the world : competing forms of globalization », Alice Ekman et al., *Ifri*. IFRI 26/04/19

⁷ À l'occasion des foyers épidémiques de coronavirus qui ont explosé en Iran et en Lombardie dans la foulée de l'épidémie décelée à Wuhan début 2020, nombre d'observateurs ont mentionné la forte proportion de ressortissants chinois circulant dans ces régions (nombreux projets d'infrastructures construits par des chinois à Qom, épice de l'épidémie en Iran et industrie du textile et de la maroquinerie (entre autres) rachetée en masse par des chinois et employant nombre d'ouvriers chinois, en Lombardie).

exposées et sont complétées par quelques données clés sur l'actualité chinoise et les difficultés que rencontre le pouvoir, en particulier depuis 2019. Les répercussions de la crise du Covid-19 sur les différentes composantes traitées sont rapportées tout au long de la présente synthèse.

Forts de l'appropriation de ces données contextuelles, les auditeurs de la 30^{ème} session méditerranéenne des hautes études stratégiques analysent trois « scénarios d'évolution » imaginés pour la BRI et leur impact en Méditerranée. La Méditerranée est ici considérée dans une large acception politique et géographique. En effet, si elle ne figure pas dans les objectifs majeurs et prioritaires de la BRI, elle reste incontestablement une zone importante dans le développement du projet, ne serait-ce que par son statut de chemin d'accès vers l'Europe, cette dernière demeurant le premier partenaire commercial de la Chine.



PARTIE I : ÉTAT DES LIEUX

I. LA CHINE D'HIER À AUJOURD'HUI

1. L'histoire de la Chine et l'empreinte de cette dernière sur la politique chinoise de 2020

1.1. *La Chine des dynasties impériales*

La civilisation chinoise, vieille de plus de cinq mille ans, compte parmi les plus anciennes civilisations du globe. Le pays a longtemps été la première puissance économique mondiale : jusqu'au XVIII^{ème} siècle et la révolution industrielle, il présentait les niveaux de vie les plus élevés de la planète. La Chine a contribué au développement des sciences : les découvertes de la boussole, de l'imprimerie, du papier ou encore de la poudre à canon sont quelques exemples marquants parmi d'autres. Le principe civilisationnel de la Chine situe ce pays au centre de l'univers : les sinogrammes qui désignent la Chine se traduisent par le « Royaume (ou l'Empire) du Milieu » mais « *le milieu ne renvoie pas ici à quelque lieu central où la Chine se trouverait prise entre d'autres royaumes rivaux, mais à tout l'espace qui s'étend entre le ciel et la terre* »⁸.

L'Empire du Milieu est à la fois un empire multiethnique puisqu'on y distingue 55 minorités, mais en même temps, une nation relativement homogène puisque l'ethnie majoritaire des Hans représente début 2020 plus de 90% de la population et donc plus d'un milliard d'individus. Au fil des siècles, la Chine n'a montré qu'une faible tradition maritime, le pays ayant toujours été prioritairement tourné vers ses frontières ouest et nord, percevant tour à tour les Mongols, les Turcs et les Mandchous comme les principales menaces de l'empire. Les menaces sécuritaires et les risques de sécession ont de tout temps justifié l'expansion du pays.

⁸ *Vers la guerre : l'Amérique et la Chine dans le piège de Thucydide ?* G. Allison – Ed. O. Jacob 2017

Pendant des siècles, la Chine a été dirigée par des dynasties impériales, depuis la dynastie Qin en 221 avant J.-C. jusqu'à celle des Qing qui s'est achevée en 1912. *« L'héritage des dynasties impériales successives est très prégnant dans le mode de pensée chinois actuel, en particulier par les notions de hiérarchie et de tribut. À travers le tribut, une offrande régulière, les pays « tributaires » acceptaient une soumission symbolique à l'empereur et reconnaissaient sa suprématie (...). Le système de tribut est pensé aujourd'hui par de nombreux chinois comme le fondement d'un ordre stable en Asie »*⁹.

Ces quelques traits historiques et le rappel du principe civilisationnel de la Chine ne sont pas sans intérêt dans l'analyse de la genèse, puis de la montée en puissance de la BRI. En effet, le projet, d'abord tourné vers l'Asie, a toujours été mis en avant comme un projet permettant de maximiser les gains entre partenaires. Si la Chine développe des infrastructures pour ses propres besoins, le pays d'accueil (assimilable à un pays tributaire au sens historique du terme) est censé en tirer profit pour son propre développement. De même, la succession de nombreuses dynasties est également une notion présente dans l'esprit des dirigeants chinois actuels. En effet, nombre de dynasties ont été renversées par la rébellion des élites se faisant souvent l'écho d'un mécontentement populaire ou par le soulèvement des populations du fait des famines récurrentes sévissant sur le territoire.

Ceci explique que l'unité du parti et le maintien de l'autorité centrale demeurent les objectifs centraux des dirigeants chinois actuels : la fragmentation a toujours été redoutée. Les dirigeants chinois restent obsédés par les problématiques internes du pays (extrémisme religieux, terrorisme, subversion et corruption) que l'organisation du parti doit régler afin d'assurer la pérennité du

⁹ *Géopolitique de la Chine*, M. Duchâtel - Ed. Que sais-je ? 2019

régime. De ce point de vue, il est intéressant de remettre en perspective la grandiose célébration commémorant les 70 ans de la République Populaire de Chine le 1^{er} octobre 2019 avec l'histoire des dynasties chinoises, 70 ans correspondant en effet à la durée moyenne de la plupart des dynasties impériales passées (exceptée la dernière). La démonstration de puissance organisée ce jour-là avait pour objectif de montrer à la communauté internationale qu'il fallait de nouveau compter avec la Chine en tant que puissance économique et militaire mondiale durable, mais entendait également faire passer un message destiné au peuple chinois, signifiant que le régime du PCC avait vocation à perdurer bien au-delà de 70 ans.

1.2. La République populaire de Chine : de sa naissance à la création de la BRI

Alors que la Chine avait été capable de s'adapter aux innovations européennes du XV^{ème} siècle et avait maintenu une sorte de parité militaire avec l'Occident aux XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles¹⁰, le déclin de la dernière dynastie impériale des Qing est apparu durant la phase d'expansion coloniale des pays occidentaux. Tandis que ces derniers passent d'une société à dominante agraire à une société industrielle, la Chine enchaîne les défaites et connaît un réel déclin politique. De la fin du XVIII^{ème} siècle à 1913, la part de la Chine dans la production manufacturière mondiale s'effondre de 33 à 3%¹¹. Les guerres de l'opium¹², motivées par les problèmes d'accès aux territoires chinois par les Européens pour commercer, ont opposé l'empire Qing, tout d'abord au Royaume-Uni (1839-1842), puis au Royaume-Uni et à la France (1856-1860). Ces guerres,

¹⁰ *L'histoire du monde se fait en Asie*, P. Grosser – Ed. O. Jacob 2017

¹¹ *L'histoire du monde se fait en Asie*, P. Grosser – Ed. O. Jacob 2017

¹² La Chine est contrainte d'accepter l'opium des Indes, destiné à équilibrer la balance commerciale britannique lestée par les importations massives de thé et de soie et de ne plus limiter la présence britannique au seul port de Canton.

perdues par les Qing, marquent l'ouverture forcée de la Chine au commerce international, via des traités inégaux imposés par les puissances étrangères.

En 1911, le régime impérial chinois est renversé par la révolution chinoise. La République de Chine est proclamée début 1912. En 1921, le parti communiste chinois est créé à Shanghai et en 1927, une guerre civile éclate entre nationalistes et communistes, seulement interrompue par l'occupation japonaise et la Seconde guerre mondiale. La guerre civile et l'insurrection communiste de Shanghai, qu'André Malraux dépeindra dans *La condition humaine*, a profondément marqué et divisé le pays. À la suite de la victoire militaire du parti communiste chinois et de Mao sur le Kuomintang de Tchang Kai Check, ce dernier s'exile à Taïwan avec le gouvernement de la république de Chine. La République Populaire de Chine est quant à elle proclamée le 1^{er} octobre 1949, par Mao Zedong. Celui-ci gouvernera jusqu'à sa mort en 1976.

La Chine communiste est, à cette époque, marginalisée sur la scène internationale et n'obtient un siège de représentant permanent au conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies qu'en 1971. La rencontre Nixon-Mao de 1972 marque un tournant important. Il s'agit d'une part, d'un tournant au sein de la Guerre Froide puisque la seconde puissance communiste de l'époque se rapproche du bloc occidental. C'est un tournant politique d'autre part, avec le début de l'émergence d'une nouvelle puissance. Cette période de consolidation du pouvoir communiste est marquée par de grands plans productivistes avec une exploitation massive mais aussi destructrice des ressources naturelles : ces plans ont causé des dommages immenses et souvent irréversibles pour l'environnement chinois.

Le véritable décollage s'est fait avec les « Quatre

Modernisations¹³ » par Deng Xiaoping à partir de 1978. Avec la mise en œuvre de stratégies de développement économique symbolisées par les « zones économiques spéciales ¹⁴ », la libération de l'initiative économique, la politique de l'enfant unique de 1979 à 2015, la Chine pose les fondations de sa marche vers la prospérité.

La première phase d'expansion, avant tout basée par l'accès des Occidentaux au marché chinois contre le transfert de technologies, s'est heurtée en 1989 aux événements de Tien An Men : le rêve démocratique d'une partie de la population chinoise mais aussi la détérioration du niveau de vie de la classe ouvrière provoquée par l'aggravation des inégalités qui ont fait suite à l'adoption du marché capitaliste, ont ébranlé le régime. Après une répression sanglante et quelques sanctions européennes¹⁵, la Chine rebondit, marquée en cette même année par l'effondrement du bloc communiste. Les dirigeants chinois ne répèteront pas la démarche de Gorbatchev, jugée à l'origine de la chute de l'URSS : définitivement, les réformes en Chine seront économiques et non des réformes de gouvernance. Durant la séquence 1989-2013, la maxime de Deng « *cachez ses talents et attendez son heure* » se déploie pleinement et dès 1992, le pays qualifie habilement son système « d'économie de marché socialiste », rassurant États-Unis et Union européenne et leur propre « économie de marché » : la notion de marché appelle les investissements en masse dans tout domaine et les délocalisations vers la Chine affluent.

¹³ Les secteurs concernés sont l'industrie, l'agriculture, la défense nationale et les sciences et technologies.

¹⁴ Ces zones économiques spéciales sont symbolisées notamment par celle de Shenzhen, la plus emblématique, qui débute ainsi un destin faisant du pays l'usine du monde.

¹⁵ Les sanctions ont notamment consisté en un embargo sur la vente d'armes, la suspension de contacts bilatéraux de haut niveau ou encore la réduction des programmes de coopération mais de façon « pragmatique », personne ne voulant rompre avec la Chine, nombre de ces sanctions ont été levées dès 1990 (exception faite de l'embargo sur le commerce des armes) et de « gros » contrats telle que la construction de réacteurs nucléaires pas même interrompus.

En s'imposant tout d'abord en « simple » atelier du monde tout en exigeant des transferts de technologie, la Chine connaît un décollage économique spectaculaire : le pays rattrape rapidement son retard en affichant des croissances à deux chiffres pendant plus de deux décennies. Dans la foulée de Tien An Men, l'objectif affiché était de parvenir à la constitution d'une classe moyenne urbaine et à l'amélioration du niveau de vie de la population chinoise. Si la Chine est passée d'un statut de pays en développement à celui de puissance émergente en une trentaine d'années, avec une espérance de vie très largement augmentée (de 41 ans en 1952 à 75,7 ans en 2010), ces réformes ont toutefois engendré d'importantes disparités géographiques avec une zone côtière à l'Est du pays riche et développée, et des populations dans le grand Ouest du pays, beaucoup plus rurales et pauvres. À l'instar des plans productivistes de Mao, ces réformes sont également à l'origine d'une importante pollution, que ce soit au niveau des terres, des réserves hydriques ou de l'atmosphère. Enfin, autre conséquence, le système de corruption touche tous les domaines.

En 2001, sous l'impulsion de l'administration Clinton qui souhaitait inclure la Chine dans le jeu économique mondial, le pays adhère à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Le pays bénéficie alors d'une période de transition de 15 ans pour réaliser sa mue via des privatisations et la libéralisation des entreprises d'État. Le pari fait alors par les Occidentaux, et notamment les Américains, est d'accompagner la transition de la Chine vers la démocratie, envisagée comme une étape nécessaire et fondamentale pour un pays embrassant l'économie de marché. Rapidement, les espoirs sont déçus et en 2016, Washington et Bruxelles refusent d'accorder à la Chine le statut d'économie de marché. En effet, portée par une croissance économique spectaculaire de plus de 10% par an et concentrée sur la

sécurisation de ses approvisionnements et de ses routes commerciales, la Chine s'est essentiellement concentrée sur son développement et la défense de ses seuls intérêts en jouant sur la concurrence que se font les Occidentaux pour s'implanter dans l'*eldorado* chinois. Lorsqu'elle réalise qu'une grande majorité des profits réalisés dans le pays le sont par les entreprises étrangères, elle décide de s'approprier les secteurs lucratifs et réclame dorénavant les technologies de pointe. Les entreprises chinoises arborent fièrement des bannières « *Comptons sur notre force* » : la culture de la copie est dans l'ADN chinois, la Chine peut donc « innover » sans contrepartie vis-à-vis de l'Occident, à grand renfort d'aide de l'État. L'omniprésence de l'État reste en effet une réalité pesante ; la rentabilité à court terme n'est pas la priorité du pays ; la Chine « pense à long terme ».

Outre l'accession à l'OMC, d'autres événements significatifs ont contribué à renforcer durant cette période les positions chinoises dans le concert des nations, soit :

- la rétrocession de Hong Kong en 1997 par les Britanniques ;
- l'organisation des Jeux Olympiques de Pékin en 2008 ;
- l'exposition universelle de Shanghai en 2010 et cette même année, le passage au 2^{ème} rang mondial de PIB devant le Japon.

L'arrivée au pouvoir de Xi Jinping le 14 mars 2013 en tant que président de la République Populaire de Chine¹⁶ marque une étape importante qui est celle de l'affirmation de la puissance chinoise. La Chine n'est désormais plus seulement « l'atelier du monde », mais elle devient le principal concurrent stratégique des États-Unis, et reprend sa place historique d'Empire du Milieu. Si Deng

¹⁶ Xi Jinping était secrétaire général du parti communiste chinois et président de la commission militaire centrale depuis le 15/11/2012.

Xiaoping attendait que « *l'heure de la Chine arrive* », avec Xi Jinping « *l'heure de la Chine est venue* » et les ambitions du dirigeant sont clairement annoncées !

Jusqu'alors, la Chine était concentrée sur des postures tournées vers la défense de territoires : Tibet, Taïwan, mer de Chine méridionale. La défense de la souveraineté et de l'intégrité territoriale était au cœur de ses préoccupations, entre autres avec la « *One-China Policy* ». Cette dernière vise ainsi à intensifier la normalisation de Hong Kong dans la République Populaire¹⁷, et à être de plus en plus menaçante à l'égard de Taïwan. Elle affirme désormais une posture beaucoup plus offensive axée vers la défense mais aussi la promotion de ses intérêts, dans ce qu'elle considère relever de ses affaires intérieures. Il s'agit notamment de la politique du « collier de perles », soit la construction de points d'appui le long de sa voie d'approvisionnement maritime vers le Moyen-Orient et l'Afrique. L'ambition de la Chine est clairement de devenir une puissance globale, « à 360 degrés » et la dimension militaire est dès lors cruciale.

Secrétaire général du PCC et président de la Commission militaire centrale, Xi Jinping fait voter en 2018 une réforme visant à abolir la limitation à deux mandats présidentiels, ouvrant ainsi la porte à un statut de président à vie de la République Populaire de Chine. Il est *de facto* le représentant d'un système idéologique qui désigne sous le terme de « forces hostiles », les notions de démocratie, liberté de la presse et droits de l'homme¹⁸. Ces messages qui associent les valeurs universelles de l'Occident au danger suprême

¹⁷ Comme en témoigne la volonté d'imposer la très contestée loi sur l'extradition, à l'origine des immenses manifestations qui ont marqué l'année 2019.

¹⁸ Le « Document confidentiel n°9 » élaboré en juillet 2012 liste les instructions du comité central à l'attention des cadres du parti, soit les « *sept sujets que l'on ne discute pas* » ou les « *sept périls* » qui menacent la suprématie du parti Communiste, à savoir les valeurs universelles, la liberté de la presse, la société civile, les droits civiques, les erreurs historiques du PCC, le capitalisme de connivence au sein du pouvoir et l'indépendance judiciaire.

sont portés aujourd’hui par plus de 90 millions de membres, dont la loyauté au Parti apparaît sans faille.

Le culte de la personnalité qu’entretient Xi Jinping et le contrôle idéologique qu’il associe très étroitement à la survie du PCC ont, ces dernières années, changé et façonné la nature du régime. Une brève biographie du leader chinois dont l’histoire personnelle se confond avec la « grande » histoire éclaire la politique aujourd’hui suivie par ce dirigeant. Fils d’un père proche de Mao, Xi (né en 1953) a grandi dans la caste des hauts cadres du parti. Il connaîtra cependant à partir de 1962 la disgrâce et la mise au ban de sa famille condamné pour activités antirévolutionnaires. Pour survivre, Xi Jinping se montre résolument révolutionnaire : il renie son père, affiche la volonté de réparer la faute paternelle et prend Mao comme modèle. L’analyse de la politique suivie par Xi doit donc intégrer le fait que l’héritage de Mao est profondément ancré dans la pensée de l’actuel dirigeant chinois : surmonter les humiliations du siècle passé constitue l’ADN du PCC et de son chef.

En affichant auprès de la population sa volonté de réaliser le rêve chinois, Xi Jinping remet au premier plan de sa politique intérieure les commandements du confucianisme, soit l’ordre, l’autorité, la hiérarchie, la subordination des droits et des intérêts individuels, le refus du conflit, l’importance du consensus et la « crainte de perdre face ». Ces commandements sont d’autant plus performants que « *les Chinois conçoivent volontiers les relations internationales comme l’application à l’étranger des principes d’ordre social et politique qui se manifestent à l’intérieur du pays*¹⁹ ».

Après avoir hissé la Chine à la seconde place des puissances économiques en janvier 2015, il introduit en 2017 le sommet

¹⁹ Citation du fondateur de la sinologie moderne aux États-Unis, J.K. Fairbanks.

économique de Davos et symbolise ainsi la montée en puissance de son pays dans le concert des nations. Pour autant il n'oublie pas que pour les Chinois, la légitimité politique dépend des performances obtenues. En 2020, il sait que la crise du Covid-19 vient *a minima* fragiliser, voire considérablement mettre en danger l'économie chinoise. Il doit coûte que coûte montrer au peuple que ce dernier peut garder confiance en la capacité du parti à assurer entre autres, sa sécurité sanitaire. Il est conscient que ses détracteurs, qui se manifestent depuis plusieurs mois déjà courant 2019 dans les arcanes du pouvoir, guettent une erreur de gouvernance. Le « *mandat du ciel* », que Xi dit porter, pourrait donc être controversé avec de plus en plus de force, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur des frontières chinoises.

2. La Chine de 2020 en chiffres

2.1. La carte d'identité chinoise : géographie et population

La Chine compte 1,4 milliard d'habitants et se dispute avec l'Inde le titre du pays le plus peuplé au monde, sa population représentant près de 20% de la population mondiale. Le pays dispose notamment de huit agglomérations de plus de 10 millions d'habitants²⁰ et s'étend sur 9,6 millions de km², ce qui en fait le pays le plus étendu du globe après la Russie. Comme la Russie, la Chine dispose de frontières terrestres avec quatorze pays représentant un total de 22 117 km. Pékin possède également des frontières maritimes avec la Corée du Sud, le Japon et les Philippines.

À l'échelle du pays, de très grandes disparités géographiques et

²⁰ La ville de Wuhan où s'est déclenchée la pandémie du Covid-19 est la septième ville la plus peuplée du pays avec plus de 11 millions d'habitants. C'est la deuxième plus grande zone urbaine de l'intérieur.

climatiques sont observées. L'Est est constitué de grandes plaines très peuplées tandis que le Nord est quasi désertique. Le Sud est dominé par des paysages vallonnés et un climat tropical quand l'Ouest renferme l'un des déserts le plus arides du monde (le désert de Taklamakan) et le plateau tibétain, le plateau le plus haut du monde. Néanmoins, ce vaste pays présente assez peu de terres arables qui sont d'ailleurs largement mises en danger par la pollution des sols et des rivières, ainsi que par l'expansion extrêmement rapide des mégapoles, en particulier dans l'est du pays. L'urbanisation augmente avec l'émergence de la classe moyenne, et l'agriculture qui assurait plus de 70% des emplois en Chine en 1970, n'en assure plus désormais que 40% à la fin des années 2010.

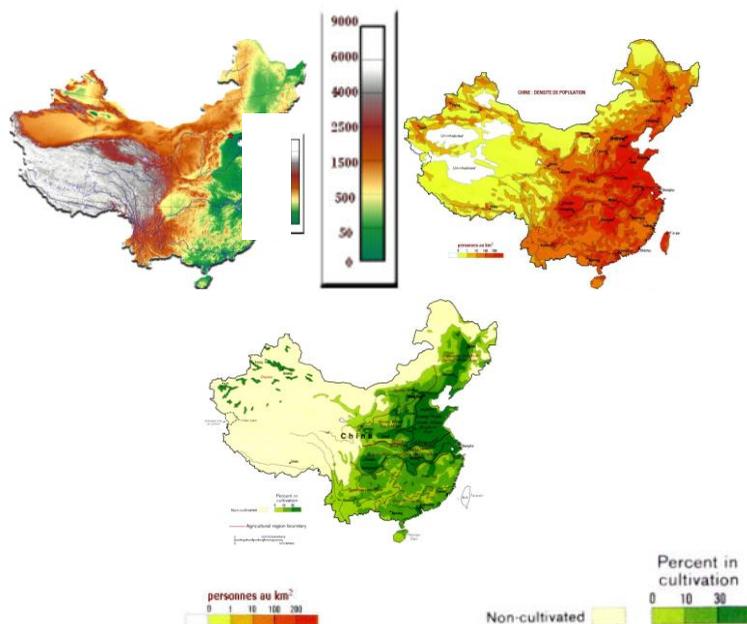


Figure 3 : les cartes du relief (unité = m), de la densité de population et des terres cultivées²¹

²¹ Site : Chine information https://chine.in/guide/carte_1109.html

Le taux de pauvreté reste élevé et de grandes inégalités règnent dans le pays. L'est constitue la zone la plus riche ; 9 % de la population chinoise vit avec moins de 1€/jour (soit 130 millions de personnes) alors que le nombre de millionnaires a explosé ces dernières années (plus de 7 millions, selon des statistiques récentes, ce qui en fait le volume le plus important au monde).

Afin de limiter la croissance de la population, la politique de « l'enfant unique », mise en place dès 1979, a limité la taille des familles urbaines (à l'exception des 55 ethnies minoritaires) à 1 enfant et celle des familles rurales à 2 enfants. Le taux de natalité est ainsi tombé de 21 pour mille en 1990 à 12,4 en 2003, avec en outre un déséquilibre homme/femme important (en 2010 : 119 garçons étaient recensés pour 100 filles). La fin de cette politique a pris fin en 2015. L'accroissement démographique est *de facto* moins important (de 0,6 % en 2009 contre 1,44 en 1990), entraînant le vieillissement à venir de la population qui est un enjeu majeur pour le pays dans les prochaines décennies, et qui pose la question : « *la Chine sera-t-elle vieille avant d'être riche*²² » ?

2.2. La production électrique

La Chine est devenue la troisième consommatrice d'électricité après les États-Unis et l'Union européenne. La consommation par habitant croît de façon très rapide ; la production d'électricité a plus que triplé entre 1990 et 2004. Il est également prévu qu'elle double encore dans les dix prochaines années. Environ 75% de cette électricité est produite par des centrales à charbon, et le mécontentement de la population vis-à-vis des « brouillards blancs » encourage le gouvernement à augmenter la

²² *Au pays des enfants rares – La Chine vers une catastrophe démographique*, I. Attané, Ed. Fayard 2011

consommation de gaz. Le charbon continuera cependant à dominer le secteur électrique chinois pendant encore de nombreuses années (elle représente 48% de la consommation mondiale) mais la Chine innove néanmoins, notamment dans le secteur nucléaire.

La Chine accroît son potentiel nucléaire avec, entre autres, le recours à l'EPR (Réacteur pressurisé européen). En 2018, la Chine exploitait 43 réacteurs (pour 39,3 GW installés) et en comptabilisait 14 en construction (pour 14,2 GW prévus). Elle se place donc au 3^{ème} rang mondial en nombre de réacteurs en service, au 4^{ème} en capacité de production ainsi qu'au 1er rang en nombre et capacité des réacteurs en construction devant l'Inde, la Russie, la Corée du Sud et les Emirats arabes unis. Avec une production brute d'électricité d'origine nucléaire de presque 4%, le pays se situe au 3^{ème} rang des pays producteurs d'énergie nucléaire derrière les États-Unis et la France. Le premier EPR, construit par le chinois CGN en partenariat avec EDF, a été raccordé au réseau mi-2018, un jour avant le premier AP1000, réacteur de technologie américaine construit par CNNC. En parallèle, les Chinois mettent au point leur « propre » réacteur ²³, et travaillent sur un réacteur de même puissance que l'EPR français. La Chine a ainsi déroulé sa stratégie de développement nucléaire en trois phases : elle a d'abord testé plusieurs filières en les achetant à l'étranger et a progressivement acquis son autonomie dans la plupart des activités de l'amont du cycle. Dans sa deuxième phase, elle a choisi sa propre stratégie et sinisé les réacteurs ²⁴. Dans une troisième phase, l'industrie chinoise entend être exportatrice. Depuis 2016, le design de son réacteur « *Hualong One* » est soumis aux régulateurs anglais²⁵. En parallèle, CGN s'est également installée

²³ Le CAP 1400 est dérivé de l'AP1000.

²⁴ La Chine possède 100% des droits de l'AP1000.

²⁵ La fin de l'évaluation est prévue en 2021.

au Royaume-Uni en apportant 1/3 du financement de la station d'Hinkley-Point construite par EDF.

Tout en étant le plus gros producteur de gaz à effet de serre du monde (notamment en raison de son industrie qui privilégie non pas la qualité, mais les prix et les quantités vendues), la Chine est également le premier producteur d'énergies renouvelables, devant les États-Unis, le Brésil et le Canada. Elle a représenté à elle seule près de 40% des investissements mondiaux dans ce domaine en 2017. Dès 2013, le pays devenait le premier producteur mondial d'électricité par éolienne. Le gouvernement chinois s'est fixé un objectif de 20% d'énergie verte dans son mix énergétique à l'horizon 2030. Ces valeurs nécessitent toutefois d'être relativisées. En effet, le succès de la politique volontariste du gouvernement avec ses importants investissements demeure sujet à caution : le secteur est d'ores et déjà en surproduction et un bon tiers de l'énergie produite par le solaire et l'éolien n'est pas raccordé au réseau central d'électricité. Si le parti communiste incite à la création d'infrastructures, la demande ne suit pas en raison des prix élevés des énergies vertes²⁶ et de nombreux observateurs assimilent ces investissements à un subterfuge pour masquer les difficultés de la Chine à réduire la part des énergies fossiles dans la consommation nationale. D'autres vont plus loin en qualifiant la politique chinoise de verdissement de son énergie de « gigantesque escroquerie organisée »²⁷.

2.3. Les ressources en gaz et en pétrole

L'approvisionnement en ressources énergétiques est l'une des préoccupations majeures du pouvoir central. Cette problématique de l'approvisionnement est d'autant plus forte que la demande de

²⁶« La Chine peut-elle devenir verte ? » *Le monde de l'énergie*, G. Kühn 13/09/2019

²⁷ Entretien avec le professeur des universités Didier Léandri, Université de Toulon

la population croît de façon vertigineuse et que l'efficacité économique de l'énergie consommée en Chine est l'une des plus faibles du monde.

La Chine est le sixième producteur mondial de pétrole mais la production nationale ne suffit pas à pourvoir aux besoins de la population : elle est également le premier importateur de pétrole, soit, à ce titre, un acteur fondamental sur le marché de l'énergie.

En 2005, la Chine devait importer 30% de sa consommation de pétrole. Si la croissance se maintient, en 2025 elle importera 82% de ses besoins en pétrole²⁸. La consommation en gaz est également en très forte hausse. L'approvisionnement en hydrocarbures constitue donc un enjeu central de la géopolitique chinoise. Tout comme les États-Unis l'ont fait depuis les années 1960 jusqu'au milieu des années 2000, la Chine cherche à sécuriser ses approvisionnements en pétrole et investit dans des gazoducs et oléoducs.

Jusqu'en 2007, la Chine exportait son gaz. À partir de cette date, elle est devenue importatrice et la progression a, depuis, été fulgurante. En 2018, deux pays assurent plus de 50 % des importations : l'Australie et le Turkménistan où, la société CNPC (l'une des trois compagnies d'État qui dominent le secteur) exploite sous contrat partagé, différents gisements du pays. La Chine ne néglige pas pour autant ses voisins. Depuis 2008, elle œuvrait avec le Myanmar pour acheminer du gaz depuis les gisements offshore birmanes vers les provinces méridionales chinoises : l'acheminement est effectif depuis 2013.

Fin 2019, la Chine renforçait ses liens avec la Russie via

²⁸ « Les hydrocarbures : enjeu central de la géopolitique chinoise », N. Mazzucchi, conférence institut FMES 11/2019

l'inauguration du gazoduc *Power of Siberia*. Ce dernier acheminera du gaz russe vers le nord-est de la Chine. Ce gazoduc est le résultat d'une longue négociation entre les deux pays, initiée à la fin des années 1990. Si cette nouvelle voie d'approvisionnement permet à la Chine de diversifier ses approvisionnements, elle permet également à la Russie de réorienter son économie et sa diplomatie vers l'Asie²⁹.

S'agissant du pétrole, les importations apparaissent plus diversifiées que celles du gaz. Il s'agit d'amoinrir la dépendance de la Chine en recourant à un nombre certes réduit de pays ou de zones géographiques, mais dont les parts sont sensiblement équivalentes : Russie, Arabie Saoudite, Afrique de l'ouest et Amérique latine. La Chine reste l'un des plus gros clients des principaux pays producteurs (premier client de la Russie, du Nigéria, et du Koweït, deuxième de l'Irak et de l'Arabie Saoudite, troisième des Emirats arabes unis). En outre, la Chine contourne les sanctions américaines imposées à l'Iran et importe de la République islamique du pétrole mais surtout, y développe des projets destinés au marché intérieur iranien.

Les besoins chinois en pétrole sont tels que le pays tente de maintenir un jeu ouvert, en gardant un maximum de possibilités. De fait, la Chine dispose d'une capacité d'influence et de pression non négligeable sur un grand nombre d'États. Dans le cas du Golfe arabo-persique, la Chine a pour objectif de rester aussi neutre que possible dans le jeu géopolitique local afin de commercer avec l'ensemble des acteurs de la région : elle ne s'enferme pas dans une alliance privilégiée et soutient tous les régimes en place, y compris les plus autoritaires et quels que soient les différends qui les opposent. Elle n'a aucun intérêt à voir les tensions se muer en conflits. En Angola, où elle n'a pas hésité à s'implanter alors que la

²⁹« Gaz : la Chine renforce ses liens avec la Russie », V. Collen, *Les Echos* 02/12/19

guerre civile n'était pas terminée, la Chine a fait de ce pays l'un des premiers exportateurs de pétrole d'Afrique.

Les capacités opportunistes de la Chine sont avant tout guidées par son obsession de satisfaire sa demande intérieure. La création de l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS), ouverte à tous les pays d'Asie centrale mais aussi à ceux du continent Indien voire du Moyen-Orient illustre cet objectif stratégique. Si la Chine a motivé la création de l'OCS par la nécessité de promouvoir l'économie et lutter contre le terrorisme, le troisième pilier clairement affiché de cette organisation était de constituer un « club énergie ».

La Chine a mis d'importants moyens ces deux dernières décennies pour développer ses capacités de raffinage. Cet effort explique qu'aujourd'hui, Washington et Pékin ont une maîtrise de cet élément stratégique de la chaîne pétrolière quasi équivalente. Avec ses capacités financières, la Chine construit localement un grand nombre de raffineries tout en investissant également à l'étranger, afin de disposer d'un levier de négociation pour s'introduire sur les marchés qu'elle cible. À titre d'exemple, la dernière raffinerie de taille conséquente construite en Arabie Saoudite est chinoise, et la Chine a, pour s'insérer sur le marché nigérian, offert au plus important producteur africain, des capacités de raffinage. Même si les structures sont construites en terres étrangères, la totalité des meilleurs produits raffinés partent vers la Chine, pendant que les produits de moindre qualité sont commercialisés vers les pays tiers. Avec sa logistique et ses investissements dans des ports / routes / mines ou champs pétroliers dédiés, la Chine travaille donc en circuit fermé, avec l'objectif immuable de sécuriser ses approvisionnements.

La présence chinoise sur le marché pétrolier se fait essentiellement

autour de deux conglomérats qui régissent la quasi-totalité des activités pétrolières : CNPC et SINOPEC. Le 8 août 2019, Forbes écrivait : « *le marché actuel du pétrole est dirigé par la Chine. Plus exactement, il est dirigé par la perception de la guerre commerciale entre la Chine et les États-Unis, les perspectives d'avenir économique chinois et les prévisions d'importations chinoises. Le marché pétrolier fluctue aujourd'hui en fonction des tweets du président Trump au sujet des négociations commerciales et en fonction des réponses de la Chine aux mesures prises par les États-Unis. La Chine est devenue un enjeu plus important pour les négociants en pétrole que n'importe quel autre événement géopolitique ou économique* ».

Cette analyse s'est vérifiée début 2020 à la suite des mesures décrétées par Pékin pour lutter contre la propagation de l'épidémie du coronavirus. Le ralentissement de l'économie chinoise induite par les fermetures d'usines et l'arrêt des échanges commerciaux à l'intérieur du pays, mais aussi en exportation, conduisaient à constater, début février, une baisse de près de 20 % du prix du baril en moins d'un mois tandis que la consommation de brut du pays baissait dans les mêmes proportions³⁰. Les répercussions du gigantisme de la demande chinoise et en l'occurrence son arrêt à l'occasion de la pandémie Covid-19 sur son sol, ont conduit l'Arabie Saoudite et la Russie à déclencher une « guerre » des prix du pétrole³¹, fragilisant ainsi nombre d'économies mondiales depuis l'Algérie au Venezuela.

Avec l'objectif omniprésent de sécurisation de ses

³⁰ « Pétrole : La chute du brut sous pression », *Les Echos*, E.Goetz, 22 avril 2020. 03/02/20

³¹ Les deux producteurs ont refusé de réduire la production, l'objectif de la Russie étant de mettre à mal la production pétrolière américaine tout en ripostant à la démarche américaine de vouloir réduire la dépendance européenne au gaz russe et celui de l'Arabie Saoudite de contraindre la Russie à changer de position, l'Arabie Saoudite pouvant faire face à un bas coût du baril de pétrole à condition de démultiplier sa production.

approvisionnement énergétique³², la Chine focalise ses efforts sur ses « dilemmes stratégiques » que sont les points susceptibles de mettre en danger son schéma d’approvisionnement, principalement les détroits de Malacca et d’Ormuz. Ces deux verrous géographiques retiennent depuis 2005 toute l’attention de la Chine avec la mise en place de la stratégie dite du « collier de perles » qui vise à protéger ses routes commerciales des côtes chinoises jusqu’au canal de Suez via l’implantation de points d’appui. Ainsi, quand les Américains se brouillent avec le Pakistan en 2010, en raison du jeu trouble des services secrets américains, les Chinois approchent Islamabad peu de temps après, avec l’objectif de bénéficier d’un site à proximité d’Ormuz, mais en dehors du détroit. La Chine n’hésite pas à « favoriser » ce pays au travers de la BRI en y aménageant le port de Gwadar et à terme, un réseau de pipelines. La résolution du dilemme de Malacca, situé entre la Malaisie, Singapour et l’Indonésie par lequel transitent 30 % du commerce mondial et 80% du commerce chinois, est une autre préoccupation majeure qui pourrait donner lieu à un projet d’investissement de très grande ampleur : le spectre du canal de Kra en Thaïlande, évoqué depuis trois siècles, resurgit en effet avec la BRI avec des budgets estimés à 30 milliards de dollars.

Enfin, pour garantir la pérennité de ses approvisionnements, la Chine regarde également dorénavant vers l’Ouest et les routes terrestres. La province du Xinjiang, porte d’entrée de la Chine vers l’Asie centrale, fait l’objet depuis quelques années d’une politique volontariste de la part du pouvoir central. En effet, en plus de sa position géographique stratégique, cette province autonome est l’une des plus riches du pays du point de vue des ressources gazières et pétrolières. Les investigations sont multiples et en octobre 2019, la presse faisait encore état de la découverte d’un

³² En 2014, 30% des IDE chinois dans le monde concernaient le secteur de l’énergie ; fin 2019, la Chine est toujours le premier investisseur mondial dans ce secteur.

important gisement de gaz naturel dans cette région.

2.4. Exportations et importations : l'exposition de la Chine au monde versus l'exposition du monde à la Chine

Le développement économique actuel de la Chine est l'un des plus rapides du monde. La croissance y est essentiellement tirée par les exportations. Le pays est le premier exportateur mondial devant les États-Unis. L'essentiel des échanges chinois se fait avec l'Union européenne (20,4%), les États-Unis (17,7%), et le Japon (8,1%)³³. Les investissements chinois parsèment toute la planète.

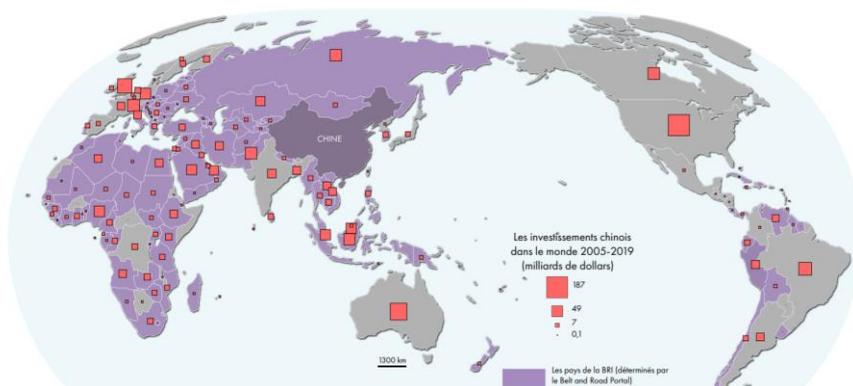


Figure 4a : Les investissements de la BRI 2005-2019³⁴

La présence des entreprises étrangères sur le sol chinois est en grande partie à l'origine de la forte accélération de la croissance des exportations. Elles ont attiré de la main d'œuvre qualifiée dans les zones côtières où elles se sont implantées. Aujourd'hui 41% des

³³ McKinsey Global Institute, *China and the world Inside the dynamics of a changing relationship*, Juillet 2019

³⁴ Site de Cartolycée 04/2020

exportations chinoises proviennent d'entreprises intégralement chinoises, 39% des exportations en provenance de Chine sont réalisés par des entreprises dont le capital est à 100% étranger et 20 % sont le fait de partenariats entre des sociétés étrangères et des sociétés chinoises³⁵.

La Chine a ainsi accumulé une confortable réserve de devises. En 2014, elle fonde la banque asiatique d'investissement pour les infrastructures (AIIB) pour contrebalancer le poids des institutions financières issues du monde occidental (Fonds monétaire international et Banque Mondiale)³⁶. Dotée de plusieurs dizaines de milliards de dollars de budget, elle a pour objectif d'asseoir la nouvelle diplomatie économique chinoise afin de financer les besoins massifs en infrastructure de l'Asie à partir de réseaux financiers convergeant vers la Chine.

³⁵ McKinsey Global Institute, *China and the world* » *Inside the dynamics of a changing relationship*, Juillet 2019

³⁶ A noter qu'en 2019, trois des cinq vice-présidents de la banque sont européens. L'Europe a pris la décision stratégique de rejoindre l'AIIB avec l'intention de convaincre la banque de suivre les meilleurs standards de sauvegarde sociaux et environnementaux. La France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Italie participent à l'AIIB depuis 2015 ; le Canada a rejoint l'institution et l'Amérique latine y est très présente, les grands absents étant les États-Unis.

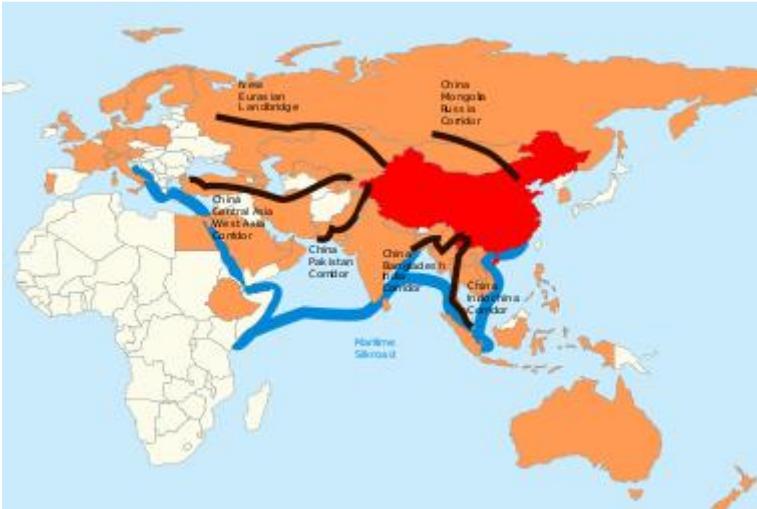


Figure 4b : les pays membres de l'AIIB en 2018 en parallèle des itinéraires des Routes de la Soie

Cependant, si le pays a connu un développement exponentiel ces trente dernières années, certaines particularités doivent être mises en avant pour pleinement apprécier l'expansion chinoise.

- **Commerce** : la Chine est la nation commerçant le plus de biens depuis 2013, représentant 11,4% du marché mondial en 2017. On citera par exemple le cas de la production d'ordinateurs et électroniques : la Chine couvre 44% de la production mondiale sur la période 2013-2017 alors qu'elle n'en couvrait que 21% sur la période 2003-2007. Début 2020, les producteurs chinois des appareils de chauffage ou de froid dominent le marché, de même que ceux des batteries pour véhicules électriques. En revanche, la Chine compte pour seulement 6,4% du marché des services en 2017.

- **Entreprises** : la Chine compte 111 sociétés dans le palmarès du « *Global Fortune 500* » des 500 premières entreprises mondiales, soit un nombre comparable à celui des États-Unis mais ces sociétés sont encore très ancrées dans le marché domestique (18% du revenu gagné à l'étranger contre 44% pour les sociétés américaines).
- **Capital** : Pékin possède le système financier le plus large (le système bancaire le plus vaste, le second marché boursier et le troisième marché obligataire) mais la participation étrangère y est limitée à moins de 6 %.
- **Population** : la Chine est le premier pays au monde pour le nombre d'étudiants « expatriés » (à 60 % vers les États-Unis, l'Australie et le Royaume-Uni) et le nombre de touristes (150 millions de voyages enregistrés en 2018 pour les Chinois, soit le plus fort taux au monde) mais le flot de migrants vers la Chine n'est que de 0,2% du total global.
- **Technologie** : la Chine a très largement investi dans la R&D et se place au 2^{ème} rang en 2018 mais recourt encore de façon importante à la technologie importée (les importations chinoises de droits d'utilisation de la propriété intellectuelle sont six fois plus importantes que les exportations).
- **Data** : la Chine a le plus grand réseau internet du monde avec 800 millions d'utilisateurs, générant des quantités astronomiques de données mais la circulation transfrontalière des données est limitée et ne représente que 20% de celle des États-Unis.
- **Impact environnemental** : les investissements chinois dans le renouvelable représentent 45% des investissements mondiaux mais la Chine reste le pays avec la plus large émission de CO₂ (28%).
- **Culture** : la Chine a massivement investi dans le développement de la culture (12% des 50 films les plus vus

au monde ont été tournés en Chine en 2017 contre 2% en 2010) mais l'extension de la culture chinoise dans le monde reste faible (l'exportation de téléfilms ne représente qu'1/3 des exportations sud-coréennes).

Pékin a considérablement réduit sa dépendance au monde tandis que de nombreux pays ont à l'inverse, augmenté leur exposition à la Chine, en particulier les pays géographiquement proches (Corée du sud, Malaisie, Philippines, Singapour, Vietnam voire Australie). Cependant, si les États-Unis présentent un déficit commercial vis-à-vis de la Chine de quelques 300 milliards de dollars, nombre d'observateurs insistent désormais sur le montant des dettes publique et privée de la Chine, estimées entre 250 et 300 % du PIB. Cette dette serait *a priori* très morcelée, donc également témoin d'une dépendance au monde extérieur.

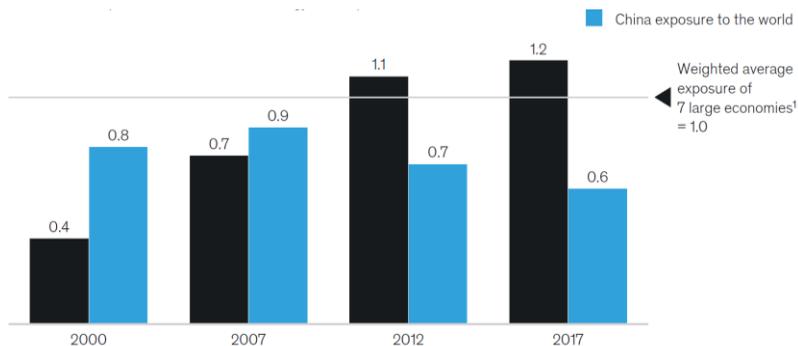


Figure 5a : *Exposition de la Chine au Monde, représenté par les économies France, Allemagne, Inde, Japon, Royaume-Uni, États-Unis*³⁷

³⁷ China and the world » Inside the dynamics of a changing relationship, McKinsey Global Institut July 2019

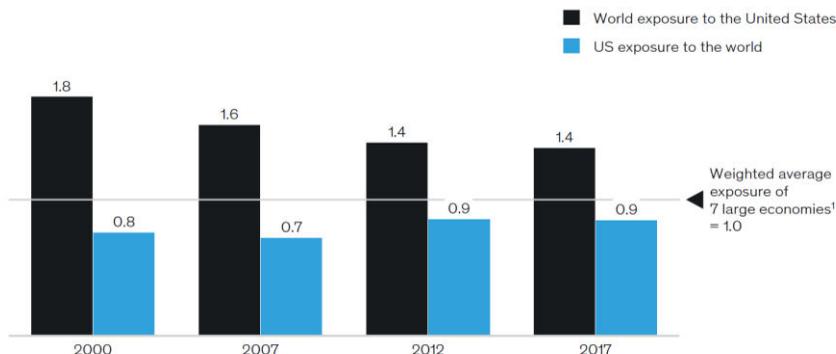


Figure 5b : Exposition des États-Unis au monde, représenté par Chine, France, Allemagne, Inde, Japon, Royaume-Uni

Les premières annonces relatives à l'épidémie du coronavirus dans la province de Hubei puis le confinement de la population chinoise ont entraîné l'arrêt des usines et des transports. Dès lors, la chute des bourses mondiales a été immédiate. La dépendance à la Chine s'est révélée non seulement sur les produits « finis » tels les textiles mais aussi sur les produits intermédiaires (20% en 2020 contre 4% en 2002-2003 lors de la crise du SRAS). Enfin, l'Occident a bien sûr mesuré sa dépendance à la Chine mais a également pu évaluer les conséquences de cette même dépendance pour d'autres pays comme l'Inde : cette dernière, généralement considérée comme la « pharmacie du monde », est tributaire de la Chine pour 70% des principes actifs nécessaires à ses usines pharmaceutiques. Ainsi, mi 2020, la remise en cause des dépendances économiques et commerciales est vive : le découplage des économies, rançon du succès de la Chine, a commencé et referme la parenthèse ouverte avec l'adhésion de la Chine à l'OMC. Les gouvernements japonais et coréens subventionnent leurs entreprises pour les rapatrier de Chine ; l'Europe, l'Inde, l'Australie ou encore l'Indonésie sont désormais plus réservées face aux investissements chinois. Les sous-traitants de l'électronique taïwanais qui s'installent au

Vietnam incitent même leurs fournisseurs chinois à les accompagner ! La Chine elle-même réalise que l'interdépendance des économies, hier présentée comme un facteur de croissance, est dorénavant perçue comme un risque non seulement économique mais aussi stratégique³⁸.

Le plan « *Made in China 2025*³⁹ » qui a concouru à donner des arguments à Washington pour déclarer la guerre commerciale à Pékin, n'est plus exposé par les dirigeants, même si la Chine continue d'investir massivement dans les nouvelles technologies : dorénavant, les observateurs parlent de « China standards 2035 ». L'augmentation de la qualité des produits chinois, en particulier dans les technologies de l'information et les biotechnologies ainsi que l'établissement de normes à imposer au reste du monde, sont destinés à combler des lacunes de la Chine et lui permettre de prendre le leadership sur les industries de demain.

3. L'Armée Populaire de Libération

Le dernier volet important permettant de décrire la totalité des atouts dont dispose la Chine pour construire sa vision d' « *une communauté de destins pour l'humanité* » est l'armée chinoise, appelée l'Armée Populaire de Libération (APL). Cette dernière est dirigée par le secrétaire général du parti puisque Xi Jinping est en effet, depuis avril 2016, le commandant en chef de l'APL. L'armée est donc avant tout l'armée du parti communiste chinois, et a été un élément central de la reprise en main du pouvoir amorcée par Xi Jinping. Son encadrement supérieur a été touché

³⁸ « Pour Pékin, le découplage a commencé », F. Lemaître, *Le Monde* 09/06/2020.

³⁹ Par le plan « *Made in China 2025* », Xi ambitionne de faire monter en gamme dix secteurs industriels clés de façon à rendre la Chine moins dépendante de l'étranger et entend coupler internet et industries (outils de l'information, énergie, robotique, biopharmacie, transport, ...). Des objectifs chiffrés sont fixés aux industriels chinois dès 2017.

par les opérations anti-corruption dans le cadre de la campagne « *tuer des tigres et écraser des mouches* ». Xi Jinping préside la Commission militaire centrale et suit avec attention les sujets « défense ». Il a créé des états-majors distincts, en fonction depuis le 1^{er} janvier 2016 : les centres de pouvoir jusqu'alors autonomes sont à nouveau pleinement responsables devant la Parti.

3.1. Les enseignements des dernières décennies

L'APL moderne, s'est construite en tirant les enseignements d'événements récents qui ont façonné la nouvelle pensée militaire chinoise qu'exacerbe Xi Jinping. Ces dates et événements clés sont principalement :

- En 1979, l'APL subit un échec cuisant lors de sa dernière intervention extérieure avec la guerre sino-vietnamienne (17 février au 16 mars 1979) ;
- En 1989, l'armée écrase le soulèvement étudiant sur la place Tienanmen et fait l'objet à l'étranger, d'une condamnation générale et d'un embargo sur les ventes d'armes ;
- En 1991, regroupée autour des États-Unis, la coalition lance la guerre du Golfe pour libérer le Koweït. La Chine prend conscience des moyens américains, issus du concept de la « Révolution dans les affaires militaires » (RAM) et des moyens informationnels dont disposent les Occidentaux, notamment les Américains. Les posture et doctrine chinoises, purement défensives, ne sont plus adaptées aux enjeux du monde moderne ;
- En 1995, les États-Unis déploient une flotte militaire importante en réponse à des manœuvres navales de la

Chine dans le détroit de Taïwan⁴⁰. Cet épisode marque les Chinois qui prennent conscience des capacités américaines de projection de puissance. Ils s'en servent pour refonder leur stratégie et leurs capacités navales, regagner le contrôle de leur périphérie, trouver les moyens d'augmenter les vulnérabilités de l'adversaire (américain) présumé ;

- En 1999, les États-Unis bombardent l'ambassade de Chine et un sentiment d'impuissance naît en Chine devant le rayon d'action des États-Unis. L'événement induit pour les Chinois la nécessité de ne pas se contenter d'élaborer des stratégies asymétriques, mais d'investir massivement dans le haut du spectre ;
- En 2008 enfin, la crise financière provoque un nouveau sentiment de fragilité devant la dépendance du monde aux aléas de la conjoncture américaine. La crise financière marque également un moment historique de croisement de trajectoire avec les Américains, qui ouvre la voie à une redéfinition des grands équilibres stratégiques.

3.2. Les points forts de l'APL

L'APL est actuellement la première armée au monde en termes d'effectifs. Si elle a fait l'objet de restructurations récentes qui ont entraîné la baisse de ses effectifs, ces derniers représentent tout de même encore plus de deux millions de personnes, auxquelles il faut ajouter 800 000 réservistes. La réforme visait à professionnaliser l'organisation et à supprimer la composante « économie parallèle » qu'incarne l'armée, source d'intense corruption. En effet, usines et fermes sont fréquemment propriétés militaires, et le monde

⁴⁰ Depuis 1979, Taïwan bénéficie du Taïwan protection act, soit la promesse d'une aide militaire des EU pour défendre Taïwan.

militaire englobe une large composante de la population chinoise⁴¹.

Bien qu'une grande opacité règne sur le budget militaire chinois, il est généralement admis que le pays dispose du deuxième budget militaire mondial derrière les États-Unis (174 milliards de dollars estimés soit 1,4 % du PIB contre environ 650 milliards pour les États-Unis). À titre de comparaison, l'effort militaire de la France représente 50 milliards de dollars. Ce budget est en outre en forte croissance (+ 8% en 2018) et est notoirement sous-évalué, car les chiffres annoncés par l'administration chinoise sont à considérer comme un minimum : l'intégration civilo-militaire est courante en Chine de façon à dissimuler des budgets dédiés à l'armée. Pékin a ainsi fait le choix de sortir de son budget de défense les dépenses tels les achats d'armes à l'étranger, les programmes spatiaux et cyber ou encore les dépenses de recherche et développement. Xi préside par ailleurs la Commission pour le développement intégré civil et militaire qu'il a créé, toujours dans l'optique d'affirmer la capacité militaire chinoise. L'objectif de la Chine est clairement affiché de faire de l'APL une armée mécanisée en 2020, modernisée en 2035 et de première classe en 2049 pour le centenaire du parti.

L'analyse des faits témoignée d'une montée en gamme significative des capacités militaires chinoises avec notamment le renforcement de la capacité de dissuasion, cette dernière étant rassemblée au sein de la Deuxième Artillerie devenue la « Force des lanceurs ». L'affirmation d'une capacité offensive et défensive en matière de cyber apparaît quant à elle au sein de la « Force d'Appui Stratégique » nouvellement constituée. À ce jour, les opérations chinoises en la matière se concentrent essentiellement sur la suppression de contenus ou sur des attaques à l'encontre

⁴¹ Mme Peng Liyuan, épouse de Xi Jinping, n'est-elle pas chanteuse de variété, première dame et général dans l'armée ?

d'institutions critiques du pouvoir du PCC.

L'industrie de défense chinoise connaît également une très forte croissance. Le SIPRI dans son rapport d'avril 2020, classe la Chine au deuxième rang de fabrication d'armes devant la Russie, avec des ventes estimées supérieures à 70 milliards de dollars. Si le principal client de l'industrie de défense chinoise demeure l'APL, la capacité d'innovation de la BITD chinoise, ainsi que les efforts de prospection commerciale intégrée à des systèmes de coopération internationale désormais foisonnants (BRI, partenariat économique intégral régional, forum 17+1, Organisation de la coopération de Shanghai...) offrent des perspectives de croissance intéressantes aux exportations chinoises de défense, dont les principaux clients sont aujourd'hui le Pakistan, la Birmanie, le Bangladesh. De nombreux pays africains, asiatiques et est-européens constituent également des cibles commerciales pour la Chine.

En matière conventionnelle, la priorité du pouvoir chinois a clairement été donnée à la dimension navale. Il est ainsi courant d'entendre les analystes militaires affirmer que depuis 2000, la Chine a mis à flot en tonnage une marine équivalente à celle de la France tous les 4 ans, avec notamment l'admission au service actif d'équipements emblématiques tels que les porte-avions, notamment le Liaoning acheté à l'Ukraine, qui sera renforcé en 2020, par un deuxième porte-avions de fabrication chinoise. Trois autres devraient suivre à moyen terme. Au total, la Chine a construit 136 bateaux de taille variable de 2009 et 2018 avec un niveau technologique qui se rapproche, voire dépasse selon les cas, les standards des marines occidentales : la Chine montre ainsi qu'elle n'ignore pas la doctrine de Mahan, à savoir « *seule la maîtrise des mers garantit la puissance* ». Si, avant 2008, la marine ne déployait aucun bâtiment chinois en océan Indien,

aujourd'hui un bateau chinois y est constamment identifié.

Si dans un passé récent, la Chine pouvait n'être considérée « que » comme une puissance continentale, tel n'est plus le cas aujourd'hui. Les démonstrations de force organisées à l'occasion des 70 ans de la République Populaire de Chine le prouvent de façon ostentatoire et l'on notera qu'en 2019, la Chine a testé plus d'une centaine de missiles balistiques, soit plus que l'ensemble des autres essais réalisés dans le monde sur la même période⁴² : en matière de missiles, la Chine améliore significativement la qualité de ses Dong Feng et mise désormais sur des programmes de missiles de croisière, de missiles antinavires (DF26) et de missiles air-air qui constituent incontestablement un point fort de ses capacités militaires actuelles.

En moins de deux décennies, l'outil militaire chinois s'est donc profondément transformé, en développant les moyens de la guerre informationnelle et les capacités de commandement, ainsi qu'en gagnant en capacités « expéditionnaires », qui est aujourd'hui une priorité de l'APL. Dorénavant, l'armée chinoise n'est plus seulement une armée terrestre orientée vers la défense de son territoire, : elle est également une armée de projection, apte à défendre les intérêts stratégiques nationaux et la diaspora chinoise partout dans le monde. Le Livre blanc affiche une confiance grandissante du Parti en l'APL. En 2015, il centrait l'essentiel de son propos sur la situation intérieure du pays quand en 2019, les propos se concentrent de manière plus affirmée et ostentatoire sur la question de la sécurité de la Chine à l'international. Xi Jinping y martèle ainsi « *Taiïwan sera reprise par la force si nécessaire* ». Le slogan maoïste « *Le Parti contrôle le fusil* » se vérifie aujourd'hui

⁴² « Ressorts et implications stratégiques de la compétition sino-américaine » in *L'Europe face à la rivalité sino-américaine. Le : le coronavirus comme catalyseur* – Ressorts et implications stratégiques de la compétition sino-américaine, C. Brustléin, Etudes de l'Ifri, mars 2020

plus que jamais et la dernière frontière de l'Empire du Milieu gagne dorénavant... l'espace !

3.3. Les faiblesses de l'APL

En dépit de ses transformations spectaculaires, l'APL a encore des faiblesses qui laissent nombre d'observateurs avisés, sceptiques quant à ses capacités opérationnelles réelles. En matière d'aviation, la Chine demeure en retard par rapport aux standards occidentaux et reste dépendante de la Russie même si son avion de combat de cinquième génération, le Chengdu J-20, a été déclaré opérationnel.

C'est aussi une armée relativement isolée, avec peu de partenaires de valeur avec qui s'entraîner et s'étalonner. Les partenaires militaires les plus récurrents demeurent le Pakistan avec qui la Chine développe un avion de chasse ainsi que la Russie : des exercices militaires conjoints ont été enregistrés en 2016 en mer de Chine orientale mais aussi en 2015 en Méditerranée et dans la Baltique en 2017. Les relations avec l'armée russe ont été entretenues au fil des ans, particulièrement à compter de 1989 quand un embargo sur les armes a été imposé à la Chine par l'Occident. Cependant, la méfiance réciproque des deux pays perdure et ne permet pas une véritable coopération et la réalisation d'exercices de haut niveau réguliers. Pour progresser, une armée, quelle que soit sa composante, a besoin d'échanges et d'entraînements réguliers. Or l'expérience opérationnelle récente chinoise se limite à ce jour à sa participation à des missions anti-piraterie (au profit de la marine) et des opérations de maintien de la paix⁴³, donc de bas spectre, pour sa composante terrestre. Cette absence d'expérience opérationnelle induit des doutes quant à la capacité de l'APL à répondre aux défis qui pourraient lui être

⁴³ La Chine vise prioritairement les missions africaines.

assignés par Xi Jinping et le PCC. Pour nombre d'observateurs, à mesure que la distance à partir de la Chine continentale s'accroîtra ou que l'intensité des opérations s'élèvera, l'APL pourrait voir son aptitude à conduire des opérations de grande ampleur se dégrader dès les premières étapes d'un conflit ouvert.

Son modèle d'organisation, très spécifique avec une double chaîne de commandement incluant des commissaires politiques relais du PCC au sein de la structure militaire et au rôle fondamental, pose également la question de son efficacité potentielle en opérations, là où le temps de la prise de décision doit être court et l'organisation du commandement aussi décentralisée que possible pour répondre aux défis rencontrés aux niveaux tactique, opératif ou stratégique. L'absence actuelle d'échelons intermédiaires (sous-officiers/sous-officiers supérieurs) formés et correctement entraînés induit également des doutes sur son efficacité opérationnelle. Ses lacunes capacitaires, quoiqu'en forte réduction (comme l'aviation embarquée qui n'est pas complètement aboutie), son absence de culture interarmées et une corruption qui reste présente, constituent autant des facteurs limitatifs. En complément, de nombreuses zones d'ombre demeurent sur son niveau opérationnel réel avec des questions relatives à sa culture de la prise de risque inhérente à toute opération militaire et aux réactions potentielles que serait susceptible de générer chez des familles à enfant unique, la perte d'un enfant.

Sa double hiérarchie, son culte du secret, son manque d'expérience sur des théâtres d'opérations, son manque de culture interarmées sont autant de facteurs à améliorer pour favoriser la résilience de l'APL et lui permettre d'atteindre le niveau d'excellence permettant de répondre aux défis posés par son grand rival stratégique américain et ses alliés occidentaux.

3.4. Les opérations chinoises

En dépit de ces faiblesses réelles, l'APL s'est néanmoins lancée ces dernières années dans une stratégie de déni d'accès dans son sanctuaire en mer de Chine méridionale :

- courant avril 2020, en pleine crise de coronavirus, l'APL éperonnait un bateau de pêcheurs vietnamiens, dernier événement d'une longue série d'activités chinoises qui ont pour objectif des revendications contraires aux lois ;
- en s'implantant, en poldérisant et en militarisant quelques îlots judicieusement localisés et revendiqués par le Vietnam ou les Philippines, l'APL conduit une politique assumée de territorialisation des îles Spratleys et des Paracels qui permet un contrôle étroit sur tous les mouvements maritimes en mer de Chine et limite *de facto* la liberté de navigation, principe pourtant fondateur de la Convention des nations unies sur le Droit de la mer (CNUDM) signée en 1982 à Montego Bay. Avec l'implantation de pseudo centres de recherches écologiques ou géologiques sur les récifs de Fiery Cross et Subi, c'est en fait des recherches plus stratégiques qui y sont développées, soit pétrole et métaux rares faisant fi de toute réglementation internationale.

Au bilan, l'APL est passée en quelques années d'une structure très lourde en effectifs, bureaucratique et non efficiente opérationnellement à une armée rationalisée, crédible, disposant de moyens capacitaires, notamment maritimes, dignes des standards des nations occidentales. L'évacuation « chaotique » de ses ressortissants de Libye organisée en 2011 avec l'aide des ferries grecs est bien lointaine : présente désormais dans des zones éloignées de sa périphérie, la Chine est *a priori* apte à défendre les intérêts nationaux et ses ressortissants bien au-delà du sanctuaire

national et de la mer de Chine méridionale, en s'appuyant si besoin sur une importante flotte commerciale, ainsi que sur des bases déjà consolidées (Djibouti, Gwadar⁴⁴) ou en projet (à Oman, au Mozambique, dans le golfe de Guinée). La Chine prouve qu'elle a dorénavant les capacités à briser un blocus ou à faire face à une coalition.

II. L'ESPACE MÉDITERRANÉEN : ORIGINE ET ENJEUX

1. Carte d'identité de la mer Méditerranée

Mer semi-fermée au carrefour de l'Europe, de l'Afrique et du Proche Orient, de 2,5 millions de km², la Méditerranée ne représente que 1% de la surface océanique globale mais elle est le théâtre de 30 % du transport maritime commercial mondial et 28 % du transport maritime pétrolier.

Elle est un espace stratégique accueillant de nombreux câbles sous-marins et est le débouché de plusieurs gazoducs et oléoducs. Enfin, avec le canal de Suez, la Méditerranée a un accès direct à la mer Rouge et donc avec l'océan Indien. Son littoral compte 23 pays riverains, très différents les uns des autres que ce soit par leur niveau de développement, leur démographie, leur culture ou encore leur mode de gouvernance.

Elle compte *de facto* de nombreuses zones économiques exclusives (ZEE) dont les délimitations sont rendues complexes par les règles du droit de la mer et les rivalités historiques (par exemple : les eaux

⁴⁴ Si début 2020, Djibouti est une base militarisée, avant-poste chinois sur l'Afrique, Gwadar reste un port de commerce sur l'océan Indien « géré pour quarante ans » par la Chine.

territoriales chypriotes revendiquées par la Turquie en raison des ressources gazières découvertes en grande quantité ces dernières années, la Turquie ne reconnaissant pas la notion d'eaux territoriales ni de ZEE).

2. Des économies et des niveaux de développement multiples

La Méditerranée est souvent perçue comme étant composée de deux sous-ensembles hétérogènes avec sur son rivage nord, des pays considérés comme développés et au sud, des pays associés à un retard économique. Cette distinction reste néanmoins trop schématique car la frange des pays du nord comme celle du sud, regroupe des économies très disparates, les pays du sud présentant des croissances toutefois globalement supérieures à celles des pays du nord.

Divers groupes de dialogue ou coopération ont été créés (Processus de Barcelone, Dialogue 5+5). Le Dialogue 5+5 regroupe cinq pays de la rive sud méditerranéenne (Algérie, Libye, Mauritanie, Maroc et Tunisie) et cinq pays de la rive nord (France, Italie, Malte, Portugal et Espagne) : il constitue un cadre préférentiel pour la connaissance mutuelle multisectorielle (enjeux sécuritaires communs de l'espace 5+5, transport, défense, éducation, finances...).

3. Des régimes politiques variés

L'hétérogénéité de la région méditerranéenne est particulièrement marquée s'agissant des modes de gouvernance. Les pays européens de la rive nord sont aujourd'hui des démocraties, même si pour certains (Espagne, Grèce, pays des Balkans) la mutation reste

récente, pendant qu'au sud et dans la zone orientale, une monarchie (Maroc), côtoie un régime parlementaire (Israël), et des régimes présidentiels (Turquie, Egypte, Algérie...) tous marqués du sceau de l'autoritarisme liberticide.

4. Une mixité culturelle marquée et une démographie « à front renversé »

L'espace méditerranéen est une immense zone de brassage culturel. Différentes civilisations y sont nées (grecque, égyptienne, ...) et s'y sont côtoyées. Les empires s'y sont succédé (égyptien, romain, ottoman) et les trois religions monothéistes s'y sont tolérées et/ou affrontées (christianisme, judaïsme et islam). Sur le plan démographique, la zone nord historiquement plus peuplée a fait sa transition démographique beaucoup plus tôt et connaît donc une situation de déclin démographique (cas de l'Italie ou de l'Espagne), alors qu'au contraire les populations de la rive Sud sont jeunes et en progression constante.

5. Les tensions en Méditerranée

Historiquement, la Méditerranée a souvent été le théâtre de multiples guerres ou crises, que ce soit au Moyen-Age avec les croisades ou à l'époque contemporaine avec la Seconde guerre mondiale ou les guerres coloniales, la guerre des Six jours (1967), les combats autour du canal de Suez (1956 puis 1968-1970), la guerre du Kippour (1973), les affrontements Maroc/Front Polisario ou encore les guerres du Liban (1982 et 2006).

Les printemps arabes sont venus ébranler en 2011 de nombreux gouvernements et ont semblé un temps remettre en cause l'ordre établi depuis plusieurs générations, avec pour épicerie de la

contestation, la Tunisie puis l'Égypte, la Libye et les pays du Maghreb et du Moyen-Orient. Ils ont entre autres conduit à l'intervention militaire en Libye, sous l'égide des Nations unies, de la France et l'Angleterre, avec l'appui des Américains et des Canadiens.

Aujourd'hui, la région méditerranéenne reste le théâtre de conflits non encore résolus, qu'il s'agisse des tensions récurrentes entre Israéliens et Palestiniens, le conflit syrien où de multiples intervenants extérieurs prennent part (Russes, Turcs, Iraniens, mais également la coalition internationale autour des États-Unis) ou encore la guerre civile qui sévit en Libye où s'affrontent deux camps, l'un -présidé par Al Sarraj - soutenu par la Turquie et le Qatar, l'autre - mené l'autoproclamé maréchal Haftar - soutenu par la Russie et de manière plus feutrée par la plupart des États occidentaux. Au bilan, la zone méditerranéenne reste profondément sous tension, notamment dans sa partie orientale, et demeure plus que jamais une zone sous surveillance constante des grands acteurs internationaux, dont la Chine. En complément, elle est le théâtre d'un nombre important d'exercices militaires⁴⁵.

III. LE PROJET « UNE CEINTURE, UNE ROUTE » OU *BELT AND ROAD INITIATIVE*

C'est en 2013 à l'occasion d'un discours au Kazakhstan que Xi Jinping lance officiellement le projet « *One Belt One Road* ». L'annonce de la renaissance des anciens corridors en Eurasie n'est pas une première. En effet, depuis une vingtaine d'années, des programmes sont proposés avec plus ou moins d'envergure. Ainsi, dans les années 90, le programme des Nations unies pour le

⁴⁵ Quelques-uns des exercices marquants : « 5+5 » en 2010, Israël et États-Unis en 2013, Chine et Russie en 2015, Russie en 2018, démonstration de force turque en Juin 2020...

développement plaide, mais sans succès, pour la réalisation d'un corridor de circulation traversant l'Eurasie tandis que sur la période 1995-2009, l'Union européenne finance quant à elle le programme International Transport Corridor Europe-Caucase-Asie, représentant la concrétisation de 14 projets d'investissement liés au transport. Mais en 2013, la BRI telle que présentée par Xi Jinping dépasse les autres initiatives. En effet, l'État chinois se donne les moyens financiers et diplomatiques de faire entrer ce projet dans une réelle phase opérationnelle⁴⁶. Très vite, des montants financiers colossaux sont annoncés (on parle aujourd'hui de 4 000 à 26 000 milliards de dollars) avec une connexion au projet d'un très grand nombre de pays (de l'ordre de la centaine en 2020).

Ce projet, que le président Xi Jinping associe au rêve chinois de renaissance de la Chine, a pour objectif de positionner l'Empire du Milieu au centre des relations internationales et entend ainsi démontrer le triomphe du socialisme à la chinoise. Ce projet pharaonique, destiné à devenir la vitrine de la grandeur et de la puissance de la Chine dans le monde, mais aussi auprès des citoyens chinois, vise à réduire la vulnérabilité du pays en maîtrisant et contrôlant les flux de quelque nature que ce soit, tout en augmentant les capacités du pays à intervenir sur toutes les régions du globe. Le projet joue sur le court terme (*Made in China 2025* pour la montée en gamme de la technologie chinoise) mais aussi sur le long terme, notamment avec sa branche Énergie et la *Global Energy Interconnection Initiative* (GEII), soit le projet de construction du premier réseau d'électricité mondial. Lors du 19^{ème} Congrès National du PCC en octobre 2017, la BRI a été inscrite dans la Constitution du parti.

⁴⁶ « La Belt and Road Initiative : L'Europe, terminus du rêve chinois ? » B. Claverie, *Revue internationale et stratégique*, Ed. A. Colin 2019/4, n°116.

Enfin, comme le soulignent de nombreux observateurs, le projet est en constante évolution, témoignant de la plasticité et de l'adaptabilité des Chinois. Depuis sa création, le cadre géographique des routes de la soie n'a cessé d'évoluer. Il s'étend aujourd'hui bien au-delà de la région eurasiatique et du tracé historique des anciennes routes reliant la Chine à l'Occident.

1. Les itinéraires des nouvelles routes de la soie

En 2011, Pékin a lancé le forum « 16+1 » de coopération avec les pays d'Europe centrale et orientale (PECO). L'idée de ce projet est née lors de la visite du président polonais Bronislaw Komorowski à Pékin. Seize États sont alors concernés par ce rapprochement avec la Chine : l'Albanie, la Bosnie Herzégovine, la Bulgarie, la Croatie, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Macédoine, le Monténégro, la Pologne, la République tchèque, la Roumanie, la Serbie, la Slovaquie, et la Slovénie. Subséquemment, le secrétariat G16+1 ouvre à Pékin en septembre 2012, officialisant ce groupement.

Le format « 16 + 1 », loin d'être une coquille vide, se réunit annuellement depuis sa création. Il s'est ainsi retrouvé à Varsovie en 2012, à Bucarest en 2013, à Belgrade en 2014, à Su Zhou en 2015, à Riga en 2016... Ces sommets voient généralement l'adoption de directives, proposées par la partie chinoise et adoptées par la partie européenne. En 2016, une nette évolution s'est dessinée.



La coopération entre la Chine et les PECO a favorisé la modernisation des infrastructures. Par ces projets, l'accès de la Chine aux pays d'Europe est garanti par voie terrestre et par voie maritime.

Des besoins et donc des perceptions de la Chine très contrastées

Le besoin en infrastructures est déséquilibré entre les pays de l'ouest et les pays de l'est de l'Europe, qu'ils soient membres ou non de l'Union européenne. Le niveau des équipements, forcément hétérogène entre anciens et nouveaux pays de l'UE suscite une certaine impatience de ces derniers qui souhaitent combler leur retard rapidement. Le Premier ministre hongrois, Viktor Orban, en évoquant ce différend, ne manque d'ailleurs pas de faire monter la pression : « Si l'Union européenne ne peut payer, nous nous tournerons vers la Chine ».

Mais, les pays du sud de l'Europe (Portugal, Grèce), durement touchés par la crise de 2008, ont également fait l'objet d'une attention chinoise particulière qu'ils ont reçue positivement.

De fait, les nouvelles routes de la soie sont perçues de façon très différente selon les pays membres de l'Union européenne. Les pays d'Europe centrale et du sud font l'objet d'une démarche particulière de la Chine qui les considère comme autant de points d'accès au marché européen.

Inversement, les pays de l'ouest s'inquiètent de voir la Chine investir dans la division de l'Europe. L'ancien Premier ministre danois a notamment fait part de ses craintes de voir l'Union européenne s'apercevoir trop tard que des pans entiers d'infrastructures en Europe centrale et orientale dépendent de la Chine, à l'instar du port du Pirée.

La carte des corridors qu'occupe ou que vise la BRI met en évidence des zones de passage géostratégiques. Les corridors terrestres sont au nombre de 6 :

- Corridor Chine – Myanmar - Bangladesh – Inde
- Corridor Chine – Asie du Sud est
- Corridor Chine - Pakistan
- Corridor Chine – Asie Centrale – Moyen Orient
- Corridor Chine - Europe
- Corridor Chine – Mongolie - Russie

Les corridors routiers sont complétés de corridors ferroviaires : la liaison ferroviaire YU'Xin'OU relie Chongqing (km 0 de la BRI) à Duisbourg en Allemagne, le plus grand « port intérieur d'Europe ».

Une route maritime complète le dispositif terrestre : elle traverse l'océan Indien, passe par le littoral est africain et atteint la

Méditerranée par le canal de Suez. Elle suit dans l'océan Indien, le « collier de perles » de sécurisation des intérêts chinois. Enfin, l'ouverture d'une route de la soie passant par l'Arctique est également envisagée par les autorités chinoises. Avec cette route, la liaison entre la Chine et l'Europe pourrait ainsi être raccourcie en distance et en temps.

Aux routes terrestres et maritimes, se superposent les réseaux d'oléoducs et gazoducs tandis que nombre d'entre eux aboutissent aux ensembles portuaires qui longent la route maritime.

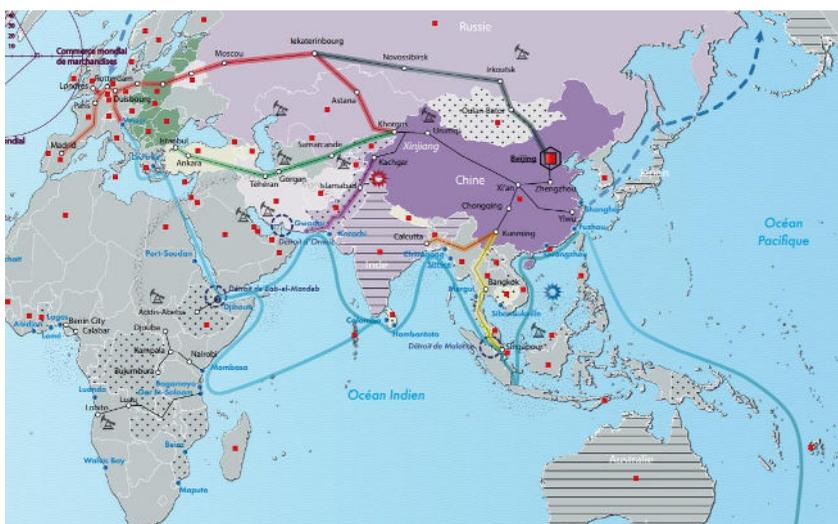


Figure 6a : Les nouvelles routes de la soie⁴⁷

47 JC Fichet - Cartolycée 04/2020

- Les composantes terrestres de la BRI:

— Principaux axes de communication terrestres existants ou planifiés (axes ferroviaires / axes routiers)

Six corridors stratégiques organisent les routes terrestres de la soie :

	Corridor Chine - Bangladesh-Inde		Corridor Chine- Asie centrale - Moyen-Orient
	Corridor Chine - Asie du Sud-Est		Corridor Chine - Europe
	Corridor Chine - Pakistan		Corridor Chine - Mongolie - Russie

- Les composantes maritimes de la BRI:

 Route de la soie maritime du XXI^e siècle.

 Projet de route maritime arctique.

 Ports, existants ou en projet dans lesquels la Chine possède des participations économiques (sur le territoire national chinois le symbole renvoie aux grands ports).



Principaux bassins d'hydrocarbures qui garantissent les importations chinoises.

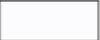


Siège de la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures (BAII ou AIIB), créée en 2014: Un outil de financement des projets et de gouvernance internationale.



Pays membres de la BAII (régionaux et non régionaux).

- L'Organisation de Coopération de Shanghai (OCS): une initiative initiale ancienne de sécurisation des frontières en Asie centrale (2001).

 États membres.  États observateurs.  États partenaires de discussions.

- Une diplomatie des sommets.



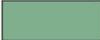
Les forums Chine - Afrique depuis 2000. 7^{ème} forum à Beijing en 2018 : la Chine promet une aide de 60 milliards de dollars au continent africain.

Beijing

Le 2^{ème} forum des «Nouvelles routes de la soie» (avril 2019) est l'occasion pour la Chine de multiplier les signatures d'accords de coopération.



Premier forum sur la coopération Chine - Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC) - 2014.

 Les 16 pays d'Europe centrale et orientale participant au Format «16 + 1» : une coopération avec la Chine engagée depuis 2012.

-  Cahemire pakistanaï par lequel passe le corridor Chine - Pakistan : une région contestée, revendiquée par l'Inde et soumise à de fortes tensions.
-  Arc des crises marqué par une instabilité politique, des conflits et/ou des risques terroristes : une menace pour les intérêts et investissements chinois.
-  Espaces maritimes soumis aux risques de piraterie.
-  Déroit stratégique : la nécessité de sécuriser les itinéraires maritimes.
-  Djibouti : base militaire officiellement possédée par la Chine à l'étranger (inaugurée en 2017).
-  La mer de Chine méridionale au coeur des tensions et des revendications de souveraineté entre la Chine et ses voisins (ex: Spratley, Parcel).
-  Pays vulnérables financièrement vis à vis de la Chine. Les prêts chinois constituent une part importante de la dette nationale*.
-  Le groupe «Quad» (Quadrilateral Security Dialogue) : Quatre puissances inquiètes d'une possible hégémonie chinoise et qui souhaitent proposer des alternatives aux nouvelles routes de la soie.

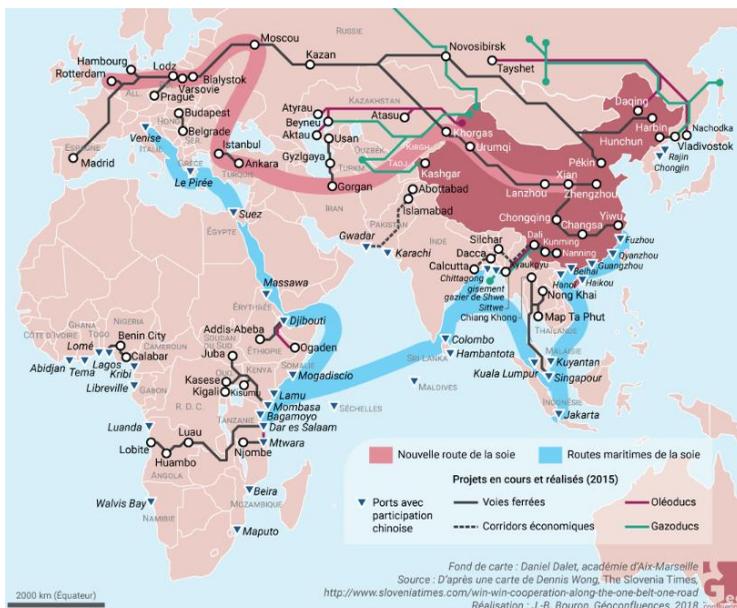


Figure 6b : les itinéraires des Nouvelles routes de la Soie

2. La BRI en Méditerranée

2.1. En géopolitique aussi, la nature a horreur du vide et la Chine a le champ libre en Méditerranée

Fruits d'un savant cocktail de stratégie planifiée et de conquêtes tactiques d'opportunités, le concept chinois l'incitative des « nouvelles routes de la soie » est constitué d'un réseau économique et commercial englobant l'Asie centrale, l'Europe centrale, le Moyen Orient et l'Afrique de l'est. Ce réseau de routes terrestres et surtout maritimes se nourrit de lourds investissements chinois, dans les secteurs des transports, de l'infrastructure portuaire et aéroportuaire, de l'énergie, des ressources minières, des terres agricoles, des télécommunications, des parcs industriels, des projets touristiques, culturels, et immatériels (normes, standards, numérique)

Ce vaste programme rassemble environ 70 pays (soit 4,4 milliards d'habitants) représentant 40 % du PIB mondial, tandis que les investissements chinois dans les pays concernés sont estimés à plus de 145 milliards de dollars, et pourraient atteindre à terminaison, la somme faramineuse de mille milliards de dollars.

« De manière générale, la politique étrangère chinoise fonctionne par concepts et priorités de référence, édictés par le gouvernement central et qu'elle décline et applique à un maximum de régions et de situations. Cette approche est à pleinement considérer pour analyser l'activisme chinois en Méditerranée : pour la Chine, il s'agit moins de développer une stratégie spécifique à la zone que d'utiliser cette zone pour l'internationalisation et le développement de ses priorités (...), à savoir l'extension européenne de la route maritime des routes de

la soie »⁴⁹.

La Chine préfère choisir ses partenaires : une des clés de voûte du déploiement de la BRI est sa capacité à négocier au cas par cas ses politiques de partenariat, dans le cadre d'accords bilatéraux mis en œuvre avec certains États ou groupes d'États⁵⁰. Ce *modus operandi* lui permet d'obtenir des ancrages solides et particulièrement durables car ils répondent à une attente forte des pays « cibles » qui font bien souvent face à une situation économique dégradée. L'absence de cohérence régionale méditerranéenne laisse clairement le champ libre à la Chine. Initiée il y a 25 ans avec le processus de Barcelone, l'émergence d'un dialogue euro-méditerranéen fort n'a jamais véritablement abouti et les espoirs ont vite été déçus. De même, malgré quelques initiatives, notamment au travers de la Politique européenne de voisinage (PEV) instaurée en 2004, les avancées européennes vis-à-vis de la Méditerranée sont infimes et illisibles⁵¹. Comme si le laissez-faire tenait lieu de ligne directrice, l'Europe est absente du jeu : « *la panne européenne est aussi euro-méditerranéenne* »⁵²

Sans l'existence de véritables mécanismes de solidarités régionales susceptibles de contrer des situations de crises structurelles ayant un impact sur la population, la Chine devient un « recours évident » pour ces pays et un partenaire naturel. C'est en procédant de cette manière qu'elle a pu prendre pied en Grèce, en Italie, en Espagne, au Portugal ainsi qu'à Chypre et Malte. De la même manière, elle s'est implantée dans la rive sud au Maroc, en Algérie, en Égypte particulièrement autour du canal de Suez ou en Tunisie. Sur cette partie du continent africain, la Chine ne fait pas mystère de sa

⁴⁹ « La Chine en Méditerranée : une présence émergente », A. Ekman, *Ifri* - Février 2018

⁵⁰ « Seven Years of the 16+1 : An assessment of China's Multilateral Bilateralism in Central Europe », J. Szczudlik, *Ifri*, Avril 2019

⁵¹ « La politique européenne de voisinage en échec ? » – J.F. Drevet, *Futuribles* 2018/3

⁵² « Méditerranée : quand l'horizon s'éloigne », S. Abis, *Futuribles*, Avril 2019. - 2020/1

volonté d'accroître son engagement avec ces pays dans le cadre de l'initiative BRI⁵³ et recourt aux accords bilatéraux mais fait également appel aux mécanismes de coopération sous régionaux créés par le passé par la Chine (Forum *China-Africa Cooperation* (2012) et le *China-Arab States Coopération Forum* (2004)). Ainsi, Pékin ne s'inscrit pas dans une logique de dialogue avec un ensemble méditerranéen construit : comme en témoigne l'organigramme du ministère des Affaires étrangères de la RPC⁵⁴, elle considère d'un côté « l'Europe » et de l'autre « l'Afrique ». Elle n'hésite pas à déployer des programmes de formation destinés à ses ingénieurs et fonctionnaires en langue locale et devant les réticences, voire le refus (ou l'embarras) de pays de la rive nord de la Méditerranée de participer à un mécanisme de coopération formel créée par la Chine qui exclurait l'Union européenne, elle développe des forums régionaux et sectoriels, approchant plus volontiers des représentants du monde de l'entreprise et la société civile plus faciles à associer que les représentants des gouvernements⁵⁵.

Cette politique d'investissement au cœur des infrastructures dépasse bien souvent la simple dimension économique et présente des contreparties diplomatiques sur la scène internationale : l'opposition de la Grèce en juin 2017 à toute condamnation de son « allié » chinois sur les questions des Droits de l'Homme⁵⁶ illustre le poids diplomatique des investissements.

2.2. De multiples initiatives dans les 23 pays du pourtour méditerranéen

⁵³ Déclaration en ouverture du China-Arab States Cooperation Forum - Juillet 2018

⁵⁴ Site du ministère des Affaires étrangères de la République populaire de Chine https://www.fmprc.gov.cn/mfa_eng/wjwb_663304/zzjg_663340/

⁵⁵ « La Chine en Méditerranée : une présence émergente », A. Ekman, *Ifri* - Février 2018

⁵⁶ « Droits de l'homme : quand Athènes ne s'oppose pas à Pékin », M. Maurisse, *Le Monde*, 21/06/2017

L'étude se limite ici aux pays les plus emblématiques de l'implantation chinoise en Méditerranée. De façon générale, si les investissements chinois fluctuent, ils restent d'un niveau très élevé et touchent un nombre grandissant de secteurs d'activité. Rares sont les « mauvaises affaires chinoises » comme en témoigne la revente de l'aéroport de Toulouse Blagnac⁵⁷.

Seuls les principaux secteurs sont mentionnés dans le présent chapitre.

➤ **La France**

La France, à l'instar de l'Allemagne, de la Suède ou de l'Espagne, bénéficie de l'effondrement des investissements chinois aux États-Unis (29 Milliards \$ en 2017 pour 5 milliards \$ en 2018). En 2018, la France a vu les investissements chinois passer de 1 milliard \$ en 2017 à 1,8. La France a accueilli 9% des investissements totaux de la Chine dans l'Union européenne et la frénésie d'achat chinoise n'épargne que peu de secteurs de l'économie française. Outre les terres céréalières et les vignobles, les Chinois se placent tant en clubs de vacances (Club Med), que dans l'hôtellerie (Campanile, Kyriad ou Première classe), le football (FC Sochaux-Montbéliard), la construction automobile (14% Peugeot), l'agroalimentaire (Aoste, Cochonou, Justin Bridou, Saint-Hubert), l'industrie du luxe (Lanvin, Marionnaud, Sonia Rykiel, Baccarat), l'énergie (30% GDF Suez) etc.... Si la France encourage les investissements et les accords bilatéraux avec la Chine (septième client de la France, la part de marché de la France en Chine est de 1,4 % et son deuxième

⁵⁷ Le rachat par le consortium chinois Casil Europe de l'aéroport de Toulouse Blagnac avait suscité crainte et indignation en 2005 : pourquoi Toulouse ? la proximité du pôle aéronautique et spatial expliquait elle l'intérêt chinois ? Début 2020, la vente à Eiffage a posé tout autant de questions bien que l'opération financière s'est avérée payante (grosse plus-value réalisée et règles comptables modifiées pour augmenter leurs dividendes).

fournisseur, la part de marché chinoise en France est 9 %), le gouvernement affiche cependant dorénavant clairement son opposition aux « investissements de pillage » et les investissements devraient devenir plus sélectifs, s'ils ne le sont pas déjà suite au renforcement du décret Montebourg : « *les investisseurs chinois ne connaissent que le rapport de force* » a fait remarquer B. Lemaire à Pékin en janvier 2018. Le bras de fer entre le gouvernement et le géant chinois des télécoms et des smartphones Huawei sur le déploiement de la 5G en France, qui défraie la chronique depuis plusieurs mois, en est le meilleur exemple.

Un focus sur la présence chinoise en région PACA met en lumière aussi bien le textile (*Marseille International Fashion Center 68*) que la chimie (construction de pneus plus écologiques pour en être le porte drapeau européen du groupe Quenchen Silicon Chemical) ou la logistique (plateforme Alibaba à Fos sur Mer en tant que porte d'entrée vers le Maghreb et l'Afrique de l'ouest). Le touriste chinois est quant à lui happé via une série qui relate les aventures de deux familles de la province de Wenzhou en Provence que la plus grande chaîne de télévision chinoise diffuse. Enfin, Marseille est devenue le point d'arrivée de nombreux câbles sous-marins (notamment ceux provenant d'Asie via le canal de Suez) et concentre une part importante des investissements mondiaux dans ce secteur⁵⁸.

En parallèle, la présence française en Chine concerne également nombre de secteurs (agroalimentaire, industrie, transports, grande distribution, services financiers...) et représentent 570 000 emplois pour plus de 1 100 entreprises. Le partenariat économique se traduit par la consolidation de coopérations industrielles dans le nucléaire civil et l'aéronautique, la coopération scientifique, universitaire.

⁵⁸ « Marseille, Nouvelle cible de la Chine », *L'Express* P. Falga, 02/02/2018

➤ La Grèce

L'exposition de la Grèce à la Chine est très forte, d'autant plus forte que la Chine a su valoriser la Grèce au moment de la crise financière de 2009/2010. La société chinoise COSCO est devenue le principal gestionnaire du port du Pirée, premier port de Grèce et l'un des plus grands de Méditerranée en prenant 51% du capital du port dès 2016, et 67% début 2020. COSCO ambitionne à court terme de transformer le port du Pirée en hub à conteneurs et souhaite renforcer sa place de premier port européen pour ce qui concerne le trafic des voyageurs⁵⁹. La position géographique de la Grèce et donc du port est éminemment stratégique car le pays constitue historiquement une passerelle naturelle entre Orient et Occident : les investissements chinois dans les infrastructures de transport en Grèce commencent dès à présent à affecter l'activité des autres hubs portuaires et logistiques traditionnels (Rotterdam, Anvers et Hambourg). Le cas du port du Pirée illustre de façon évidente, le renforcement que vise la Chine entre ses différents investissements pour constituer *in fine* un réseau logistique cohérent et autonome : la marchandise acheminée dans les ports peut être stockée et exploitée dans les parcs/pôles économique construits par des entreprises chinoises ou être acheminées vers d'autres destinations grâce aux lignes de fret nouvellement créées ou réactivées dans le cadre des Nouvelles routes de la soie⁶⁰.

Outre les activités portuaires, la Chine investit également massivement en Grèce dans les énergies, les télécommunications, la mode, le tourisme et les cosmétiques. À noter qu'un investissement dans la pierre à hauteur de 250 000 € permet la délivrance d'un laissez-passer dans l'espace Schengen pour 5 ans

⁵⁹ « La Belt and Road Initiative : L'Europe, terminus du rêve chinois ? » B. Claverie, *Revue internationale et stratégique*, Ed. A. Colin 2019/4

⁶⁰ « China's belt and road and the world : competing forms of globalization », Alice Ekman et al., *Ifri*. 26/04/19

(programme Visas dorés).

➤ **Le Portugal**

La Chine a massivement investi au Portugal. En dérouté économique et financière après la crise financière mondiale de 2008 et mi 2019, le Portugal est le premier pays de la zone euro à lancer un emprunt en yuan sur le marché chinois. Les investissements chinois occupent alors nombre de domaines : énergie, assurance, secteur bancaire ... Mi 2019, la ministre des affaires étrangères appelait les entreprises chinoises à investir dans la concession d'un nouveau terminal de containers dans le port de Sines, la ville natale de Vasco de Gama qui ouvrit la route des Indes... Certaines tentatives d'investissement chinois ont néanmoins échoué, telle l'OPA du groupe China Three Gorges sur l'électricien du pays mais les ordres de grandeur sont les suivants : 45% du marché énergétique portugais est détenu par les Chinois, 33 % du marché des assurances et 15 % du secteur bancaire. L'autre secteur particulièrement attractif pour les Chinois est celui de l'immobilier associé à la politique du visa d'or. Entre 2010 et 2016, les investissements chinois ont représenté 3,6% du PIB portugais (taux le plus élevé dans l'UE derrière la Finlande).

➤ **L'Italie**

Premier pays du G7 à soutenir officiellement la BRI mi 2019, l'Italie se tourne vers la Chine en espérant sortir du tunnel de la récession. La revitalisation des ports de Trieste à l'est tout comme celle de Gênes à l'ouest est escomptée tandis que le terminal des portes conteneurs de Naples est dans les mains chinoises depuis 2008. Pékin porte également ses intérêts sur le groupe spatial et aéronautique Leonardo et promeut encore et toujours l'électronicien Huawei très largement en Italie. Depuis le début des

années 2010, le « *made in Italy* » a suscité la convoitise chinoise et pour mieux répondre aux besoins de la Chine assoiffée de technologies et optimiser les partenariats, une agence de notation chinoise a dorénavant pignon sur rue à Milan. Le célèbre constructeur nautique, Ferretti a été repris par les Chinois tout comme les entreprises de Lombardie Pirelli, la filiale mobile de Telecom Italia, ou encore la filière du luxe avec Ferragamo, Cucinelli qui apprécie le rapprochement des milliardaires de Hong Kong. Le domaine du prêt à porter est investi par la Chine depuis plus de 30 ans en Italie : une communauté de 50 000 personnes est implantée à Prato près de Florence et s'est intéressée en Toscane à l'industrie « *made in Italy* ». ⁶¹

➤ **L'Espagne**

Autre pays avec lequel la Chine ressert ses liens en pleine guerre commerciale avec les États-Unis, l'Espagne. À l'instar de l'Italie, le pays se montre très réceptif aux investissements chinois. En 2012, la banlieue madrilène constituait déjà la plus grande zone commerciale chinoise d'Europe : 2000 entreprises chinoises s'y étaient installées. Si les investissements chinois sont plus importants en chiffres en Angleterre et en Allemagne, ils sont plus importants en Espagne (et au Portugal) en pourcentage par rapport au PIB. Depuis 2017, COSCO opère dans les ports de Valence et de Bilbao. En contrepartie des nombreux investissements chinois, les exportations espagnoles vers la Chine augmentent fortement (+28% en 2017).

➤ **Chypre**

Chypre, autre pays adepte du visa d'or, est un point d'entrée stratégique pour l'accès vers l'Europe. L'île a accueilli les projets

⁶¹ « Les routes de la soie et l'expansion chinoise », *Institut Français de la Mer*, 31/01/2019

d'investissements chinois dans tous les secteurs d'activités : immobilier, transport maritime, services financiers, tourisme, énergie renouvelable. Le commerce bilatéral Chine / Chypre pourrait atteindre le milliard de dollars dans les années à venir, soit environ 5 % du PIB chypriote. Des secteurs d'investissement sont scrutés par l'Europe et la Banque centrale européenne a par exemple tardé à valider un important prêt à la République de Chypre pour la construction d'un nouveau terminal gazier. En effet, si Chypre vise l'importation de gaz naturel liquéfié (GNL) par voie maritime et la regazéification pour alimenter le réseau électrique et réduire sa dépendance au pétrole et au fioul, le chantier a été attribué à un groupe chinois, peu expérimenté en la matière et pour un coût qui questionne⁶². Le conflit turco-chypriote ne semble pas rebuter les investissements chinois.

➤ **Malte**

La délégation maltaise à Bruxelles a défrayé la chronique début mai 2020. En effet, les services secrets belges s'inquiètent de la mise en place d'une station d'espionnage par la Chine au sein de l'ambassade de Malte qui fait face au siège de la Commission européenne et dont la rénovation haut de gamme a été financée par la Chine, trois ans après que Malte rejoignait l'Union européenne. Dans le pays, « *les prises de participations leur permettent d'être présentes dans les conseils d'administration, d'avoir vision complète des activités, d'accéder à l'information sur les modes de management et au final, bénéficier d'une forme de transfert de technologies tangible* »⁶³.

⁶² « Chine : le gaz chypriote à portée de gain », J. Lefilliâtre, *Libération* 07/06/2020

⁶³ *Les nouvelles routes en Méditerranée. Cartographie de la Méditerranée*, C. Gaumont et J. Limongi, Rapport de stage institut FMES, septembre 2019. – Master 2 Sciences Po

➤ **Le Liban**

Le Liban traverse l'une des pires crises économiques de son histoire et pourrait voir arriver les investissements chinois avec opportunité : le cadre « collaboratif » y est déjà disponible à travers le mémorandum d'entente sur la coopération dans le cadre de la BRI signé en 2017. Les sociétés chinoises, qui ont démarré leurs repérages, semblent surtout intéressées par le secteur des transports et des infrastructures, dont celui du chemin de fer et des ports, Tripoli en tête. La pression des États-Unis pour que le Liban ne tombe pas dans la sphère d'influence de la Chine entraînant ainsi la dévaluation de la monnaie face au dollar américain et l'absence de liquidités, offre un contexte propice à l'implantation chinoise.

➤ **Israël**

Les investissements chinois en Israël sont dans le collimateur de l'allié historique, Washington. En effet, si l'ambassade d'Israël aux États-Unis précisait le 15 mai 2020 que « *l'investissement chinois en Israël ne représente que 0,4 % de l'investissement chinois dans le monde et 3 % de l'investissement étranger en Israël* », l'augmentation des investissements chinois dans des entreprises israéliennes est néanmoins certaine, en particulier dans les industries dont les produits sont à double usage militaire et commercial (drones ou intelligence artificielle). La crainte des États-Unis est que la Chine utilise les entreprises israéliennes pour découvrir des secrets américains et que Pékin transfère le savoir technologique israélien à son allié iranien. Un « nouveau champ de bataille » entre États-Unis et Chine pourrait donc s'ouvrir dans cette zone de la Méditerranée.

➤ **La Turquie**

La Chine occupe le troisième rang des coopérations turques après la Russie et l'Allemagne. La Chine est présente via les activités portuaires, la téléphonie, le tourisme mais également au travers des partenariats en matière de prêts internationaux et de coopération bancaire : la Chine est le principal partenaire de la Turquie en la matière. Récemment, les exportations de légumes turcs ont envahi les marchés chinois et les produits laitiers. La Turquie a commencé à mettre en place les centres logistiques promis pour le projet autoroutier chinois reliant l'extrême est de l'Asie aux côtes européennes de l'océan Atlantique. Enfin, le plus gros investissement chinois en Turquie concerne la construction d'une centrale thermique et des ports associés pour le transport du charbon. Si le projet annoncé en septembre 2019 se concrétise, la centrale financée par la Chine représentera 3% de l'approvisionnement total en électricité de la Turquie.

➤ **L'Afrique du Nord**

Longtemps perçus par les Chinois comme une chasse gardée de l'Union européenne qui ne les a intégrés que tardivement dans sa stratégie de déploiement économique mondial, les pays du Maghreb sont dorénavant ouvertement approchés par Pékin⁶⁴. Les accords bilatéraux sont le cadre de collaborations. En complément et de façon pragmatique, Pékin ancre des engagements diplomatiques via des organisations régionales (Forum de Coopération Chine-États Arabes – FCCEA).

Le commerce, le développement d'infrastructures, la construction de logements, de ports et le lancement de nouvelles liaisons maritimes, la coopération financière, le tourisme et l'industrie

⁶⁴ « Les routes de la soie et l'expansion chinoise », *Institut Français de la Mer*, 31/01/2019

manufacturière sont autant de secteurs dorénavant investis par la Chine au Maghreb, couplant avantageusement la politique de non-ingérence de la Chine à la frilosité du Maghreb vis-à-vis des engagements normatifs contraignants des accords avec les États-Unis ou l'Union européenne. La Chine y accroît également son influence au travers d'engagements culturels⁶⁵ : non seulement des instituts Confucius voient le jour en Afrique du Nord mais le nombre de bourses permettant aux étudiants de poursuivre leurs études en Chine explose également. La Chine est dorénavant la deuxième destination après la France.

Un rapprochement politique et économique entre l'Égypte et la Chine avait été amorcé dès les années 1970. La relation de « coopération stratégique » a été établie en avril 1999. Tandis qu'en 2011, les Occidentaux montrent quelque hésitation pour se positionner, voire gèlent des activités ou se désengagent face aux troubles qui secouent l'Égypte, Pékin a très rapidement tendu la main aux autorités de transition, dès les révoltes populaires maîtrisées. Fidèle à elle-même, la Chine promeut la non-ingérence dans les affaires intérieures des États ou la neutralité vis-à-vis du régime politique. Pékin accueille donc sans état d'âme le candidat des Frères musulmans et fait de même après le coup d'état militaire pour le maréchal Al-Sissi. La convergence politique s'accélère avec la conclusion fin 2014 d'un « partenariat stratégique intégral », établi sur le long terme : « *en cas de tensions occasionnelles, la coopération entre les deux pays ne doit pas dérailler. Une sorte de promesse de soutien et de loyauté croisée*⁶⁶ ». La position stratégique de l'Égypte à l'intersection du Proche Orient, de l'Afrique de l'Europe du Sud et du bassin méditerranéen et de son

⁶⁵ Des centres Confucius sont abrités par les Universités du Caire et de Suez ; un centre Confucius a été inauguré en Tunisie en 2018.

⁶⁶ « La Chine et l'Égypte, un « partenariat stratégique intégral » en pleine expansion », *Le Monde avec AFP*, 26/01/2019

contrôle du canal de Suez font de ce pays un acteur clé de la stratégie qui accompagne la BRI : le Caire obtient ainsi le soutien de l'AIIB en 2015 (seul pays africain et 2^{ème} du Moyen-Orient avec Oman), se voit offrir l'opportunité de se raccrocher à la dynamique des BRICS et se rapproche de l'OCS. À l'occasion de l'épidémie du Covid-19, la Chine recevra une aide médicale organisée par Al-Sissi et le drapeau chinois est alors projeté sur les monuments du Caire ou de la Vallée du Nil !

Si l'Égypte présente les échanges les plus développés du Maghreb avec la Chine, l'Algérie arrive en seconde position : elle est ciblée en raison de ses ressources énergétiques. La Chine a pris la place de la France en devenant le premier partenaire économique en 2013. La construction du port en eau profonde de El Hamdania à Cherchell a été financée par un prêt chinois (3,3 milliards dollars) et la construction de l'opéra national d'Alger, la grande mosquée d'Alger ou encore l'hôtel Sheraton en bord de mer ont amené des milliers de travailleurs et commerçants chinois : le quartier de Boushaki dans la banlieue d'Alger est un nouveau Chinatown. Comme pour l'Égypte, un partenariat stratégique global a été signé dès 2014. Il le sera avec le Maroc en 2016, à l'occasion de la visite du roi Mohammed VI en Chine : depuis, les investissements et les échanges commerciaux ne cessent d'augmenter. La plate-forme Tanger Med 1, dans le nord, est devenue le plus grand port à conteneurs d'Afrique⁶⁷. Huawei prévoit d'y établir des centres logistiques régionaux et les projets fleurissent : la « Cité Mohammed VI Tanger Tech » devrait accueillir deux cents usines dans les dix prochaines années, faisant du Maroc la plus grande plate-forme industrielle chinoise du continent⁶⁸.

⁶⁷ « Pékin conforte son implantation au Maghreb », A. A. Ghafar, A. Jacobs, *Le Monde diplomatique* 09/2019

⁶⁸ « Tanger Tech : le chinois CCCC exige les mêmes avantages que Renault et PSA », Hayat Gharbaoui, *Médias* 24, 30/04/2019

En 2018, Pékin signe des MOU avec la Tunisie et la Libye⁶⁹ et se positionne dorénavant derrière la France et l'Italie pour les ventes en Tunisie. Si en 2011, la Chine a dû évacuer ses ressortissants de Libye et se retirer d'importants projets, la Chine n'a pas pour autant fait un trait sur le pétrole libyen qui ont plus que doublé depuis 2017⁷⁰ et a fait savoir qu'elle participera à la reconstruction une fois la paix restaurée⁷¹.

3. Les projets de la BRI et la politique chinoise de remise en cause des instances de gouvernance occidentales

« *La crise du Covid-19 accélère et révèle de façon spectaculaire les tendances latentes, notamment le désinhibition chinoise* »⁷². En effet, depuis que la Chine affiche clairement son entrée dans la course à la suprématie mondiale, le pays est extrêmement pragmatique : lorsqu'en 2010 les États-Unis font évoluer leur aide au Pakistan vers une aide non militaire, les Chinois se manifestent dans la foulée et proposent la signature de plus de 30 milliards de dollars de contrats. De même, si Pékin opte pour l'organisation d'un concert de Jennifer Lopez au Turkménistan pour « attendrir » le dictateur Niazov, il sait aussi envoyer son chef du service des renseignements en Afghanistan pour négocier les contrats et assume tout autant de verser directement de l'argent au dirigeant kazakh.

En complément de ces modes d'intervention « ponctuels » pour le

⁶⁹ « Tunisia joins China's Belt and Road Initiative as it seeks to diversify trade, investment », Lamine Ghanmi, *The ArabAra Weekly*, Londres 09/09/2018

⁷⁰ « Pékin conforte son implantation au Maghreb », A. A. Ghafar, A. Jacobs, *Le Monde diplomatique* 09/2019

⁷¹ « Libya joins China 's BRI », Safa Alharathy, *The Libya Observer*, Tripoli 13/06/2018

⁷² *L'Europe face à la rivalité sino-américaine : le coronavirus comme catalyseur*, TTh. Gomart et al. Ifri/IFRI Mars 2020

moins étrangers à la politique occidentale, l'augmentation des capacités de la Chine pour intervenir à l'échelle du globe passe également par la remise en cause des réglementations créées après 1945 par les États occidentaux autour des États-Unis. La création de forums spécifiques, avec les pays destinés à affaiblir le multilatéralisme, la remise en cause des instances internationales, le développement de moyens d'influence de nature diverse sont les éléments les plus visibles de cette stratégie chinoise de contestation de l'ordre international actuel : si la Chine répugne aux alliances, elle est maître dans l'art de se créer une clientèle.

La Chine cherche à contourner le multilatéralisme et milite pour la conclusion d'accords bilatéraux, notamment avec certains des États membres de l'UE, en portant l'effort sur les États d'Europe centrale et du Sud. Pékin tente ainsi de fédérer les pays d'Europe gagnés par l'euroscpticisme autour de son initiative 17 + 1, inaugurée en 2012 au sein de laquelle se réunissent douze pays de l'Union européenne, cinq pays des Balkans candidats à une future adhésion à l'Union (Albanie, Serbie, Kosovo, Bosnie-Herzégovine et Monténégro) et la Chine. Dès 2012, la Chine a exposé sa stratégie pour l'Europe centrale et orientale en « 12 étapes ». La coopération se focalise essentiellement sur les infrastructures et les nouvelles technologies. Lorsque l'Europe exige des réductions des dépenses publiques à ses partenaires en difficulté, la Chine présente quant à elle des investissements. Pékin promet l'ouverture d'une ligne de crédit de plus de dix milliards de dollars et la création d'un fonds d'investissement doté de 3 milliards de dollars. Parallèlement, le pays renforce son rayonnement culturel dans la région avec l'ouverture d'instituts Confucius et la fondation Chine-Europe centrale et orientale⁷³.

⁷³ « La Belt and Road Initiative : L'Europe, terminus du rêve chinois ? » B. Claverie, *Revue internationale et stratégique*, Ed. A. Colin 2019/4, n°116.

Europe méridionale et Europe orientale sont donc perçues depuis Pékin comme des portes sur l'Union européenne, pour y accroître son influence. Les échanges commerciaux entre la Chine et les pays d'Europe centrale et orientale ont ainsi augmenté de près de 21% en 2018 et en 10 ans, la Serbie a reçu un tiers des prêts chinois tandis que la Bosnie 21%. La Chine utilise habilement les divisions actuelles du continent, qu'il s'agisse du clivage économique entre le nord et le sud, ou celui plus idéologique entre l'est et l'ouest. Comme rapporté au précédemment, elle contribue par son projet à aggraver les fractures⁷⁴, ce qui a entraîné les réactions des instances européennes qui ont manifesté leur inquiétude face à ce bilatéralisme intrusif qui génère des effets socioéconomiques et financiers importants.

Les États de l'Union européenne critiquent très régulièrement le régime autocratique qui ne garantit ni les droits de l'homme ni l'état de droit mais le principal point dur est d'ordre économique. Bruxelles refuse de reconnaître le statut d'économie de marché que la Chine devait mécaniquement obtenir après son adhésion à l'OMC car, entre autres, la Chine et ses conglomérats d'État refusent de soumettre leurs projets d'équipements aux normes juridiques européennes en matière d'attribution transparente des marchés publics⁷⁵. Au bilan, de nombreux analystes pointent le fait que le forum *Belt & Road* est destiné à rivaliser et concurrencer les grandes institutions que sont le G7, le G20 ou encore les BRICS. La Chine y parvient, lentement mais sûrement comme en témoigne le mémorandum d'entente signé en mars 2019 par l'Italie avec Xi Jinping, premier pays du G7 à se laisser « tenter », Monaco et Luxembourg ayant également conclu le même type de MOU.

⁷⁴ « La Belt and Road Initiative : L'Europe, terminus du rêve chinois ? » B. Claverie, *Revue internationale et stratégique*, Ed. A. Colin 2019/4, n°116.

⁷⁵ « La Belt and Road Initiative : L'Europe, terminus du rêve chinois ? » B. Claverie, *Revue internationale et stratégique*, Ed. A. Colin 2019/4, n°116.

Pourtant, à la même époque, la Commission européenne présente aux dirigeants européens lors du Conseil européen des 21 et 22 mars 2019, un document expressément élaboré pour clarifier les implications multiples des nouvelles routes de la soie, qu'elles soient économiques, commerciales, technologiques ou sécuritaires. La Chine y est décrite comme un « *rival systémique soutenant des modèles alternatifs de gouvernance* » et qui, de par ses prétentions en mer de Chine du Sud, « *affecte l'ordre juridique international*⁷⁶ ». L'institut Montaigne parle alors de « *révolution copernicienne* » pour tenter de limiter les chantages aux transferts de technologies lors d'investissements européens en Chine et d'accéder aux marchés publics chinois et à des secteurs jusqu'alors verrouillés. Un an plus tard, qu'en est-il ? Les élus locaux de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur démarchent la Chine pour développer le projet *Marseille International Fashion center* 68 ; le port de Trieste a vu le commerce du fret exploser par les investissements chinois, venant même concurrencer les grands ports du nord de l'Europe avec des trajets considérablement raccourcis pour le déchargement des marchandises après être passé par le canal de Suez ; les discussions sur la 5G divisent toujours les pays membres de l'Union avec Londres qui a ouvert une partie de son infrastructure 5G à Huawei et l'Allemagne qui refuse d'exclure l'opérateur chinois de son réseau 5G quand un quart des voitures vendues en Chine sont allemandes et lorsque les États-Unis brandissent la menace des taxes sur ces mêmes voitures allemandes...

La BRI est avant tout un outil stratégique de vision à long terme, par opposition aux objectifs dorénavant de court terme de la plupart des projets européens. Compte tenu de leurs cadres

⁷⁶ « Le président chinois en tournée dans une Europe qui l'attend de pied ferme », L'UE durcit le ton face à la Chine, F. Lemaître et al., *Le Monde* 20/03/21 mars 2019

géographique et sectoriels élargis, les nouvelles routes de la soie peuvent aujourd'hui s'apparenter à une nouvelle proposition d'organisation de la mondialisation⁷⁷. Il s'agit de mettre en avant un « autre » signal fort et contrebalancer l'épicentre des prises de décisions « à l'occidentale ». Symbole fort de cette orientalisation des instances mondiales, le sommet 2020 de la BRI devait être organisé à Dubaï avant d'être reporté pour cause de pandémie.

Enfin, il faut souligner la « formidable » usine à propagande et de manipulation de l'information qu'est la Chine, sa propension à construire des réseaux d'agents d'influence⁷⁸, voire de corrupteurs à travers le monde. À titre d'exemple, il est ici fait mention de trois interventions notables et totalement décomplexées de la Chine. La première concerne son intrusion dans les instances européennes, la seconde, les commentaires de l'ambassadeur de Chine en France sur la gestion française de la crise du Covid-19 et la troisième, son adroite appropriation des territoires :

- Le 19 mars 2019, la Une du site européen *Politico*, magazine numérique américain très lu dans les milieux bruxellois, affichait, au moment des visites de Xi Jinping en Italie, à Monaco et en France, un article publicitaire intitulé « *Comment l'Europe peut être à la pointe de la révolution de l'intelligence artificielle* », signé ... Huawei. On y explique aux Européens que pour réussir dans le domaine des technologies de demain, il ne faut pas « *surréguler* » mais « *encourager un écosystème ouvert au sein duquel les développements européens peuvent s'épanouir ...* » !

⁷⁷ « China's belt and road and the world : competing forms of globalization », Alice Ekman et al., *Ifri*. 26/04/19

⁷⁸ D. Cameron est responsable d'un fond sino britannique d'un milliard de dollars pour soutenir les investissements en infrastructure de la BRI au Royaume Uni. Les ambassadeurs de Pékin que sont MM. Raffarin et de Villepin en France interviennent également très fréquemment sur les médias pour promouvoir la « générosité » chinoise.

- À l'occasion de la pandémie Covid-19, le ministre des Affaires étrangères a dû convoquer l'ambassadeur de Chine en France afin d'avoir des explications : en effet, sans retenue, M. Lu Shaye accusait début avril 2020, le personnel soignant des EHPAD français d'abandons de poste... De façon systématique, les démocraties occidentales sont accusées avec insistance par Pékin d'avoir failli face à la crise.
- Début juillet 2020, une publicité Huawei envahit les pages des grands quotidiens français : sur une pleine page, le fournisseur chinois de réseaux et *cloud* 5G, suspecté par l'Occident de liens ambigus avec le PCC, annonce : « *Nous avons décidé de faire du made in France* » et propose de « *construire l'avenir ensemble* ». Pour ce faire, les mots magiques de « *centre de recherche fondamentale* » et « *usine de production prochainement implantée* » en France se détachent, écrits en police blanche sur fond de camaïeu rouge virant au bleu... Prière de croire que Huawei est « *fier de concevoir et produire directement en France* » !

La Chine a d'autant plus un boulevard devant elle que les États-Unis eux-mêmes s'attaquent dorénavant au multilatéralisme et se retirent du rôle de « gendarmes du monde » qu'ils avaient endossé depuis la fin de la Guerre froide. Après s'être désengagés de l'UNESCO, ils se sont retirés du Partenariat Trans Pacifique qui visait précisément à mieux cadrer les pratiques commerciales de la Chine et l'OMC, processus bloqué depuis décembre 2019. Le président Trump a également refusé de nommer des juges à l'organe de réglementation des différends de l'OMS : la Chine a beau jeu pour tenir tête à l'Europe. En parallèle du repli américain, Pékin augmente son influence sur la scène internationale : le pays

est aujourd'hui à la tête de quatre organismes onusiens⁷⁹ sur quinze mais se heurte tout de même à quelques sursauts : en mars 2020, les Américains empêchent la candidate chinoise d'accéder au poste de directeur général de l'organisation mondiale sur la propriété intellectuelle⁸⁰.

Enfin, la remise en cause des instances gouvernementales par le Chine n'est plus seulement dictée par une politique économique. À l'occasion de la crise du Covid-19, c'est la composante militante qui jaillit, entre autres par sa « *diplomatie du loup combattant* » déployée avec une agressivité toute nouvelle⁸¹.

IV. QUELQUES DONNÉES CLÉS SUR L'ACTUALITÉ CHINOISE

Si les Nouvelles Routes de la Soie sont un projet phare qui concentre l'attention du monde et véhicule l'image d'une Chine forte, le pays rencontre toutefois des difficultés qui pourraient croître, à l'étranger (avec la remise en cause de l'acceptation de sa présence dans certains pays africains ou de son omniprésence en Asie – cas du Myanmar), ou en interne, avec des revendications de sa population, qu'il s'agisse de la classe moyenne qui reste très sensible aux problématiques environnementales ou la frange la plus pauvre de sa population dans l'ouest du pays notamment. Par ailleurs, les répercussions de la pandémie du Covid-19 ne sont pas

⁷⁹ Organisation de l'Aviation Civile Internationale, Organisation des nations unies pour le Développement Industriel, la Fondation pour l'Alimentation et l'Agriculture et enfin, l'Union Internationale des Télécommunications.

⁸⁰ « Trump, la Chine et la remise en cause de l'ordre libéral international » in *L'Europe face à la rivalité sino-américaine : le coronavirus comme catalyseur* – Trump, la Chine et la remise en cause de l'ordre libéral international, L. Nardon, Etudes de l'Ifri, mars 2020.

⁸¹ « Chine : la diplomatie du loup combattant », F. Lemaître et B. Pedroletti *Le Monde* 04/05/2020

encore connues mi 2020 mais l'ampleur mondiale de la crise ne devrait pas épargner la Chine. Les paragraphes suivants livrent un éclairage sur trois points clés, caractéristiques de la société chinoise, que le Parti surveille plus que jamais et que la pandémie du Covid-19 soulève des interrogations.

1. Le contrat social et les difficultés naissantes reconnues par le Parti

La mise en place d'un contrat social en contrepartie du pouvoir exclusif du parti est le fondement de la société chinoise. Or comme l'a ouvertement martelé le Premier ministre chinois à l'ouverture de la session annuelle de l'Assemblée nationale populaire du 8 mars 2019, « *le peuple a de nombreuses sources d'insatisfaction en matière d'éducation, de santé, de services aux personnes âgées, de logement, de sécurité des produits alimentaires et pharmaceutiques, de distribution de revenus...* ». Tous les domaines de la vie sociale sont gangrenés en Chine par la corruption, et l'accès à des équipements de qualité suit la voie hiérarchique et un long processus bureaucratique. L'accès à l'éducation, aux soins médicaux (uniquement dispensés en structures hospitalières), nécessite très souvent de « recourir aux enveloppes ». La population des campagnes n'est soignée que par des personnels ayant reçu une moindre formation.

Le 21 janvier 2019, devant les cadres du parti, Xi Jinping indique que la Chine doit faire face à « *des risques majeurs dans sept domaines : la politique, l'idéologie, l'économie, la science et la technologie, la société, l'environnement extérieur et la construction du parti* ». Il demande ainsi aux cadres d'être « *extrêmement vigilants face aux cygnes noirs et aux rhinocéros gris* », les premiers désignant des événements improbables aux

conséquences graves, les seconds des risques perçus de tous mais que personne ne parvient à contenir⁸². Le 5 mars 2019, le premier ministre chinois, à l'ouverture de la session annuelle de l'Assemblée nationale populaire, annonce que les « *Chinois sont confrontés à une situation complexe et difficile sur les plans intérieur et extérieur, comme on en a rarement connu depuis de nombreuses années* ». Conscients que leur légitimité repose essentiellement sur le développement économique mais que l'âge d'or de la croissance à deux chiffres est révolu (6,6% en 2018, chiffre à peu près similaire en 2019), le premier ministre annonce que « *la politique de priorité à l'emploi doit être appliquée dans tous les domaines (...) Pour la première fois, la politique de priorité à l'emploi a été érigée au niveau de la macropolitique* ». La déclinaison de cette stratégie est illustrée par le constat rapporté par un dirigeant chinois d'une librairie en ligne : « *si le chômage n'est pas plus élevé, c'est surtout parce que le gouvernement oblige, pour des raisons politiques, les grandes entreprises publiques à poursuivre leur recrutement même si elles perdent de l'argent* »⁸³.

Les difficultés chinoises se lisent également dans l'évolution de la politique fiscale 2019 du gouvernement chinois : les entreprises privées ont vu leurs impôts augmenter en flèche. Enfin, comme en témoigne Frédéric Lemaître, l'envoyé permanent du Monde à Pékin, une partie non négligeable de la population remet en cause l'immensité des investissements octroyés à l'étranger alors qu'elle considère qu'il reste beaucoup à faire au sein même de la Chine pour réduire les inégalités, améliorer les accès aux soins et à la formation ou encore résorber la misère qui sévit dans de nombreuses régions.

⁸² « En Chine, la fin de l'âge d'or de l'emploi », Xi Jinping saisie par le doute, F. Lemaître, *Le Monde*, 06/03/ 7 mars 2019

⁸³ « En Chine, la fin de l'âge d'or de l'emploi », Xi Jinping saisie par le doute, F. Lemaître, *Le Monde*, 06/03/ 7 mars 2019

Le premier cygne noir de notre civilisation moderne a surgi : la crise du Covid-19 est venue renforcer chacun de ces signaux de difficulté. Le chômage explose dorénavant (le chômage frictionnel est évalué à plus de 70 millions de personnes en recherche d'emploi début avril 2020⁸⁴) et l'ampleur de la dette publique et privée va considérablement compliquer l'injection massive de liquidités pour sortir de la crise économique qui fait suite à la crise sanitaire.

2. L'aspect sécuritaire

La stabilité du pays et le développement économique, la sécurité de tous sont autant de composantes que garantit le pouvoir central en bannissant toute velléité de transparence et de liberté d'expression politique.

L'extrême centralisation du pouvoir nécessite un contrôle performant de la population. La reconnaissance faciale instaurée dans un nombre croissant de villes, la notation des citoyens par des applications numériques⁸⁵ illustrent le durcissement du pouvoir et le contrôle de plus en plus étroit de la population, y compris par l'entremise de l'intelligence artificielle, domaine pour lequel la Chine investit des sommes considérables et dispose du deuxième volume de chercheurs dédiés (2295)⁸⁶, juste après les États-Unis (9835). Début 2020, les journaux rapportent une caméra pour huit

⁸⁴ Site de la banque Morgan- Stanley, 17 avril 2020

⁸⁵ Le principe du permis à points ou « crédit social », par ailleurs repris par les enfants en cas de décès du titulaire, supprime des droits aux services avant de supprimer des droits. En 2019, 17 millions d'habitants ont été interdits d'achat de billets d'avion et 6 millions bannis des trains à grande vitesse

⁸⁶ Rapport mondial 2019 sur les talents en IA <https://jfgagne.ai/rapport-mondial-2019-sur-les-talents-en-ia/>

habitants⁸⁷. Le nombre de données que la Chine peut traiter est donc considérable et elle peut les recouper à l'envi en l'absence de contraintes juridiques de protection des individus telles que celles instaurées par les pays occidentaux. La mise au point des logiciels bénéficie ainsi largement de cette disponibilité « sans fin » de données, facilitant d'autant la marche vers « la gouvernance intelligente » ou la dictature du *big data*.

Éradiquer toute contestation nécessite des moyens financiers. Le budget chinois consacré à la sécurité a connu une croissance de 13% en moyenne sur la dernière décennie. Depuis 2010, le budget officiel de la sécurité publique a été constamment supérieur au budget de l'armée populaire de libération et depuis 2014, le gouvernement, dans ses publications, omet les budgets provinciaux, pourtant loin d'être négligeables. Le budget du Xinjiang a par exemple augmenté de près de 93% entre 2016 et 2017 pour atteindre environ 7,4 milliards d'euros⁸⁸. En 2018, une réforme importante en matière de sécurité est relevée avec la création d'une Commission nationale de supervision. Alors que la Commission de discipline du parti ne peut s'intéresser qu'à ses membres, cette nouvelle entité peut, en dehors de toute procédure judiciaire, arrêter et détenir au secret durant six mois n'importe quel fonctionnaire, cadre d'une entreprise publique, enseignant ou agent hospitalier⁸⁹. La convocation du médecin premier lanceur d'alerte du Covid-19 et sa « réprimande » illustrent le système en place.

Ce durcissement s'explique par les menaces que représentent

⁸⁷ *Le Monde* du 7 mars 2019 rapporte que selon un groupe de hackers étrangers (GDI) « les données de 364 millions de profils sont recueillies chaque jour, centralisées sur 18 points de collecte avant d'être renvoyées vers des stations de police locales ».

⁸⁸ « De 1989 à 2019 : les évolutions de la doctrine chinoise de maintien de l'ordre depuis Tiananmen », M. Julienne, *Le Grand continent*, 27/06/2019

⁸⁹ « En Chine, la fin de l'âge d'or de l'emploi », Xi Jinping saisie par le doute, F. Lemaître, *Le Monde*, 06/03/ 7 mars 2019

l'internet ou encore l'ouverture inéluctable du pays au monde. En effet, si la toile est partiellement « bloquée » par le pouvoir central, elle ne peut l'être totalement. Le pouvoir doit donc constamment ajuster les interdictions au « juste acceptable » par la population pour éviter toute manifestation de mécontentement. Dès l'expansion de la pandémie du Covid-19 en Europe et aux États-Unis, le gouvernement chinois accumule les démonstrations d'aide et de communication publicitaire à outrance : cette communication est autant destinée à la population étrangère qu'au peuple chinois lui-même.

La chute du régime communiste polonais, la chute du mur de Berlin ou encore l'effondrement de l'Union soviétique ont contribué et contribuent encore à entretenir ce qui, depuis l'Occident, est assimilé à une paranoïa d'État devant l'ampleur des moyens déployés pour réprimer les événements de Tienanmen ou les excès de la politique mise en œuvre aujourd'hui à l'encontre des Ouïghours. La crainte qu'un mouvement social spontané puisse menacer la survie du Parti demeure dans l'esprit des dirigeants chinois. Cette situation constitue un réel défi pour le PCC car la Chine s'ouvre inéluctablement au monde et le nombre d'étrangers circulant en Chine croît en raison du tourisme ou du volume d'expatriés liés à la sphère des affaires. La société chinoise est très vivante et réactive mais uniquement sur des sujets tels le climat, la santé ou la pollution : l'expression est libre tant qu'elle n'est pas organisée, qu'aucun leader n'émerge et que la politique est absente des débats.

3. Le vieillissement de la population

La Chine détient, actuellement, un avantage considérable sur ses principaux rivaux sur la scène économique mondiale par sa population : 70% de sa population est en âge actif (15-59 ans),

contre 65% pour le Brésil, 62% en Inde, 60% en Europe de l'Ouest ou en Amérique du Nord et 54% au Japon. Elle comprend une proportion très faible de personnes dépendantes (enfants et personnes âgées) mais la baisse de la fécondité (et le déficit de femmes) d'une part et l'allongement de la durée de vie d'autre part vont bouleverser la structure de la population. Selon l'Institut national d'études démographiques, « *les projections des Nations unies indiquent que les personnes âgées de plus de 65 ans ou plus, qui était de 7% en 2000, devrait plus que tripler d'ici 2050, pour atteindre près de 25%, la Chine comptant alors 330 millions de personnes âgées* ». Se pose alors la question d'un prochain déficit de main d'œuvre qui aurait un impact sur l'ensemble de la production chinoise. Conscient de cette menace et de son imminence, le pouvoir chinois dit réfléchir à de nouvelles modalités de croissance.

In fine, les « nouvelles routes de la soie » permettent ainsi aux pays européens de poursuivre leur croissance dans un monde de plus en plus concurrentiel, et bénéficient au développement de la Chine, pour le plus grand bénéfice de ses classes populaires.

Ce projet pourrait être équilibré s'il n'était pas entaché par plusieurs signaux faibles, à l'instar de la poldérisation d'îlots dans les archipels des Paracels et Spratleys, dont la souveraineté est toujours contestée par les nations riveraines de la mer de Chine méridionale. Le projet est limité par la volonté systématique de la Chine de contourner l'Union européenne en privilégiant les négociations bilatérales directement avec les pays membres. À cela s'ajoute la nouvelle loi de sécurité nationale imposée par la Chine à Hong Kong, signe de la fin de l'exception démocratique de cette ancienne colonie britannique. À l'échelle européenne, des contraintes pèsent également sur le projet des nouvelles routes de la soie, comme l'illustre le veto posé par la Grèce à un communiqué de l'UE dénonçant les atteintes de la Chine aux droits de l'homme.



PARTIE II : LES SCÉNARIOS

Comme indiqué en début de recueil, une fois rapportées les caractéristiques majeures d'une part de la Chine, de sa gouvernance et des motivations qui la guident et d'autre part, de la zone Méditerranée dans sa plus large acception, il s'agit dorénavant de présenter des scénarios d'évolution de la BRI et de la Méditerranée.

L'échelle de temps ici considérée est la dizaine d'années et trois scénarios y sont développés. Ont été exclus deux scénarios⁹⁰ qui, s'ils survenaient dans un laps de temps court, auraient des répercussions qui ne seraient pas caractéristiques de la Méditerranée mais de la totalité du globe par l'empreinte chinoise sur la planète.

⁹⁰ En Annexes

SCÉNARIO A : EN MÉDITERRANÉE, LA BRI S'ESSOUFFLE

Préambule

Le scénario que nous avons établi nous projette à l'horizon 2030, alors que depuis 10 ans, de nombreux facteurs se combinent et limitent le déploiement de la BRI sur le bassin méditerranéen.

Un monde globalement appauvri par la crise du Covid-19, où les compétitions sont d'autant plus féroces que l'activité se raréfie, n'est plus un terrain aussi favorable aux desseins d'expansion chinois. D'autant plus que la Chine est contrainte de focaliser son attention sur sa situation intérieure pour maintenir son pacte social, colonne vertébrale du Parti, tout en faisant face à une hostilité grandissante au niveau international.

Dans ce nouveau contexte, on voit croître la perspective d'une solidarité méditerranéenne, prémices à une identité régionale, pour faire face à des enjeux partagés et à une « communauté de destins ». Une nouvelle donne, de nouveaux modes d'organisation, une gouvernance partenariale, des enjeux communs, sont autant d'éléments qui ont pour conséquence de ralentir le déploiement effréné des projets de la BRI en Méditerranée, tout en créant de nouvelles opportunités de développement entre les pays du bassin.

Introduction

Début 2020, la Chine et les Chinois célébraient l'année du Rat. Comme le prédit l'horoscope chinois, cette année est capitale puisqu'elle ouvre un cycle et les douze années qui suivent sont à l'image de l'année "o". Mi-2030, force est de constater que les années post-Covid n'auront pas fait mentir la tradition chinoise.... Après avoir contraint au confinement plus de quatre milliards d'individus en 2020, la pandémie du Covid-19 a constitué une épreuve majeure pour de nombreux pays, affectant économies et gouvernances. La pandémie a ainsi eu une influence considérable sur de nombreuses nations, Chine y compris. Après avoir largement contribué à la propagation du virus en masquant la réalité et l'ampleur de l'épidémie au début de l'année 2020, le régime chinois a tenté de bâtir un narratif à la gloire de son système via une puissante campagne de propagande et d'aide sanitaire mais il a aussi délibérément taxé d'inconséquence et de négligence les pays occidentaux face à la crise⁹¹ : il a ainsi crispé contre lui nombre d'entre eux. Même le continent africain n'a pas adhéré, autant qu'escompté, aux nouvelles routes de la soie sanitaires.

Si, en tentant de redynamiser son économie, le président Xi Jinping a pu éviter le chaos au sein du pays, malgré les deux rechutes de l'épidémie qui ont suivi la crise de fin 2019 et marqué l'hiver 2020-2021, il n'est pas parvenu à maintenir le cap qu'il s'était fixé lors son arrivée au pouvoir en 2012. En 2024, une nouvelle épidémie virale, cette fois-ci d'origine porcine et affiliée à la grippe H1N1, a eu un impact sur la reprise économique de la Chine, tant espérée par le Parti communiste chinois. Ironie du sort, c'est la mégapole de Chongqing, le kilomètre zéro des routes de la

⁹¹ La vidéo « Once upon a Virus », largement répandue sur les réseaux sociaux en avril 2019, ridiculise les États-Unis et accuse ouvertement ce pays d'aveuglement face à tous les avertissements chinois.

soie ferroviaires, qui a cette fois constitué l'épicentre de la crise sanitaire. Cependant, dès les premières alertes du milieu médical, le confinement et l'isolement des malades, couplés à l'administration des traitements développés en 2021 par des laboratoires européens et promptement ajustés au nouveau virus, ont enrayer l'épidémie et évité une nouvelle pandémie. Si cet épisode a montré au monde l'assimilation des enseignements de la crise du Covid-19 par le gouvernement chinois, il a cependant une nouvelle fois largement entretenu la défiance de l'étranger envers la Chine : la série des SARS et autres virus grippaux sont dorénavant perçus comme une inéluctable « malfaisance chinoise » qui pèse sur la planète, à échéance de plus en plus régulière.

En septembre 2030, c'est un Xi Jinping vieilli et beaucoup moins flamboyant que dans les années 2012-2020 qui est aux commandes du Parti, du Gouvernement ainsi que de l'Armée Populaire de Libération. Sa politique nationaliste désinhibée a largement perdu de sa superbe. Le pharaonique projet de « *Belt and Road Initiative* » n'est plus le projet fédérateur du rêve chinois d'antan et ce, d'autant plus que les contraintes environnementales et sanitaires se font désormais beaucoup plus prégnantes. La situation environnementale n'ayant pas fait l'objet de politique volontariste, les problèmes d'approvisionnement en eau sont majeurs en 2030. Le pays est confronté à une contamination à très grande échelle de ses nappes phréatiques et la pollution atmosphérique qui sévit sur toutes les mégapoles chinoises a atteint un tel niveau qu'elle entraîne de graves problèmes de santé publique parmi la population vieillissante.

1. Dans l'ère post-Covid-19, la Chine doit se concentrer sur sa situation intérieure et la BRI passe au second plan

1.1. Le rêve économique chinois sous tension

La fin de la systématisation des chaînes de valeurs mondiales, largement sinisées

La pandémie du Covid-19 a marqué le début d'une décennie de forte atonie sur l'ensemble des pôles majeurs de l'économie mondiale : en effet, outre la Chine, l'Asie, l'Europe et les États-Unis ont également été largement touchés. Si la Chine a pu afficher en 2020 aux environs des 1% de croissance, loin des 6 à 10 % des années antérieures, l'Europe a enregistré un taux négatif tout comme les États-Unis.

La perturbation de la relation triangulaire Chine – États-Unis – Europe a considérablement réduit la demande et conduit la Chine à se recentrer sur son marché intérieur. Plusieurs tendances lourdes sont venues fragiliser le modèle extraverti chinois, basé sur les exportations :

- Après la prise de conscience de la fragilité économique à laquelle a conduit l'organisation des chaînes de valeurs à partir de la concentration de la production dans un petit nombre d'entreprises asiatiques ou américaines, les pays occidentaux ont travaillé à réorganiser leurs industries. Avides de retrouver une souveraineté, sinon multisectorielle, *a minima* stratégique, ils ont cherché à redistribuer, relocaliser et/ou fragmenter les secteurs déterminants. Cette politique a conduit à des schémas différenciés selon les zones géographiques. Ainsi, a-t-on pu observer un protectionnisme exacerbé côté américain ou

japonais, la mise en place de procédures plus coordonnées au niveau européen et la création de rapprochements entre pays voisins, à l'instar du bassin méditerranéen ;

- Certains pays d'Asie, bien qu'encouragés par la Chine à développer des chaînes d'approvisionnement régionales à l'heure du découplage promu par les Occidentaux, ont été tentés par de nouvelles alliances de façon à réduire leur dépendance vis-à-vis de Pékin : Corée du Sud, Vietnam et Nouvelle-Zélande ont par exemple rejoint le *Quad*, forum stratégique informel relancé fin 2017 par le Japon, l'Inde, l'Australie et les États-Unis. Ces pays sont ainsi venus renforcer une sphère d'influence en contrepoids de la puissance chinoise ;
- À ces restructurations fondamentales, est venue s'ajouter la réaction comportementale des populations des pays occidentaux, qui dans la décennie 2020/2030 a développé des réflexes de frugalité consumériste. Ces nouveaux réflexes de consommation ont eu un impact significatif sur des pans entiers de l'industrie chinoise, notamment celle relative à la production des biens culturels, sportifs et éducatifs (dont l'industrie du jouet), mais également de l'habillement (textile et cuir, vêtements et chaussures), tandis que le domaine des instruments et matériels de bureautique a subi les contrecoups de la révolution du recyclage.

Les conséquences sur l'économie chinoise

Le gouvernement chinois a cherché à conserver une croissance économique minimale lui permettant de tenir le cap et de poursuivre la promotion du « socialisme à la chinoise » mais il a clairement peiné à poursuivre sur le rythme de la décennie précédente, son économie étant trop dépendante des exportations

dorénavant affaiblies par la récession mondiale.

Jusqu'aux années 2020, l'économie chinoise était marquée par son large tissu industriel et ses hauts taux de production manufacturière pour équiper le reste du monde mais le « petit commerce » des villes et le réseau de PME constituaient également un socle majeur de l'économie locale. Or, une part importante, pouvant atteindre dans certaines régions jusqu'à la moitié des petits magasins, n'a pu survivre au gel de l'économie imposé par les deuxième et troisième vagues de la pandémie du Covid-19. Nombre de PME n'ont pas résisté à la trop lente reprise et au choix du gouvernement central de privilégier l'afflux de liquidités prioritairement vers les grands conglomérats d'État. En effet, la banque centrale chinoise ne dispose plus en 2020 des leviers de relance aussi vertigineux que ceux qu'elle a déployés en 2004 après la crise du SRAS ou en 2008 après la crise bancaire.

Les rechutes de l'épidémie identifiées dans divers foyers du pays ont paralysé la reprise économique, pesant ainsi sur la confiance, et donc le niveau de consommation de la population chinoise. La gratuité des transports, le versement de bons d'achat décidé par le gouvernement communiste n'ont pas suffi à rassurer la classe moyenne chinoise qui n'a pas versé dans les achats dits « de compensation » au sortir des périodes de confinement à répétition, pour relancer la consommation nationale globale.

La montée du chômage, déjà source de préoccupation majeure du Parti avant que n'éclate la pandémie de 2020, a atteint plus de 70 millions de personnes au plus fort de l'épidémie du Covid-19 et n'a pu être complètement résorbé au cours de la décennie 2020/2030. Un taux avoisinant les 10 % est désormais régulièrement évoqué par le Premier ministre, laissant augurer des chiffres bien supérieurs : le « grand bond en arrière » a frappé la Chine.

L'objectif affiché par Xi Jinping en 2012 était de doubler le revenu

par habitant en 2020 mais en 2030, cette perspective n'est toujours pas atteinte : la réduction drastique de la croissance a considérablement augmenté les inégalités dans un pays où aucune assurance chômage ne permet un amortissement « minimal » en situation de crise. Les millions de travailleurs des campagnes venus dans les années fastes participer au renouveau chinois connaissent ainsi une précarité grandissante et l'exode urbain vers les campagnes freine encore davantage la croissance de la demande. La classe moyenne qui s'était constituée avant la crise sanitaire se scinde désormais en deux avec d'un côté, celle qui a su s'adapter en tirant partie des secteurs d'activités les plus dynamiques (télécommunications et composants *high-techs*) et qui a été autorisée à s'endetter toujours plus et de l'autre, celle qui s'est paupérisée et connaît régulièrement des situations de non-activité.

Ayant perdu pour une large part ses marges de manœuvre financières, l'État chinois a vu ses leviers d'action se réduire drastiquement. Le développement des outils militaires n'a pu suivre la politique de montée en gamme mais leur entretien a néanmoins perduré et la Chine l'a fait savoir en déployant régulièrement sa flotte en Méditerranée ou dans l'océan Indien... Ainsi, son avion multi-rôles Jian-20, qui a marqué le point d'orgue d'une série notable de développements technologiques des capacités de l'APL, ou encore le porte-avions et le sous-marin lanceurs d'engin de la classe Jin, lui permettent de continuer à affirmer sa volonté de puissance et la sécurisation de ses approvisionnements en matières premières et en nourriture. Depuis plus de dix ans maintenant, elle est avant tout mobilisée en mer de Chine : le *Quad* y est définitivement ancré et les tensions sont incessantes. Les risques de conflit sont donc omniprésents mais si la Chine maintient sa domination, elle a fait le vide autour d'elle et elle a perdu la confiance de ses voisins.

1.2. Une démographie inquiétante, source de multiples défis

Un des plus grands défis rencontrés par la Chine en 2030 concerne sa démographie. Le vieillissement accéléré de la population est le résultat de la mise en place de la politique de l'enfant unique au début de l'ère Deng Xiaoping, politique qui, bien que suspendue en 2015, perdure. En 2019, le pays enregistrait le plus bas taux de naissance depuis 1949 (exception faite de l'année 1961 marquée par une dramatique famine). Depuis, le nombre de naissances continue de baisser. Les impacts sociologiques sont considérables. Ainsi, la part des plus de 65 ans qui ne représentait qu'un peu plus de 6% en 2000 représente 12% en 2030 et les projections affichent un pic de 330 millions en 2050, soit près d'un quart de la population.

La contraction de 40% de la génération des 20/24 ans associée à la baisse structurelle de la fécondité et l'augmentation croissante d'une population âgée en Chine, aboutissent en 2030 à un effondrement du ratio population active / retraités : il est de 2 pour 1, là où une génération plus tôt, il était de 5 pour 1. Le vieillissement de la population entraîne parallèlement une augmentation significative des dépenses que les familles chinoises ont de plus en plus de mal à assumer pour la santé des anciens, en l'absence de système de prise en charge de la vieillesse ou la maladie. Cette situation dont les prémices étaient déjà à l'œuvre en 2020, se confirme en 2030 et va rapidement devenir de plus en plus difficilement gérable pour le gouvernement central. La classe moyenne aisée réclame des structures de qualité pour accueillir ses aïeux, structures que le Gouvernement ne peut promouvoir car économiquement non généralisable à l'ensemble de la population. En parallèle du vieillissement de la population, le déséquilibre entre hommes et femmes en termes de naissance, préoccupation

déjà perçue en 2020, commence également à induire de sérieuses difficultés sociologiques : un déficit de filles de l'ordre de 13% par rapport au ratio naturel est enregistré en 2030, déficit d'autant plus difficile à corriger qu'en l'absence de système de retraite et de sécurité sociale établi, élever un fils pour assurer ses vieux jours reste encore en 2030 un objectif pour de nombreuses familles... Le déficit de filles a rendu nécessaire, dès 2025, le recours à une immigration féminine étrangère et celle-ci tend à se développer au fil des années. Des réseaux transnationaux d'immigration, notamment à la frontière sino-vietnamienne qui s'étaient mis en place au début des années 2020 pour faire migrer des jeunes femmes à des fins de mariage, ont désormais pignon sur rue et sont source de préoccupations pour les autorités qui y voient un début de remise en cause de l'homogénéité ethnique de la population chinoise composée à plus de 90% de Han, et par là même, une possible contestation politique du régime plus soutenue que par le passé.

1.3. Des aspirations à un autre modèle de plus en plus présentes

La révision du pacte social

Le peuple chinois n'oublie pas le rêve entrevu durant la décennie 2010-2020. Symbolisé en particulier par les infrastructures qui sont venues relier l'est, urbanisé et développé, à l'ouest, plus rural et « arriéré », ce projet de société a fait naître un espoir de modernité dans nombre de régions délaissées par le pouvoir central. En même temps qu'une large frange de la population sortait de sa précarité en bénéficiant de la croissance à deux chiffres, elle s'est également formée et informée. Si elle constate et approuve le recentrage du pays sur son économie domestique, elle

réclame dorénavant davantage de protections, telles des protections sociales qui ont montré leur efficacité en période de crise en Europe. Le pacte social, garanti historiquement par le Parti, fait dorénavant l'objet de nouvelles exigences avec le versement d'un revenu minimal et la création d'un système de retraite couplé à des structures d'aide aux personnes âgées. Au sein de la verticale du pouvoir, des voix osent même désormais rapporter ces préoccupations au leader suprême et dénoncer la faiblesse des budgets sociaux et ce, alors que la « précarité alimentaire » qui a sévi pendant la période 2020-2030, ébranle la vie d'une partie importante de la population.

Si les dissensions au sein du Parti ne sortent pas des cercles d'initiés, la défiance vis-à-vis de ce dernier gagne pourtant une partie grandissante de la population. Les campagnes anti-corruption, et leurs mots d'ordre célèbres tels que « *tuer les tigres et écraser les mouches* », ont certes promu Xi Jinping en chef tout puissant du Parti et du gouvernement, mais elles ont également fait prendre conscience à une grande majorité de la population que si la corruption a été freinée, elle conduit encore en 2030 à des détournements de fonds toujours considérables, devenus insupportables et injustes pour une population chinoise dont les accès à l'éducation et aux soins sont encore trop souvent gangrenés par la politique de l'enveloppe. Si la population de la Chine continentale accepte le principe du crédit social, elle réclame en contrepartie une plus grande égalité. Le système chinois n'a cessé au cours des dix dernières années d'être ouvertement remis en cause par des lanceurs d'alerte qui malgré recadrages, intimidations et emprisonnements, s'organisent et prolifèrent, en dépit des importants moyens mis en place pour les museler. Si les technologies de surveillance et de censure sont manipulables par les autorités, ces technologies sont aussi faillibles et régulièrement « hackées ».

La tendance avait débuté dès 2020 où des informations indépendantes avaient commencé à être diffusées sur le bilan réel de la pandémie du Covid-19 dans le pays. Ainsi, le site chinois « *Regard froid sur l'économie et la finance* » avait fait état, dès début avril 2020, de chiffres très différents de la version officielle. Ce début de contestation « numérique » avait été le point de départ d'une critique de plus en plus marquée du régime, que la situation économique dans les années suivantes n'a fait que confirmer. Ainsi, en 2030, les difficultés liées au ralentissement économique qui perdure ne permettent plus de disposer des budgets permettant de sécuriser et de faire taire toute revendication. Si l'information demeure toujours largement cadenassée, des brèches dans le système de plus en plus nombreuses à l'origine desquelles se trouvent des réseaux de lanceurs d'alerte de plus en plus déterminés et structurés, viennent encourager à plus de liberté une partie de la population de plus en plus demandeuse d'informations non censurées. La soumission érigée en vertu et l'épanouissement personnel organisé sur la seule composante matérielle ne conviennent plus à une part grandissante de la population. Le Parti s'en trouve fragilisé et est sur le qui-vive, ajustant perpétuellement censure et information de façon à maintenir une stabilité sociale qui vacille. Il mise sur les recherches qu'il a lancées au début de la décennie pour la création d'un « nouvel internet » doté d'une structure technologique sous contrôle étroit de l'État mais en 2030, cette version autoritaire n'est toujours pas déployée.

La menace du coût sanitaire de la pollution atmosphérique

Le ralentissement de l'activité industrielle n'a pas permis la réduction de la pollution atmosphérique, qui couplée au réchauffement climatique, conduit à un niveau alarmant en matière de qualité de l'air dans la plupart des mégapoles chinoises :

une part importante de la population touchée et affaiblie par les coronavirus, engorge systématiquement et massivement les hôpitaux. La population des régions d'extraction de terres rares, en particulier en Mongolie intérieure, se mobilise également contre la pollution de l'eau que les lavages massifs des minerais à l'acide ne cessent d'accroître. Les larges déforestations et l'érosion des sols que le creusement des gigantesques mines à ciel ouvert provoque sont des sujets tout aussi conflictuels. Devant la colère grandissante de la population, le gouvernement reprend sa politique de décarbonation de son industrie et raccorde enfin au réseau électrique, une large partie des dispositifs d'énergies renouvelables qu'il avait souvent déployés uniquement à titre de propagande, sans les exploiter. En effet, les coûts de raccordement étaient jusqu'alors prohibitifs : dorénavant, l'État les prend à sa charge mais l'abandon des énergies fossiles ne peut se matérialiser sur une courte période.

La Chine accélère avec succès son recours massif au nucléaire, seule énergie capable d'assurer la production de GWe adaptée aux besoins de sa population et au « tout électrique » qu'elle promeut. Dès 2020, elle avait fait le pari de pérenniser le tissu industriel domestique en imposant ses propres réacteurs Hualong dont les performances ne pouvaient, pourtant, n'être vérifiées qu'à compter de 2024 : les tensions avec les États-Unis et les coûts de la technologie française EPR avaient motivé cette prise de risque qui s'est avérée gagnante. En parallèle, elle poursuit bien sûr activement ses recherches sur les énergies du futur mais la mobilisation de l'Europe sur les piles à combustible et l'industrie de l'hydrogène vert vient sérieusement la challenger. Elle perd de l'avance sur sa faculté à « produire de l'innovation et créer l'industrialisation associée » mais se maintient toutefois à haut niveau. En effet, si la crise qui a fait suite à la pandémie du Covid-19, a affecté nombre de secteurs, elle n'a toutefois pas tari les

filières de chercheurs et ingénieurs, massivement issus de la classe moyenne avide de technologie et de progrès. Alors qu'en 2020, les écoles affichaient une forte disparité de niveau, la communication du Parti sur les enjeux de l'innovation pour sortir du marasme économique et renouveler le marché, a mobilisé. Si l'accès à l'éducation reste problématique dans certaines régions du pays, lorsqu'il est possible, il a permis une forte montée en gamme.

Les revendications exacerbées des provinces rebelles

Enfin, la menace de fragmentation du pays, obsession historique des dirigeants chinois, ne s'est pas dissipée et par intermittence, les « provinces rebelles » reviennent sur le devant de la scène contrecarrer les volontés unitaires du gouvernement.

Après la violente répression à l'encontre des figures contestataires à l'issue de la crise sanitaire de 2019/2020, Xi Jinping a imposé la loi de sécurité nationale à Hong Kong courant 2020 et les milieux d'affaires se sont alignés sans hésitation sur la Chine. Pourtant, si la pandémie a, dans un premier temps, constitué pour l'appareil répressif une opportunité réelle de relancer le mécanisme de contrôle et d'étouffement de la contestation, le gouvernement a finalement dû renoncer à l'application de sa loi de sécurité et donc à l'intégration forcée de Hong Kong. En effet, à l'issue de la crise, le mouvement contestataire hongkongais pro-démocratie s'est étendu et radicalisé : les interventions musclées du régime et la promulgation de la loi de sécurité ont galvanisé la population. Le gouvernement a alors cru pouvoir recourir à l'armée mais les premiers morts parmi les manifestants ont entraîné la paralysie totale de l'île. Les milieux d'affaires ont alors été contraints de revoir leur adhésion au gouvernement de Pékin. En pleine période d'affaiblissement de son économie et devant l'importance que représente le centre financier international de Hong Kong dans le

dispositif chinois, le PCC n'a pu prendre le risque de voir Hong Kong s'effondrer : le statut de semi-autonomie de l'île est donc toujours en vigueur en 2030.

Peu à peu, le modèle « un pays, deux systèmes » a donc vacillé et Taïwan qui, selon Xi Jinping, en 2019 devait être reprise « *y compris par la force* », demeure un territoire indépendant. En effet, le président chinois n'a pas réussi à contrer l'influence diplomatique américaine, largement motivée par la protection de quelques marchés de niches tant pour ses géants industriels Apple ou Qualcomm que pour sa défense nationale : après la construction d'une première usine de semi-conducteurs en Arizona en 2024, le champion taïwanais TSMC s'est vu sollicité par l'Europe et le fabricant franco-italien STMicroelectronics : les échanges qui avaient été amorcés entre TSMC et STMicroelectronics au début des années 2010 ont été repris et ont abouti à des développements conjoints. Taïwan est ainsi redevenu fréquentable pour de nombreux pays qui l'avaient mis au ban sous la pression de Pékin. Le parti nationaliste revenu au pouvoir à la fin des années 2010 a systématiquement gagné les élections entre 2020 et 2030, rendant *de facto* impossible toute solution « négociée » de Taïwan dans le giron de Pékin.

Dans les années 2010/2020, la question des séparatismes religieux était déjà très prégnante, la période 2020/2030 n'a fait que les exacerber. Le morcellement de Daesh et le retour de centaines de combattants djihadistes Ouïghours au Xinjiang ont conduit à de nouveaux foyers de crise : dans l'ouest du pays, le Parti a dû concentrer ses forces de sécurité pour faire face à un risque terroriste grandissant. À intervalles réguliers, de nouvelles révélations des *China Leaks* sur les centres de rééducation politique où séjournent des années durant tout Ouïghour considéré djihadiste, ébranlent la communauté islamique. Si leur cause est

régulièrement soutenue par de nombreux États de par le monde depuis 2020, elle a été largement médiatisée à l'été 2027 lorsqu'un car de touristes pékinois, en périple le long des anciennes routes de la soie en Ouzbékistan, a été l'objet d'une attaque suicide. Le terroriste, se réclamant d'une ancienne branche de Daesh alimentée par des islamistes Ouïghours, s'est fait exploser au nom de ses compatriotes muselés et emprisonnés.

Enfin, un phénomène inédit est apparu en 2025, faisant suite aux difficultés économiques rencontrées par la Chine et aux efforts du gouvernement pour mettre au pas les provinces continentales rebelles. La classe moyenne des provinces littorales, qui avait bénéficié au mieux des années fastes de la croissance chinoise à deux chiffres, commence à manifester un certain agacement face au coût (économique et parfois humain) des actions gouvernementales pour maintenir dans le giron chinois des provinces plus pauvres, dotées d'infrastructures et de moyens de production très inférieurs aux provinces littorales. La volonté de maximalisation, d'unification et d'uniformisation du territoire chinois pouvait trouver sa logique dans les années fastes d'une Chine conquérante. Alors que les difficultés économiques s'amplifient, de nombreuses voix s'élèvent pour tenter d'orienter la politique gouvernementale vers la préservation du niveau de vie de la classe moyenne, la mise en place prioritaire de solutions aux problèmes sociaux (système de retraite, prise en charge des aînés), la lutte contre la pollution, et le maintien d'un certain niveau de puissance économique chinoise à l'étranger. La mise à niveau d'une Chine continentale par rapport à la Chine littorale semble alors d'une priorité bien moindre. Au début des années 2030, malgré les efforts du Parti pour contrecarrer cette opinion peu orthodoxe, une bonne partie de la classe moyenne commence à souhaiter l'abandon du « soutien » (ce terme allant de l'investissement à la répression) économique et politique des provinces continentales.

Celles-ci sont considérées arriérées et sans contribution efficace au bien-être du pays : les précieuses réserves de ressources naturelles du Xinjiang sont « oubliées » par ces populations qui vont jusqu'à rêver de la sécession de la Chine.

1.4. La BRI fait désormais débat

La BRI a été présentée par le président chinois en 2013 comme une formidable opportunité pour le monde, mais aussi pour les classes moyennes chinoises. L'ambition du parti était de permettre une augmentation du niveau de vie du consommateur chinois, dopé par l'élargissement du modèle économique rendu possible par le développement et la fiabilisation des routes commerciales.

Les épidémies qui se sont enchaînées début 2020 ont entraîné une baisse très importante des liquidités disponibles et des capacités de remboursement de certains États cibles du projet BRI. Même si de nouvelles opérations de prises de possession exclusives à l'image de ce qui a été réalisé dans le port de Hambantota au Sri Lanka en 2017 sont réalisées par le pouvoir chinois, des problèmes de liquidité au sein des entreprises chinoises parties prenantes du projet BRI sont de plus en plus courantes. En Asie centrale, des craquelures et une sinophobie croissante ont été constatées dès les années 2023/2025, dans des zones essentielles pour le projet de BRI et au Kazakhstan. Les élites politiques ont finalement dû prendre en compte la méfiance grandissante de la population face à l'invasion de leur quotidien par la Chine.

Les entrepreneurs à la tête des consortiums qui ont placé des investissements et des espoirs importants dans cette extension du modèle chinois vers l'ouest perdent petit à petit confiance dans le projet tel qu'il a été pensé initialement, entraînant une prise de conscience progressive d'une partie des classes moyennes chinoises de la fragilité économique d'un projet pharaonique dans

un monde particulièrement déstabilisé.

Un mouvement intérieur de remise en question et de rationalisation de la BRI se structure discrètement au sein de l'*intelligentsia* chinoise. Après de premières réactions autoritaires du pouvoir face à ce mouvement, le parti est contraint d'assouplir sa position et d'envisager une rationalisation des routes de la soie pour conserver l'adhésion des investisseurs chinois.

En concertation avec le parti, les grands groupes chinois révisent en profondeur leurs priorités d'investissement et la cartographie du projet afin de s'adapter au nouveau contexte mondial. Les routes de la soie vont moins loin mais se densifient et se multiplient afin d'être plus résilientes face aux incertitudes économiques générées par les catastrophes sanitaires à répétition.

2. Le monde se réorganise

2.1. La guerre stratégique avec les États-Unis bat son plein

Les deux leaders économiques des années 2020 sortent durablement affaiblis des années de crise économiques et sanitaires. Ces difficultés majeures n'ont fait qu'exacerber les tensions entre les deux nations. Les politiques de sanctions et de taxes s'intensifient. L'affrontement militaire, bien que non souhaité par les deux grandes puissances, n'est jamais loin. Ainsi, des attaques cybernétiques élaborées sont lancées par les centres spécialisés des deux adversaires. Ces attaques ciblent à plusieurs reprises des entreprises stratégiques. Le secrétaire général de l'ONU fait part publiquement de son inquiétude de voir deux membres du conseil de sécurité recourir à de telles méthodes.

Des pourparlers sont initiés sous l'égide de l'organisation internationale. Conscientes de l'impact économique majeur créé

par cette opposition sur leurs économies, les deux puissances tendent vers un *statu quo* qui voit la cohabitation des deux modèles dans leurs sphère d'influence respectives et la réduction des interdépendances économiques. Dès le plan quinquennal chinois de 2021, cette tendance s'est développée et l'accent est mis sur les technologies émergentes et l'innovation : Pékin entend retrouver une *pole position* en misant, dans les prochaines décennies, sur la révolution des objets connectés et la digitalisation de l'industrie.

2.2. Dans un contexte post-Covid-19, une défiance s'installe sur le « Made In China » mais la Chine réussit à se maintenir dans plusieurs régions du globe

Les critiques sur la diplomatie chinoise, très agressive dans sa manière de bâtir un narratif de la crise favorable à ses desseins, ont largement contribué à crisper la plupart des pays occidentaux. Ces derniers ont même un temps envisagé de traduire la Chine devant une cour de justice internationale pour ses mensonges et les conséquences sur le plan international induites par la crise du Covid-19. Si cette volonté de mise en accusation n'a finalement pas été mise à exécution, il en est resté des traces très vives durant toute la décennie qui a suivi, entraînant dans la plupart des nations démocratiques un vif sentiment antichinois et le gel de projets bilatéraux envisagés avec Pékin : la diplomatie du « *loup guerrier* », destinée à discréditer les rivaux de la Chine, a *in fine* été destructrice pour l'image du pays.

Si les pays occidentaux ont entrepris la réorganisation de quelques-unes de leurs activités à la suite de la crise sanitaire de 2020 et ainsi tenté de revoir leur exposition et leur dépendance à la Chine, le rayonnement du pays à l'international et la recherche d'une plus

grande influence au sein de la communauté internationale ne sont toutefois pas abandonnés par Xi Jinping. Les liens avec l'Union européenne se sont distendus mais un fort recentrage a été fait sur le continent asiatique.

Le maintien d'une forte présence militaire chinoise tant dans son environnement proche (mer de Chine) que plus lointain (océans Indien, Atlantique, mer Méditerranée) a tendu une relation déjà compliquée avec le rival américain qui, plus que jamais, poursuit sa stratégie du pivot Indopacifique que le pouvoir soit aux mains des républicains ou des démocrates : hors de question, en effet, de renoncer à la liberté de circulation en mer pour ne pas obérer l'avenir tout en continuant à engranger de lucratifs contrats d'armement avec l'Inde. En parallèle, Xi Jinping a dû sécuriser les flux liés aux importations (matières premières et alimentaires) en provenance du Moyen Orient et d'Afrique et passant par les océans Indien et Pacifique : le chef d'État chinois n'a pas hésité à militariser la base logistique pakistanaise de Gwadar et ainsi consolider l'implantation chinoise dans ce territoire disputé et régulièrement violemment malmené par des insurgés séparatistes ou djihadistes. Il a également pris de cours l'Australie, le Japon et l'Indonésie en s'entendant avec la junte thaïlandaise et en lançant le percement du canal de Kra pour contourner le détroit de Malacca et relier le futur canal à la ligne de chemin de fer à grande vitesse reliant le Laos, la Birmanie et la Chine : moins les actes de piraterie que les tensions régionales relatives à la sécurité du détroit et le renforcement de la présence américaine dans la région ont décidé Xi Jinping à concrétiser cet antique projet né au XVII^{ème} siècle. Cependant, les travaux, entamés en 2027, ne progressent cependant pas aussi rapidement qu'escompté : les financements ont dû être ralentis de par les difficultés économiques que connaît la Chine.

L'Afrique reste dépendante de l'Empire du Milieu en raison du poids de sa dette envers lui, dette certes reportée au moment de l'épidémie du Covid-19 mais qui s'est ensuite accrue avec « l'aval » de l'Europe. En effet, cette dernière n'a pas eu les moyens d'intervenir massivement du fait de la raréfaction des ressources budgétaires pour les actions extérieures et ainsi assurer la prise en charge des structures minimales dont a eu besoin le continent face au désastre du virus sur ses terres.

Le maintien de la présence chinoise en Afrique est bien sûr imposé par la forte dépendance de la Chine aux matières premières de ses territoires mais il s'agit également pour Pékin d'entretenir la présence chinoise sur le continent dans l'attente de la solvabilité économique de cette région du monde, futur marché d'écoulement de biens de consommation chinois. Dans les années qui ont suivi la pandémie, les pénuries alimentaires qu'ont engendré le fléau sanitaire ont complexifié l'exportation vers la Chine des denrées récoltées sur le continent africain sur les terres accaparées par des conglomérats d'État depuis les années 2010. La population s'est en effet montrée hostile à ce qu'elle a assimilé à une usurpation de biens mais les révoltes ont systématiquement été écrasées grâce aux forts moyens de pression que conserve Pékin sur les gouvernements locaux. Les instances de l'ONU sont restées inaudibles : elles sont en effet dorénavant phagocytées par la Chine. Toutefois, si le chef d'État chinois parvient à maintenir la présence chinoise en Afrique subsaharienne, celle-ci a été freinée autour des deux rives du bassin méditerranéen du fait du rapprochement opéré à la faveur de la crise de 2020.

3. Après la crise sanitaire, la crise économique et sociale appelle la création d'un « marché commun » méditerranéen

3.1. Le groupe de dialogue 5+5 s'agrandit et devient « organe décisionnel »

Aidée par le tarissement des budgets chinois à l'étranger, l'Europe redynamise les économies des pays du Sud de l'Europe : la Grèce, le Portugal, l'Italie et l'Espagne notamment voient leur dette nouvelle gérée au niveau européen. Une politique dans laquelle la solidarité fait la force s'est enfin imposée en Europe une fois que les démons de la discorde Nord / Sud qu'avait ravivés la crise, ont pu être dépassés grâce à l'opiniâtreté du couple franco-allemand. Cette politique s'est même étendue au proche voisinage, l'objectif étant de viser une souveraineté d'ensemble pour une meilleure résilience « entre voisins ». L'Europe encourage alors les échanges du groupe de dialogue 5+5 que l'actualité des années 2018-2020 avait « éteints » et comme envisagé dès 2010, le groupe s'élargit. Il devient le groupe 6+6 : l'Égypte et la Grèce ont rejoint la Tunisie, l'Algérie, la Mauritanie, le Maroc et la Libye d'une part et l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la France et Malte d'autre part.

L'Égypte, qui a failli tendre du côté du chaos sous la présidence Sissi, soutenue par les États-Unis en tant que rempart aux islamistes mais aussi grâce à ses supports émiratis ou saoudiens, toujours en guerre d'influence contre le Qatar, s'est *in fine* fortement inspirée de son voisin tunisien. En effet, le pouvoir absolu voulu par Sissi a conduit à sa chute au début des années 2020 : les émeutes de la faim ayant eu raison de lui. Aucun support des instances chinoises n'ayant été observé à l'occasion de la crise alimentaire, la Chine poursuivant sa politique de non-ingérence, le gouvernement de transition mis en place s'est tourné vers les perspectives économiques que lui offrait l'Europe et, surtout, l'aide

apportée pour maintenir l'ordre au Sinaï. En effet, en même temps que sévissait la crise alimentaire, le canal de Suez a été la cible d'attentats meurtriers, affectant l'économie égyptienne. La démarche d'éloignement de Pékin a également été confortée par le désengagement des sociétés chinoises chez son voisin marocain : début 2030, la Cité Mohammed VI Tanger Tech qui devait voir le jour n'est qu'une vaste friche. Les chantiers, démarrés en 2020, ont été abandonnés, la Chine recentrant ses investissements sur son territoire.

La Grèce, après le sauvetage économique opéré par les Chinois au plus fort de la crise financière de 2008, vit la « réalité du lendemain » : le port du Pirée n'est pas devenu le plus grand port de passage de la Méditerranée comme cela était annoncé à la fin des années 2010. En effet, la crise du coronavirus a largement modifié la circulation de nombre d'habitants de la planète et les croisières de masse se sont effondrées. Le port du Pirée est devenu un vaste terminal de stockage des produits pétroliers et une gigantesque surface de docks mais à quel prix ! Si du travail a été créé là où il n'en existait plus, il bénéficie d'une faible rémunération et il est effectué dans des conditions inimaginables sur le continent européen. Les conditions de travail se sont lourdement précarisées pour les Grecs et les mouvements de grève durement réprimés par les industriels chinois. Le Pirée n'est pas devenu le « Las Vegas pour touristes milliardaires » envisagé avant la pandémie : les Chinois, qui avaient massivement investi les secteurs de l'immobilier et du tourisme, font tourner leurs affaires pas aussi florissantes qu'escomptées, sans en faire profiter la population grecque. Un sentiment d'usurpation de leur territoire est dorénavant perçu par les Grecs ; le pays ne peut se résoudre à voir disparaître son entité méditerranéenne, antique et valorisante. Il ne s'est pas fait prier pour rejoindre le groupe d'influence 5 + 5.

En Afrique du Nord, une configuration politique apaisée s'est mise en place après un premier « échec » des printemps arabes en 2011. Les sursauts démocratiques étouffés dans les années 2011-2020 se sont fait entendre à l'aune des crises que la pandémie du Covid-19 a provoquées. Les revendications qui n'avaient jamais véritablement cessé en Algérie et en Tunisie ont violemment resurgi, largement motivés par le spectre des pénuries de denrées alimentaires, et ont dû être prises en compte par les pouvoirs en place pour se maintenir.

L'Algérie vient de passer une décennie difficile sur le plan économique et social. Économiquement fragilisée par la crise du Covid-19 en 2020, elle ne s'est pas remise de l'effondrement du pétrole qui s'est produit à la même époque. Sa très forte dépendance à cette manne incarnait une fragilité identifiée depuis bien longtemps, mais la réorientation politique et économique a tardé. Les finances publiques sont sous pression et la chute des liquidités de la Banque centrale est colossale. Sous la pression de la population de la rue, illustrée par le mouvement du *Hirak* qui s'est structuré au fil des années en vraie force politique avec des revendications sociales, le pouvoir doit revoir ses positions radicales. S'il était, pendant de nombreuses années, hors de question de faire appel à l'aide internationale de nombreuses voix se font entendre maintenant, issues notamment des milieux économiques, pour qu'un tournant s'opère. Face au refus de faire appel aux prêts du FMI et autres organes internationaux, la dynamique du 6+6 apparaît comme une solution de compromis acceptable pour le pouvoir, tout en offrant de réelles perspectives de développement.

Enfin, contre toute attente, la disparition de **la Turquie** du jeu politique libyen après l'échec de M. Recep Tayyip Erdogan à se maintenir au pouvoir en 2023, a permis à la diplomatie

européenne d'intervenir et contrer les aspirations russes dans la région. **La Libye** est à reconstruire. Enclavée entre une Algérie et une Égypte qui croient en leur renaissance économique, elle fait le pari de la redynamisation.

3.2. La réappropriation de secteurs clés : réseau électrique, technologie de stockage de l'énergie et énergies vertes dans l'espace méditerranéen

La Commission européenne n'est plus seulement observatrice au sein de ce groupe de dialogue et d'échanges qui tend de plus en plus vers les statuts d'un organe décisionnel : elle encourage dorénavant, pour certains sujets, l'adoption par les pays du Maghreb de plans d'action européens de façon à en étendre la portée et faire face au géant chinois. La création d'un marché commun méditerranéen est dorénavant posée. Il s'agit de venir renforcer la masse critique que représente l'Europe et miser sur une consommation intérieure croissante, source d'indépendance et de souveraineté.

L'Europe a développé des outils de financement de l'industrie, a adapté la réglementation des achats publics en intégrant les enjeux de sécurité et s'est ouvert de nouveaux revenus en faisant la promotion de la solidarité, entre autres avec la taxation des GAFA qui n'ont cessé de croître. Elle s'engage à aider et soutenir dorénavant cette nouvelle entité qu'est le groupe 6+6 en mettant à disposition les textes réglementaires et la politique normative qui accompagne dorénavant toute stratégie d'innovation et d'industrialisation associée. Avec un focus particulier : celui de la transition énergétique.

Le réseau électrique :

L'un des premiers secteurs que les pays du 6+6 ont voulu se réapproprier, ou du moins maîtriser au vu des enjeux qu'il

représente, est celui du réseau électrique. En effet, ce dernier est la clé de la sécurisation énergétique des pays : l'approvisionnement en matières premières n'est plus le seul sujet stratégique, celui de la disponibilité de l'électricité, soit une « commodité non substituable », est de première importance. Cette disponibilité l'est d'autant plus que l'électricité est la clé de la transition énergétique pour l'abandon des énergies fossiles et seule la gestion de réseaux interconnectés permet l'intégration massive des énergies renouvelables.

L'Europe a donc repris en main le leadership des composantes clés de cette indépendance. Il s'agit dans un premier temps de freiner le pillage par la Chine du savoir-faire européen en termes d'interconnexion des réseaux d'électricité. La Chine avec en particulier, la société *China State Grid International Development* (5^{ème} fortune mondiale), a investi dans les réseaux portugais, italiens, maltais et grecs mais aussi britanniques et luxembourgeois tout au long des années 2008-2020, enclavant ainsi la France et l'Allemagne. Au début des années 2020, elle visait plus que jamais la France du fait de son savoir-faire en la matière avec RTE et l'Espagne déjà approchée dès 2019, restait également dans le viseur chinois. La sauvegarde de l'indépendance de l'Europe imposait de stopper l'implantation de State Grid en Europe, largement organisée à partir des pays méditerranéens.

L'Europe a alors revu ses règles d'acceptation des IDE ainsi que sa politique de libéralisation des réseaux : à l'instar de l'Allemagne, elle a dorénavant considérablement restreint les IDE dans les domaines clés, dont celui de l'électricité pour la totalité des membres de l'Union ; elle a cadré et normalisé toute utilisation de réseau et rendu obligatoire pour les nouveaux intervenants une transmission systématique des données du producteur vers la « tête de pont » européenne. Il a certes fallu adapter la réglementation européenne mais SGCC (entre autres) doit

respecter a posteriori ces règles sous peine de voir ses réseaux abandonnés. En effet, en cas de refus, l'Europe prévient qu'elle réinvestira dans les réseaux méditerranéens, pour à terme remplacer, et de toute façon doubler, les réseaux gérés par SGCC et consorts et ainsi retrouver son entière indépendance et envisager sa sécurité énergétique tout en travaillant à l'intégration massive des énergies renouvelables via ses réseaux. Elle fixe par ailleurs les standards nécessaires pour sécuriser les techniques de transport et maîtriser l'autorisation de connexion des lignes chinoises HDVC aux lignes européennes. La directive européenne qui fixait à chacun de ses membres de disposer d'interconnexions électriques avec ses voisins (membres ou non) équivalentes à 10% de la capacité de son propre réseau a été étendue au groupe 6+6 via le développement des réseaux de câbles sous-marins méditerranéens où les pays riverains entendent légiférer car là aussi, les acquisitions chinoises ont été multiples à l'occasion du déploiement du projet BRI.

Ainsi, un réseau du type du « *EuroAsia interconnection* », soit la première autoroute de l'énergie de 1500 km reliant Israël à la Grèce via Chypre et la Crête inaugurée en 2024, peut-elle être désormais envisagée entre les membres du 6+6. Enfin, l'organisme régulateur européen qui a été créé de façon à ce que toute puissance publique dispose d'une capacité de blocage d'une décision non conforme à l'intérêt général, se met à disposition des pays du Maghreb. La stratégie de récupération ou doublement des réseaux aux mains de la puissance chinoise est également proposée à ces derniers. L'effort est conséquent mais le groupe 6+6, avec l'appui des outils de financement que la Commission propose dorénavant, décide d'œuvrer dans cette direction. Cette politique doit permettre l'indépendance électrique des pays du bassin méditerranéen mais également de faire front aux cyberattaques qu'un réseau en des mains étrangères facilite.

Les énergies solaire et éolienne :

L'industrie des panneaux solaires et de l'éolien est phagocytée par la Chine. S'il n'est pas réaliste pour l'Europe de développer des matériels de substitution, l'Europe entreprend, en particulier au travers du groupe 6+6, de promouvoir des IDE européens pour le développement des champs solaires sur le territoire saharien. L'Algérie, bien consciente de l'épuisement de ses réserves pétrolières, se mobilise sur ce projet et de fait, décide de contrôler efficacement ses frontières et ne plus fermer les yeux sur le repli de certains GAT au sud du pays.

Le stockage de l'énergie :

Le secteur des batteries classiques pour le stockage de l'énergie n'a pu être investi. En effet, malgré des initiatives couplées au sein de l'Europe, le monopole chinois dans les ressources en terres rares est tel que l'Europe a abandonné ce secteur de tout premier plan pour sa résilience. Ses choix stratégiques de priorisation de ses efforts de R&D sur l'intégration de la branche Hydrogène dans le mix énergétique se sont eux révélés payants. Dans un premier temps, le développement des piles à combustible a été accéléré pour en réduire coût, poids, encombrement et ainsi en augmenter robustesse, puissance et durabilité. En 2030, ces efforts sont sur le point d'aboutir et le recyclage des matériaux de cette filière est dorénavant acquis à plus de 80%. L'industrialisation des produits s'est organisée, principalement dans les pays du Maghreb. En effet, si la reconstruction d'un tissu industriel est plus difficile sur la rive nord de la Méditerranée, elle est facilitée sur la rive sud grâce à la disponibilité de territoires. En parallèle et comme l'avait promis l'Europe, les cadres réglementaires et normatifs ont été érigés de façon à renforcer la chaîne de valeur ici développée, pour le bénéfice des utilisateurs comme pour celui des fournisseurs. Si les débuts prometteurs de l'implantation de cette industrie dans le

bassin méditerranéen se confirment dans la décennie à venir, la région méditerranéenne pourrait devenir la « Silicon Valley » européenne de l'hydrogène.

3.3. Des enjeux communs renforcent les liens

Les grands enjeux que partagent et doivent traiter les pays méditerranéens, qu'il s'agisse de la lutte contre les effets du changement climatique, la protection environnementale ou encore le contrôle migratoire, impliquent une collaboration de plus en plus forte et structurée, nord-sud et sud-sud. Ces sujets sont dorénavant des sujets qui rapprochent et sur lesquels la Chine peine à renforcer sa crédibilité.

L'accès à l'eau : un sujet mobilisateur

Dès le printemps 2020, les premiers signes annonciateurs d'un réchauffement important dans les pays bordant la Méditerranée se sont fait sentir. Les années suivantes n'ont fait que confirmer les prévisions des spécialistes qui alertaient sur la fragilité de l'écosystème méditerranéen depuis 2007 et l'imminence d'un stress hydrique majeur pour une part grandissante de la population. Si à cette époque, on dénombrait 30 millions de personnes qui n'avaient pas accès à l'eau dans cette zone, aujourd'hui en 2030, le chiffre a doublé.

Le dérèglement climatique est directement à l'origine d'un phénomène d'urbanisation croissant : 75 % de la population sont dorénavant concentrés dans la frange côtière. Ceci n'est pas sans poser de vastes problèmes d'infrastructures, notamment en matière d'acheminement et traitement de l'eau. La plupart des installations existantes au nord de la Méditerranée arrivent à saturation et celles du sud sont obsolètes ou sous-dimensionnées du fait de la faible capacité d'investissement des États et des communes à la suite de la crise économique de 2020-2023.

D'un côté, il est nécessaire de gérer la problématique du traitement de l'eau et de son assainissement pour ne pas accentuer l'acidification de la Méditerranée et la pollution marine qui, depuis des années pénalisent les ressources halieutiques, et d'un autre côté, il s'agit d'imaginer des moyens de production d'eau douce correctement dimensionnés et écologiquement viables.

Les usines de dessalement d'eau de mer ont fleuri et surtout, ont provoqué une large mobilisation dans le monde de la recherche et développement. Il s'agissait en effet d'optimiser les techniques déjà déployées durant les vingt premières années du siècle de façon à réduire l'aspect énergivore des technologies et contrer les dégâts environnementaux que provoquaient les quantités de saumure rejetées. Si l'aspect énergivore n'est toujours pas entièrement solutionné en 2030, l'extraction des composants chimiques des rejets et la valorisation des rejets en fertilisant ont permis une meilleure « efficacité économique » des usines de désalinisation. La prise de conscience, bien que tardive, a eu lieu au tournant de la décennie, en 2025. L'Union africaine, l'Union pour la Méditerranée, l'Union des pays arabes et l'Union européenne ont lancé un vaste programme de coopération autour de l'accès à l'eau. Cette initiative a permis le déploiement de nouvelles technologies, avec une forte participation de certains acteurs français, reconnus mondialement comme VEOLIA.

Devant cette nouvelle manne commerciale, la Chine a bien entendu tenté de se positionner. Mais ses réponses se sont avérées assez inadaptées, avec entre autres l'absence de programmes de maintenance performants permettant d'asseoir les installations sur le long terme. L'image d'un pays pollueur, incapable de gérer ses problèmes dans ses frontières lui confère également un désavantage compétitif certain. Des géants européens ont réagi « à temps ». Les Veolia, Suez et consorts ont injecté les ressources

financières nécessaires et, dorénavant appuyés par la réglementation de protection des marchés clés européens et la mise en œuvre rapide et pragmatique du tissu normatif associé, ils ont pu contrer les tentatives d'implantation chinoise. Ils ont en revanche perdu les marchés de Moyen-Orient et d'Afrique subsaharienne que la Chine s'est prestement appropriée. L'Algérie, qui en fin d'année 2020 était présente sur le marché fin 2020 des usines de désalinisation, a proposé à l'Union européenne ses territoires pour l'implantation de ces industries et a obtenu ce qu'elle réclamait sans jusqu'alors être entendue, à savoir des transferts de compétences sur son territoire. L'optimisation de la gestion dans la durée des transports / distribution de l'eau et la rénovation des réseaux ont également largement contribué à gagner un facteur non négligeable d'économie de consommation et ainsi permis de résister aux sirènes chinoises à bas coût.

L'urbanisation galopante : des solutions à partager

Comme partout dans le monde, le phénomène de l'urbanisation ne ralentit pas sur le pourtour méditerranéen. Si l'on avait cru un instant que les épisodes de confinement liés à l'expansion de nouveaux virus allaient durablement freiner cette tendance, au fil des années le constat de la croissance des villes est toujours d'actualité au même titre que la concentration de la population sur la frange côtière. Un phénomène fortement accentué au Sud par l'hyper représentation de la jeunesse dans la démographie des différents pays. Les jeunes se détournent des campagnes et voient la ville comme la solution pour construire leur avenir.

L'effet miroir de ce constat est que ces mégalofoles n'ont pas cessé de soulever de nombreuses questions durant toute cette décennie. Les phénomènes de congestion de la circulation automobile, et de son corollaire la pollution de l'air, les phénomènes de réchauffement des zones urbaines, les problématiques de

traitement des déchets, la consommation énergétique, la problématique de la mobilité urbaine, l'imperméabilisation des sols, tous ces sujets font l'objet de colloques internationaux dans lesquels les pays méditerranéens, des rives nord et sud, partagent leur expériences et leurs solutions afin de tendre vers le déploiement de *smart-cities* méditerranéennes, qui arrivent, entre autres grâce aux nouvelles technologies et à de nouveaux usages, à concilier leur croissance et le respect environnemental.

Si la Chine doit faire face depuis longtemps à des difficultés similaires, l'absence de résultats concrets sur son propre territoire ne lui permet pas de se poser en leader incontestable de la transition durable des villes. Sa maîtrise des grandes infrastructures semble insuffisante à embrasser les vrais enjeux de la ville de demain. Cantonnée dans son rôle de maître d'œuvre, elle assiste donc à l'émergence de cette prise de conscience méditerranéenne, participe aux retours d'expériences, adapte ses savoirs faire aux nouvelles attentes et s'inspire de la capacité dont se dote les villes méditerranéennes pour faire face à cet enjeu.

Les migrations : une vigilance commune

L'explosion économique du continent africain se fait attendre. Les opportunités sont pourtant bien réelles mais la crise économique de 2020-2021 a mis un coup d'arrêt à de nombreux projets en cours de développement, du fait d'un recentrage des partenaires internationaux sur leurs économies domestiques, y compris la Chine qui doit traiter sa situation intérieure et craint de dépenser des milliards sans possibilité de recouvrer ses créances.

Si le redémarrage est frémissant depuis 2025, il est bien trop lent pour apporter des réponses concrètes aux millions de personnes, principalement des jeunes, en quête de travail ou tout simplement de moyen de subsistance.

Car si la crise économique a laissé des millions de personnes au bord de la route du miracle économique tant attendu, les effets du changement climatique accentuent la précarité dans laquelle celles-ci se retrouvent. Peu d'alternatives se présentent face à une raréfaction des terres agricoles exploitables, à des sécheresses à répétition qui impactent la production agricole et font flamber les prix des denrées de base.

La conséquence est bien évidemment un renforcement des flux migratoires vers le nord. Mais aujourd'hui le nord est aussi le sud de la Méditerranée. Sous l'impulsion de pays concernés par ces phénomènes depuis plusieurs années, à l'instar du Maroc, des politiques coordonnées se mettent en place depuis 2027 entre les États de la rive sud, en collaboration avec ceux de la rive nord.

S'il s'agit non seulement de maîtriser une forte immigration économique, il s'agit également de prendre en compte les diverses activités criminelles qui se développent fortement, de la drogue aux réseaux de passeurs en passant par les trafiquants d'armes, sans négliger non plus le risque terroriste et ses groupes ont gardé leur capacité à recruter parmi les personnes les plus fragilisées.

Cette prise de conscience collective de l'enjeu migratoire a mis du temps à s'installer mais scelle aujourd'hui une alliance forte, permettant d'aborder cette question avec à la fois le regard humaniste qui convient mais également en déployant les moyens de gestion sécuritaire adaptés pour mettre à mal les filières criminelles qui profitent de la situation.

Parallèlement, et parce que la réponse à cette situation ne peut être uniquement sécuritaire, sous le couvert de la nouvelle configuration du 6+6, les pays ont décidé de déployer de nouveaux outils communs d'aide au développement à destination des États africains les plus en difficulté. Une nouvelle donne diplomatique se met en place, ainsi que de nouveaux dialogues et des coopérations

commencent à se construire.

Côté chinois, on observe, mais on ne prend pas partie, fidèle au principe de non-ingérence dans les affaires des autres. Néanmoins, cette unité et cette nouvelle dynamique suscitent une certaine inquiétude.

Conclusion

De nombreux signaux, faibles et forts, dans l'actualité du premier semestre 2020, ont conforté le scénario « La BRI s'essouffle », tant sur le plan économique que politique.

La dette intérieure chinoise interroge et l'attitude prudente de certains pays devant la mainmise chinoise des infrastructures du fait du piège de la dette est une préoccupation de plus en plus médiatisée.

Par ailleurs, le sursaut des pays occidentaux pour la réorganisation de leur économie post-Covid, s'il se matérialise effectivement par une réorganisation de certains secteurs clés pour une souveraineté retrouvée des États ou de groupes d'États, affaiblira assurément le commerce chinois. Ce dernier se trouvera également affecté par la prolongation de la guerre commerciale sino-américaine qui renforcera des prises de position innovantes de pays d'Asie tels le Vietnam, le Japon mais aussi l'Indonésie que l'attitude agressive de la Chine post-Covid refroidit : le détachement de ces pays de la Chine ne sera pas sans conséquences sur le déploiement du réseau des nouvelles routes de la soie et l'interconnexion mondiale, avec au cœur la Chine, des marchés mondiaux.

En interne, la Chine rencontre des difficultés certaines, entre chômage et mécontentement de la population devant l'envoi de crédits à l'étranger alors que la population chinoise continue de souffrir dans une large partie. Enfin, le réchauffement climatique couplé aux dévastations des réserves hydriques et à la pollution de l'air est une menace très concrète partout dans le monde mais en

particulier en Chine.

Le scénario choisi par le premier comité d'auditeurs de la 30^{ème} Session méditerranéenne des hautes études stratégiques est donc un scénario à probabilité non négligeable, *a minima* durant quelques années avant que la Chine ne se redresse très vraisemblablement, entre autres en innovant massivement dans l'industrie digitale et en organisant la numérisation du monde si le monde ne réagit pas.

Les hypothèses prospectives d'effondrement du pouvoir égyptien et de la disparition du pouvoir de M. Recep Tayyip Erdoğan en Turquie sont des hypothèses « volontaristes » mais pas totalement dénuées de fondement, de même que la fin de la guerre civile en Libye :

- Le spectre d'une crise alimentaire dans certains pays du bassin méditerranéen est réel et les printemps arabes ne sont pas un lointain souvenir : ce que la population n'a pas réussi en 2011, elle pourrait le gagner dans un futur proche.
- Si M. Recep Tayyip Erdoğan souhaite imposer une nouvelle donne en Méditerranée en s'imposant en Syrie et en Libye avec ou contre la Russie, il rencontre des difficultés croissantes en interne et son parti a déjà perdu d'importantes municipalités. La crispation de la population face à un muselage toujours plus grand pourrait finir par exploser et empêcher sa réélection, à condition que l'armée ne le soutienne pas dans une probable tentative de coup d'État s'il devait être évincé par les urnes.

En revanche, des questions subsistent : l'attractivité de l'Europe est-elle suffisante pour que les pays de la rive sud de la Méditerranée tout comme pour les pays aux économies affaiblies du sud de l'Europe abandonnent les promesses enchanteresses

chinoises ? Rien n'est moins sûr...

Pourtant des perspectives telles l'abandon de projet de la Cité Mohammed VI ou le désenchantement de la Grèce ne sont pas des perspectives « saugrenues ». Elles sont néanmoins ponctuelles et probablement insuffisantes pour créer un déclic politique.

Seule une reprise forte de l'Europe pilotée par le couple franco-allemand prenant le pied sur les pays frugaux et imposant des actions mutualisées pour promouvoir la souveraineté de l'Europe, pourrait laisser envisager une adhésion du Maghreb ou *a minima* un rapprochement du Maghreb à l'économie européenne, malgré le gouffre qui sépare les gouvernances du nord et du sud du bassin.

Mais l'Allemagne saurait elle se heurter à la Chine et tirer un trait, entre autres sur ses exportations de voitures en Chine ?

Les populations seront possiblement un facteur de décision important : en effet, si les crises sanitaires en provenance de Chine se multiplient, elles pourraient plus aisément valider des choix politiques concourant à s'éloigner de la sphère d'influence chinoise. Le domaine de l'écologie, des développements durables et de l'énergie, couplé à la crainte de la vampirisation chinoise par sa prédominance sur la totalité des réseaux pourrait inciter à la recherche de souveraineté, y compris en acceptant des baisses de croissance, aider à l'organisation du rapprochement des sources de production et exploiter les opportunités qu'offre le Maghreb tant en espace qu'en population.

Côté perspectives chinoises, la rébellion de la population chinoise envisagée par les auditeurs en faveur d'une plus grande circulation de l'information, voire de protections sociales sont en revanche des propositions (ou des souhaits ?) dont le réalisme et la faisabilité sont difficiles à mesurer par l'écart qui existe entre la mentalité occidentale et la mentalité chinoise sous l'emprise du pacte social. Enfin, les auditeurs ont choisi de ne pas envisager le

déclenchement d'un conflit armé, que ce soit en mer de Chine ou à Taïwan – zones qui cristallisent les oppositions avec les États-Unis et qui pourraient amener à tomber dans le piège de Thucydide –, ou encore en Méditerranée orientale.

SCENARIO B : LA NOUVELLE ROUTE DES INDES : UNE OPPORTUNITÉ POUR PROMOUVOIR UNE POLITIQUE MARITIME EUROPÉENNE

Introduction

L'Empire du Milieu est de retour : en créant et en imposant sa stratégie « une ceinture, une route » dès 2013, renommée « *Belt and Road Initiative* » en 2015, connue et appelée aujourd'hui « les nouvelles routes de la soie ». La Chine, avec son président Xi Jinping, a l'ambition d'occuper une place pivot dans la mondialisation. L'enjeu est important pour cet immense pays de près d'un milliard et demi d'habitants car il s'agit de le stabiliser durablement, de faire vivre son peuple en harmonie selon ses aspirations. À ce titre, la dépendance de la Chine vis-à-vis des ressources de première nécessité, telles que les hydrocarbures ou l'agro-alimentaire, est une fragilité qu'elle s'attache à réduire. La consolidation de ses échanges commerciaux et la sécurisation de ses voies d'approvisionnement sont ainsi deux axes majeurs de sa politique internationale.

Cette volonté d'étendre les points d'appui offrant un « potentiel de situation » dans une grande partie du monde trouve une origine économique et financière, mais aussi géopolitique, stratégique et permet à la Chine de se tailler une place de choix dans la balance des échanges internationaux. Xi Jinping ne fait pas d'ailleurs mystère de son ambition de faire de la Chine la première puissance mondiale à l'horizon de 2049, centenaire de la déclaration de la République Populaire de Chine. Les « nouvelles routes de la soie » en sont l'un des principaux piliers, une preuve dont il convient de

déterminer les ressorts, pour en identifier les opportunités mais aussi les risques, et surtout pour orienter une politique permettant d'éviter le piège de ses tentacules.

Les conquêtes commerciale et géopolitique permises par les « nouvelles routes de la soie », s'exercent notamment autour de la Méditerranée, mais également en Europe, au sein de laquelle quelques constantes permettent de décrypter la stratégie de développement chinoise. Loin des caravanes colorées de Marco Polo, ce sont tout d'abord de longues voies de chemin de fer, des routes goudronnées, mais aussi et surtout d'innombrables sillages tracés dans la mer par d'immenses porte-conteneurs à destination de ports européens marqués du sceau des capitaux chinois (Le Pirée en Grèce, Trieste ou Gênes en Italie, Valence en Espagne). Dans ces pays durement touchés par la crise économique, l'absence de soutien de l'Union européenne a permis aux grands groupes chinois d'investir dans les énergies électriques (Portugal) et renouvelables (Grèce, Chypre, Italie), les transports maritimes, les télécommunications (Huawei au Portugal), l'industrie haut de gamme ou les produits chimiques (Italie), ainsi que dans les projets de coopération industrielle (domaines du nucléaire civil ou aéronautique par exemple avec la France), ou scientifique (Italie, France).

Si les « nouvelles routes de la soie » offrent indéniablement une opportunité pour les pays riverains du sud comme du nord de la Méditerranée, pour la France, pour l'Union européenne, il ne faut pas pour autant en négliger les risques pour l'indépendance des pays, leurs économies, leurs libertés, leurs intérêts, les règles internationales et les droits de l'homme. Dès lors, l'Union européenne doit trouver un nouveau souffle : tout d'abord, renforcer sa cohésion et développer une stratégie permettant de préserver ses relations avec la Chine sans en être dépendante ;

ensuite, identifier les intérêts vitaux de chaque pays pour les protéger ; enfin, diversifier ses partenaires commerciaux. Il s'agit en quelque sorte de créer entre les pays membres de l'UE une nouvelle dynamique portée par un projet fédérateur et tourné vers l'avenir : une politique maritime de l'Union européenne renouvelée, s'appuyant sur le fort potentiel stratégique, économique, culturel de la mer Méditerranée dont ont toujours pu bénéficier les Nations ayant su composer avec sa complexité.

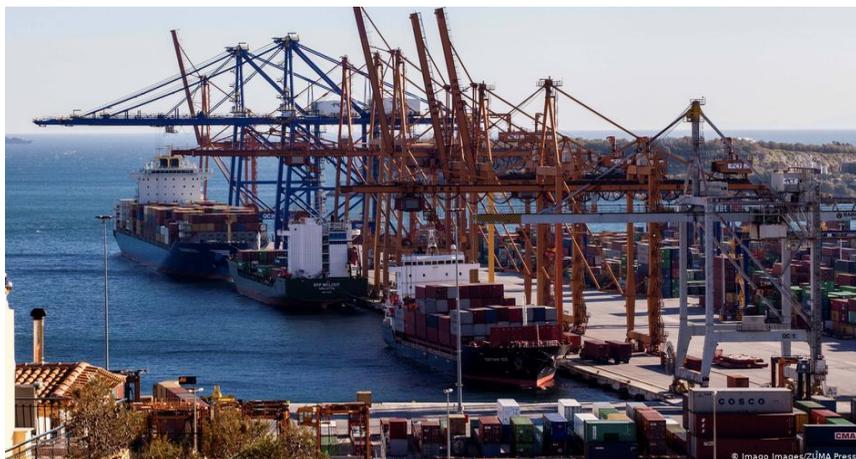
Autrement dit, le scénario présenté est celui d'une reprise en main de l'Union européenne face à l'ingérence chinoise. En réaction à l'avancée chinoise en Europe via le projet des Nouvelles routes de la soie, Bruxelles met en œuvre une politique maritime qui protège les intérêts de l'UE, en diversifiant ses partenaires commerciaux tout en continuant à échanger avec la Chine. À cela s'ajoute un contrôle accru des investissements chinois en Europe et en parallèle. Une stratégie de sauvegarde des secteurs stratégiques européens Enfin, en développant le projet des nouvelles routes des Indes, l'UE s'assure une ouverture sur la zone stratégique de l'Indopacifique.

Naviguer par grands fonds entre les écueils des nouvelles routes de la soie

Historiquement, qu'ils émanent de Marco Polo ou des Britanniques, les échanges commerciaux par la route de la soie et les relations avec l'Empire du Milieu se sont développés à l'initiative des Occidentaux. Le nouvel élan donné par la Chine au travers du projet BRI inverse cette logique : c'est dorénavant Pékin qui se projette hors de son territoire, à la recherche d'opportunités en Occident. C'est donc au tour des Européens de s'inquiéter de la

présence chinoise dans leur zone d'influence la plus proche, la Méditerranée.

1. La Chine et l'UE : la stratégie du contournement



1.1. La Chine en Europe : diviser pour mieux régner

Le Président Emmanuel Macron terminait à peine sa deuxième visite d'État à Pékin, que son homologue chinois Xi Jinping prenait la direction d'Athènes, où l'attendait le Premier ministre Kyriakos Mitsotakis – lui aussi de retour de Shanghai. Le Président français a tenté d'eupéaniser son voyage le plus largement possible, incluant dans sa délégation un commissaire européen, l'Irlandais Phil Hogan, et la ministre allemande de l'Éducation et de la recherche, Anja Karliczek, et associant à ses rencontres la chambre de commerce européenne en Chine. Malgré ces efforts, le choix de Xi Jinping de visiter la Grèce quelques jours seulement après n'est pas une coïncidence. Depuis plusieurs années déjà, le

gouvernement d'Athènes a adopté la politique chinoise la plus ambiguë – et la plus favorable parmi les pays européens.

Le fait que la Chine focalise son attention sur une partie de l'Europe et non pas sur l'Union européenne est dénoncé par les autorités d'Europe de l'ouest comme tentative de déstabilisation. La Chine tente de diviser les pays de l'Europe en utilisant en particulier les investissements comme outil d'influence sur les décisions prises au niveau régional.

Sur le front du centre et de l'est, la Chine s'appuie sur le forum « 16+1 » pour essayer de diviser l'Europe. Parmi les 16 pays formant un partenariat avec Pékin pour le développement de la nouvelle route de soie, 11 d'entre eux sont européens.

1.2. L'essor des investissements chinois contrarié par les pays d'Europe du Nord

Des investissements massifs mais en diminution face à la stratégie de défense de l'UE.

La Chine a investi au moins 145 milliards d'euros en Europe depuis 2010, mais la tendance est au ralentissement, à l'heure où plusieurs états durcissent leurs mesures pour encadrer les acquisitions du géant asiatique. En 2016, année du pic d'investissement chinois en Europe, chaque pays agit individuellement selon ses intérêts. Ils sont même très peu (12 sur 28) à disposer d'un mécanisme d'alerte quand des secteurs stratégiques sont touchés.

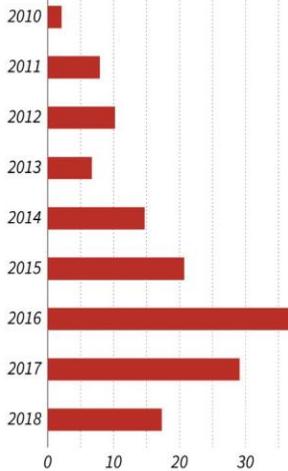
Totalisant 2,1 milliards d'euros pour l'année 2010, les investissements directs de la Chine dans l'Union européenne ont bondi à 20,7 milliards d'euros sur l'année 2015, puis à 37,2

milliards en 2016, selon les données de référence du cabinet américain Rhodium Group.

Investissements chinois dans l'UE

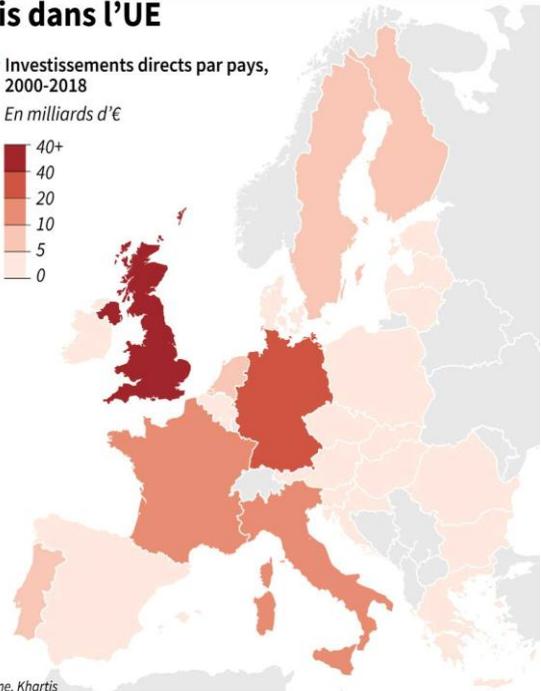
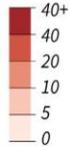
▶ Montants annuels des investissements chinois dans l'UE

En milliards d'€



▶ Investissements directs par pays, 2000-2018

En milliards d'€



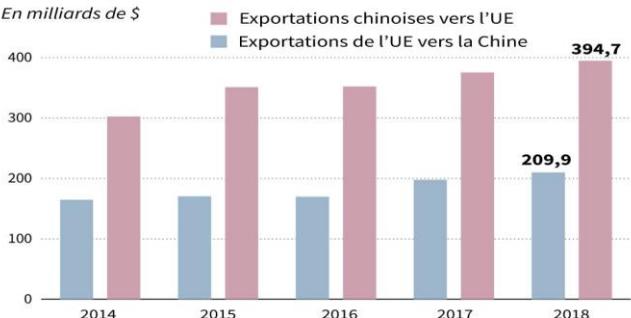
© AFP Sources : merics.org, Commission européenne, Khartis

La Chine réduit depuis 2017 ses investissements en Europe avec 17,3 milliards US\$ en 2018. Cette baisse est liée à deux facteurs principaux : d'abord une rationalisation des investissements de la part de la Chine avec l'apparition de règles drastiques pour éviter une fuite incontrôlée des capitaux ; ensuite une défense des pays européens du Nord qui s'organise pour éviter de perdre le contrôle d'entreprises stratégiques, comme en Allemagne où le Parlement s'est opposé au rachat d'une entreprise de machines-outils de

hautes technologies. La baisse des investissements chinois en Europe s'explique donc en partie par une politique de défense des intérêts européens mise en œuvre notamment par les États nordiques.

Commerce de marchandises UE-Chine

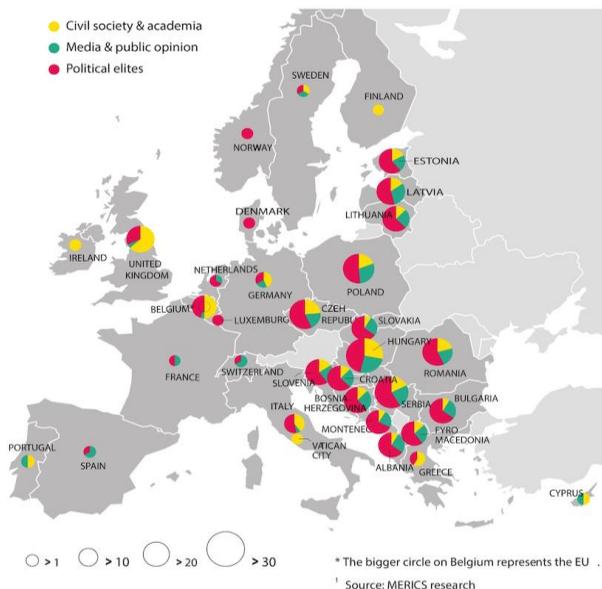
En milliards de \$



Source : Commission européenne

© AFP

China's influence on political elites, media, and civil society spreads across Europe



1.3. En réaction aux délocalisations massives en Chine et à la pandémie de Covid-19 : la stratégie européenne de protection des secteurs stratégiques

Les importations chinoises irriguent le marché européen de produits à bas prix (conséquence d'un processus de production de masse soumis à des normes environnementales et sociales moins coûteuses) et désormais d'une qualité croissante. Ce faisant, elles augmentent le pouvoir d'achat ressenti des populations européennes contribuant à y réduire les tensions sociales.

De plus, la délocalisation de la production en Asie a conduit à la disparition progressive du paysage européen de l'industrie lourde, certes génératrice d'emplois (peu qualifiés et mal rémunérés) mais également source de désagréments environnementaux (risque de pollution, nuisances visuelles et sonores...). En ce sens, les importations de produits chinois constituent une réelle opportunité pour l'Europe.

Cependant, ce mouvement de délocalisation engendre désormais une dépendance asymétrique (au lieu d'une codépendance dont les deux parties pourraient profiter). En effet, les pays occidentaux pouvaient hier se prévaloir de leur avance technologique, soustrayant massivement la production industrielle à la Chine notamment. Aujourd'hui, l'Europe a perdu sa capacité à produire de manière autonome certains produits de première nécessité ou à faible valeur ajoutée : la crise sanitaire du Covid-19 l'a particulièrement bien démontré que ce soit avec la production des principes actifs de médicaments ou des masques chirurgicaux. Et, se laissant endormir, le vieux continent est désormais débordé par la Chine dans le développement de nouvelles technologies dorénavant jugées stratégiques (5G, Intelligence Artificielle...).

En somme, s'il est indéniable que l'Europe pâtit d'une relation économique déséquilibrée avec la Chine, il est tout aussi factuel que l'Empire du Milieu offre un débouché essentiel aux exportations européennes, servant ainsi les intérêts du vieux continent.

2. La prise de conscience de l'Union européenne : contrôle accru des investissements étrangers

Méfiant face aux rachats d'entreprises et de pôles stratégiques sur le vieux continent, l'Union européenne vient de mettre en place un contrôle accru des investissements étrangers. La Chine n'est pas directement nommée mais elle est clairement visée par cette mesure européenne.

Ce système de filtrage des investissements étrangers repose sur un mécanisme d'informations qui impose aux États membres de signaler tout investissement étranger dans des technologies sensibles.

Actuellement, 14 États membres de l'UE disposent de mécanismes nationaux de filtrage. À titre d'exemple, l'Allemagne a adopté, en décembre dernier, un décret ramenant à 10% du capital, contre 25% auparavant, le seuil permettant à Berlin de bloquer des acquisitions étrangères.

3. Les leçons du présent

Présents depuis plus de dix ans à Djibouti, les Chinois ont fini par y ouvrir en 2016 une plate-forme maritime et logistique multimodale, avant d'inaugurer en grande pompe en 2017 une base militaire d'une capacité estimée à plusieurs milliers de soldats. Officiellement, il s'agit d'assurer le soutien des opérations de maintien de la paix et de lutte contre la piraterie menée par la

marine chinoise dans le nord de l'Océan indien. Comment ne pas voir un lien entre cette base et l'ambition du président Xi Jinping de faire de la Chine une grande puissance maritime mondiale ? Comment ne pas voir dans cette base une capacité de réaction face aux éléments perturbateurs qui viendraient menacer les intérêts chinois ? Comment ne pas voir dans cette base la manifestation du tournant de la stratégie militaire chinoise, qui privilégiait jusque-là la défense du territoire et une non-ingérence extérieure ?

Clairement, les intérêts chinois se portent désormais aussi sur les Nouvelles routes de la soie et les menaces qui pèsent sur ses points d'appui sont considérées comme des risques imminents. Rien d'étonnant à voir dès lors la marine chinoise se renforcer, pour conforter ses capacités d'intervention lointaines.

Conclusion

Et si Le Pirée de demain devenait le Djibouti d'aujourd'hui ?

Au bilan, l'ouverture des échanges commerciaux avec la Chine a permis aux pays européens de poursuivre leur croissance et leur développement économique et social. Mais, faute d'une politique européenne concertée et partagée, elle se fait en ordre dispersé, les intérêts individuels souvent de courts termes primant sur l'intérêt collectif, au risque de perdre son indépendance et sa souveraineté. Prenant conscience des écueils des nouvelles routes de la soie à sa porte, l'UE devra préférer naviguer au large, par grands fonds. En effet, la sauvegarde de secteurs stratégiques tels que les approvisionnements alimentaires ou énergétiques, la santé, la sécurité et la défense des intérêts nationaux, les télécommunications, les outils de production industrielle, les centres de recherche scientifique et technologiques, appelle une

réponse à la hauteur de la puissance chinoise, c'est-à-dire la réponse d'une Union Européenne forte et solidaire.

Or, c'est bien la production industrielle qui crée la richesse. Les pays européens l'ont bien compris, en réalisant leur trop grande dépendance vis-à-vis de la Chine, ainsi que l'a révélée la crise liée à la pandémie du coronavirus 2019. En effet, pendant la crise qui a d'abord frappé la Chine, l'approvisionnement en matériaux, composants électroniques, automobiles ou aéronautiques s'est arrêtée, condamnant les secteurs industriels occidentaux à réduire leurs activités.

SCENARIO C : LA CHINE S'EST ÉVEILLÉE, LE MONDE A TREMBLÉ, L'EUROPE S'EST RÉVEILLÉE !

Introduction

La montée en puissance de la Chine grâce au développement, dès 2013, du projet portant sur les nouvelles routes de la soie en Europe et dans les pays limitrophes, conduit à une prise de conscience collective sur les risques d'une absence de réaction européenne. Cette prise de conscience est amplifiée par la crise du Covid-19 qui met en lumière les fragilités structurelles internes à l'UE ainsi que sa trop grande dépendance vis à vis de la Chine.

En ce printemps 2050, l'Union européenne fête le centenaire de la déclaration Schuman et s'assume ainsi comme une puissance mondiale aux côtés des États-Unis et de la Chine.

1. En 2050, l'Union européenne est une puissance globale qui assume son statut

1.1. De l'aspect politique

Printemps 2050. Après des années d'errements politiques, l'Europe s'est enfin ressaisie.

Les premières tentatives de reconquête politique ont pourtant été un échec. D'aucuns avaient cru identifier que la faiblesse politique du vieux continent résidait essentiellement dans son mode de décision utopiste. En effet, comment imaginer gérer cette mosaïque de pays hétéroclites en réservant à ses sujets les plus sérieux, comme la politique étrangère ou la sécurité, le mode de vote à l'unanimité ? Les poids lourds européens (le couple franco-

allemand) avaient tenté de faire adopter la majorité qualifiée renforcée (65% des États membres représentant 65% de la population), mais ironie du sort, l'acceptation de cette résolution passait elle-même par un scrutin à l'unanimité, et les « petits pays » y ont vu la fin de leur pouvoir de décision, cette tentative a donc échoué.

Le point de départ de la prise de conscience européenne a été la sortie de certains pays de l'Union, suivant la route tracée par le Royaume-Uni. Hongrie, Autriche, Bulgarie, République tchèque, Croatie, Pologne, ont en effet quitté l'UE en 2022, dans la continuité de leur refus de signer le pacte mondial sur l'immigration en juillet 2018. Les courants nationalistes de ces pays ont ainsi surfé sur la crise des migrants, amplifiée par la crise sanitaire du Covid-19, et ont fait basculer leurs opinions nationales respectives, entérinant ces ruptures par référendums.

L'UE s'est ainsi trouvée réduite à 21 membres et a pu observer les difficultés économiques des sept sortants. Ceux-ci, majoritairement issus du vieux bloc de l'est et toujours porteurs des cicatrices de l'histoire n'ont pu se résoudre à trouver en la Russie leur nouvel allié. Royaume-Uni mis à part, ils n'ont pas non plus été perçus par les États-Unis comme dignes d'intérêt, victimes collatérales du 2^{ème} mandat de Donald Trump et de sa politique toujours plus orientée sur le concept d' « America first ». Enfin, privés d'un accès facilité au marché européen, ces pays ont au mieux stagné, ne profitant pas de la croissance retrouvée après la crise sanitaire.

Les 21 pays restants ont totalement basculé dans un schéma pro-européen lorsque ses deux poids lourds (Allemagne et France) ont menacé en 2025 de quitter le navire, las de tirer le fardeau continental, auquel ils apportaient beaucoup, sans pour autant en

tirer les bénéfices.

Les fondations de la nouvelle Union européenne ont alors pu être posées :

- Naissance d'une présidence européenne et d'un gouvernement, dotés de réels pouvoirs de décision
- Gouvernement s'appuyant sur un système législatif dont les lois sont maintenant approuvées à la majorité qualifiée, en particulier pour des décisions ayant trait à la politique étrangère.

Ces changements fondamentaux des modes de gouvernance ont permis à l'UE de sortir de la logique du compromis par le bas. De fait, l'Union a alors pu passer de l'époque des déclarations, condamnations purement symboliques, mais sans réel poids sur l'équilibre du monde, à des prises de positions respectées, voire craintes, car étayées par une réalité politique, économique, ou militaire.

1.2. De l'aspect économique

Le marché commun a historiquement été l'un des piliers de l'UE, et on ne peut nier son succès, au point d'attirer les convoitises, en particulier chinoises.

En 2050, son importance s'est encore renforcée, aidée par sa nouvelle force politique.

Sa doctrine s'est basée sur quelques points essentiels, destinés à asseoir son emprise politique :

- Autonomie sur les domaines et technologies stratégiques ;
- Protection de ses savoir-faire et domaines d'excellence ;

- Interdiction d'une balance économique déficitaire avec certains pays ne garantissant pas un accès équitable à leur marché ;
- Suppression de tous les obstacles réglementaires nuisant aux trois points précédents.

Ainsi ont été adoptées les lois imposant la préférence européenne pour tous les marchés publics, incluant de fait le secteur militaire. Les entreprises du secteur de la défense se sont alors renforcées (Thales, Airbus Defense and Space, Leonardo, ...), désormais capables de concurrencer les géants américains (Boeing, Lockheed Martin, ...). Un contrôle d'exportation de matériel militaire sensible a également été mis en place, concurrençant l'ITAR américain.

Les secteurs industriels stratégiques ont également bénéficié de la refonte des lois *anti-trust*, qui permettent à présent la création de champions européens à l'échelle mondiale, en acceptant d'abandonner l'idée d'une concurrence intra européenne. De nombreux secteurs comme l'énergie, le ferroviaire, l'automobile, la chimie, la santé, mais également la construction navale ont vu s'ériger des sociétés transeuropéennes, sur le modèle de l'aéronautique et d'Airbus qui en avait été précurseur, et avait démontré son intérêt depuis bien longtemps.

Dans le même esprit, la prise de contrôle de sociétés de ces secteurs par des entreprises ou intérêts étrangers a été rendue impossible par la mise en place de commissions d'autorisation émanant de l'UE, vigilantes face aux potentielles manœuvres malignes d'États peu scrupuleux.

Des lois ont également vu le jour afin de protéger les membres de l'UE, en prônant la réciprocité économique. Ces lois ont garanti un accès privilégié au marché commun aux pays qui pratiquent un

accès équitable à leur propre marché (États-Unis, Canada, pays d'Afrique, etc.), tout en imposant des restrictions aux autres. La principale cible est naturellement la Chine avec son hyper-protectionnisme et le déficit commercial de l'UE à son égard.

1.3. De l'aspect sécurité et militaire

Autrefois parent pauvre de la construction européenne, la Défense a pu s'appuyer sur la refonte du mode de gouvernance, et du renouveau politique qui s'en est suivi pour avancer vers davantage d'intégration.

Plusieurs faits majeurs ont conduit à son retour en grâce à :

- La mise en commun de moyens dans une proportion jamais atteinte auparavant, incluant la dissuasion nucléaire ;
- Un système de compensation financière pour les pays ne disposant pas de moyens équivalents aux leaders, tant sur le plan humain, que matériel. L'enveloppe ainsi dégagée a pu alimenter les champions de la défense européens et a permis de disposer d'une force conjointe de premier plan mondial, capable d'intervenir partout dans le monde.
- L'affaiblissement de l'OTAN, induit d'une part par la position des États-Unis, soucieux de limiter leur implication financière et politique, pour se recentrer sur leurs intérêts directs, et d'autre part par la position schizophrène des Turcs, capables de jouer leur propre carte en Méditerranée orientale, tout en se réclamant de l'OTAN, voire tentant encore une adhésion à l'UE sans réelle conviction.

Dans ce contexte, l'UE s'est mise à assumer son rôle militaire, au diapason de sa vigueur politique retrouvée. Ainsi, les interventions militaires au Sahel ou en Libye n'ont plus été le fait de la France

seule, mais bien d'une UE unie.

Sur le plan de la défense de ses frontières, l'UE a été confrontée à plusieurs enjeux :

- La diminution des intrusions à but terroriste ;
- La gestion de l'immigration ;
- La protection des attaques numériques, de plus en plus fréquentes ;
- La prise en compte du spatial, avec la défense vis à vis des satellites espions, voire offensifs.

Le premier point a presque disparu grâce aux nombreuses interventions politiques et militaires qui ont stabilisé le Moyen-Orient, et asséché la source des idéologies extrémistes.

Le second a bénéficié d'une part de la stabilisation des régions en crise, mais d'autre part a été limité naturellement par le repositionnement de l'UE vis à vis de l'Afrique, traitant avec elle d'égal à égal, sans volonté de domination ou de surexploitation, avec comme conséquence directe une amélioration du niveau de vie de l'ensemble des populations du continent africain. La création au milieu des années 2030 d'une force européenne de garde-frontières (ce besoin était revenu au premier plan lors de la crise du Covid-19 en 2020) a également permis de mieux contrôler les flux migratoires et donc le risque terroriste.

La cybersécurité a fait l'objet d'une vraie prise de conscience dans les années 2020, voyant naître çà et là différents instituts ou sociétés se réclamant de ce secteur. Pour autant, la défense des intérêts nationaux, puis européens ne s'est révélée efficace qu'avec la mise en commun des moyens et intelligences sur le sujet. L'UE a ainsi créé une Agence européenne de cybersécurité, soutenue politiquement et financièrement et dotée d'outils législatifs, d'une

force de police et de moyens technologiques *ad hoc*.

Enfin, la défense de l'espace européen, au-delà de la troposphère, constitue encore un enjeu majeur pour lequel le retard pris dans les années 2020 par l'UE n'a été que très partiellement rattrapé. Même si son industrie spatiale est restée au premier plan, elle n'a eu les moyens financiers à consacrer à l'espace de la défense que tardivement, sans doute également enfermée dans sa doctrine pacifiste qui en est à sa genèse.

2. Pour contenir et réduire les influences extérieures sur les pays européens et leurs voisins, l'UE contribue à la sécurité régionale et soutient le développement du bassin méditerranéen.

L'UE s'assume désormais comme une puissance régionale qui a organisé son autonomie stratégique et sait se protéger face à la montée des influences extérieures. Consciente que la sécurité se joue à ses frontières immédiates, et donc sur les rives de la Méditerranée, l'Union s'est investie avec force dans la stabilisation des zones de crises dans son environnement proche qui est maintenant clairement affiché comme sa zone d'intérêt stratégique. Elle contribue sur le long terme à la stabilité de la zone méditerranéenne, au respect du droit international dans cette zone stratégique d'échanges et de circulation entre l'océan Pacifique et l'océan Indien. Cette dynamique est appuyée depuis le début des années 2030 par une véritable politique étrangère européenne en direction de la Méditerranée.

2.1. L'UE garante de la sécurité et de la stabilité du bassin méditerranéen

L'UE s'implique désormais avec détermination et d'une seule voix dans le règlement politique des crises et l'aide au rétablissement des États faillis. Après des années d'atermoiements et de prises de positions divergentes, et prenant conscience à partir de 2020 d'un risque réel de syrianisation de la Libye, l'UE s'est impliquée sur le plan politique et militaire pour un règlement du conflit, contrant ainsi les influences russes et turques. Le déploiement d'une force européenne en Libye a permis au gouvernement libyen reconnu par l'ONU de s'imposer et de reconstruire le pays, appuyé financièrement, politiquement et militairement par l'Union européenne. En parallèle, l'implication de l'Union européenne au Sahel en soutien de la France a permis d'obtenir des résultats significatifs sur le terrain d'un point de vue militaire mais surtout politiquement et économiquement pour la reconstruction et le développement de cette région et en particulier du Mali.

Grâce à des prises de positions plus fermes vis-à-vis de la Turquie (finalement sortie de l'OTAN compte tenu de son double jeu dans les années 2020) et au déploiement permanent d'une flotte européenne en Méditerranée orientale (appuyée par le Royaume-Uni qui partage certains intérêts dans cette zone), l'UE a également repris le contrôle et permis par sa présence et son action de stabiliser cette zone de crise.

Fidèle à ses valeurs et à la promotion du multilatéralisme, l'UE fait peser son poids et son influence dans les instances internationales et régionales pour promouvoir et faire respecter le droit international. Elle s'oppose ainsi à toutes velléités d'influence ou de politique du fait accompli (ce n'est pas la loi du plus fort qui doit s'appliquer) afin d'éviter que la Méditerranée ne devienne comme

la mer de Chine méridionale, une zone de non-droit où les puissances dominantes développent des stratégies de déni d'accès ou de prises de positions. L'Europe fait respecter le droit à la libre circulation sur l'ensemble de la Méditerranée ainsi que le découpage des ZEE sujet de tensions avec la Turquie notamment lors de la découverte de gisements de gaz et de pétrole au large de Chypre au milieu des années 2010.

Enfin, l'Union européenne met également en œuvre une politique de coopération, d'assistance/formation et de sécurisation de la mer Méditerranée. Elle contribue ainsi au travers des organisations régionales comme l'Union pour la Méditerranée à une implication collective permettant de lutter contre l'immigration clandestine et de garantir la sécurité de cette zone stratégique à la fois pour le trafic maritime commercial, le passage des câbles sous-marins et l'exploitation des ressources naturelles. Les forces navales et les garde-côtes de pays riverains sont ainsi formées et entraînées par l'Union européenne comme par exemple en Libye ou en Tunisie.

2.2. L'UE promeut le développement économique du bassin méditerranéen

Depuis le début des années 2000, l'Union européenne a développé ses moyens d'actions dans le but de renforcer le développement économique des pays du sud du pourtour méditerranéen, développement économique indispensable afin qu'ils puissent constituer pour l'Europe une alternative à la Chine, et une plateforme d'échanges plus larges avec l'Afrique.

Le potentiel très important des pays d'Afrique du Nord pour l'Europe était évident de longue date, mais dans les faits, leur développement économique était manifestement lent.

Cette situation résultait des faits suivants :

- En dépit d'un taux d'investissement relativement élevé, le taux de croissance moyen de ces pays est resté très longtemps inférieur à ce que les modèles économiques permettaient d'espérer ;
- L'absence de transformation structurelle de l'économie de ces pays et sa faible industrialisation ;
- Le secteur privé manquait de dynamisme, avec peu de PME, et qui se traduisait par l'existence d'un « vide » entre le secteur informel et les quelques grands groupes.

L'analyse des causes de cette situation a permis d'identifier les principaux leviers pour accélérer le « décollage » de l'économie et de l'industrie des pays d'Afrique du nord et en particulier des trois principaux pays du Maghreb que sont le Maroc, l'Algérie, et la Tunisie, ainsi que l'Égypte :

- Le développement du système d'enseignement et de formation professionnelle ;
- L'amélioration de l'efficacité du système judiciaire. Sa lourdeur dans l'exécution des procédures et des décisions poussait en effet les entreprises locales et étrangères à éviter le recours au système judiciaire, générant ainsi un foyer de risques pour les investisseurs ;
- Le rééquilibrage du système fiscal : le poids de la fiscalité ne pesait pas de façon équilibrée sur les différents agents économiques (grands comptes, PME, secteur informel). L'impôt était considéré par les entrepreneurs (et/ou leurs éventuels partenaires étrangers) comme une charge très lourde et comme un obstacle au développement de leurs activités ;

- La simplification de la réglementation du marché du travail, souvent complexe et contraignante, ayant un effet négatif sur la création d'emplois.

Le chemin parcouru entre 2020 et 2050 est très significatif. Certains des blocages identifiés ont été levés par des réformes internes (réglementation du travail, système judiciaire et système fiscal), qui ont nécessité en premier lieu un diagnostic partagé, n'émanant pas seulement d'analyses externes à ces pays, mais de structures dans lesquelles ces pays sont parties prenantes.

Le support de l'Union européenne a été fondamental afin d'accélérer le développement économique et industriel de ces pays. Tout d'abord, l'amélioration du système de formation a été soutenue par des partenariats avec les pays de l'UE, tout particulièrement dans le domaine de l'enseignement supérieur. On peut citer à titre d'exemple l'université Euromed de Fès au Maroc, labélisée par l'UpM, dont le financement a été assuré par le Maroc (64 millions d'€), l'Union européenne (13 millions) et un prêt de la Banque européenne d'investissement (70 millions). Mais une des actions les plus déterminantes a été la mise en place du dispositif ODYSSEUS, programme d'échange d'étudiants et d'enseignants entre les universités, les grandes écoles de l'ensemble des pays membres de l'UpM.

A l'instar du programme ERASMUS lancé en Europe à la fin des années 1980, ce programme a permis d'améliorer et d'augmenter la mobilité étudiante et enseignante, et ainsi de favoriser la transparence et la compatibilité des qualifications dans l'enseignement supérieur et la formation professionnelle supérieure de l'ensemble des pays membres de l'UpM. Le programme ODYSSEUS s'est révélé un formidable levier non seulement pour l'amélioration du système de formation des pays

d’Afrique du Nord – en leur faisant bénéficier des avantages d’un dispositif parfaitement rodé et éprouvé grâce à l’expérience du programme ERASMUS – mais plus largement pour l’intégration nord-sud dans la région méditerranéenne. En effet, l’importance de ce programme a largement dépassé le monde académique et est devenu un élément fondamental de développement de la cohésion entre l’UE et les autres pays de la zone méditerranéenne, tout particulièrement auprès de la population jeune bénéficiant d’études supérieures.

Mais l’accueil en Europe des étudiants des pays du sud du pourtour méditerranéen a dû s’accompagner d’un programme visant à aider ces étudiants à retourner dans leur pays d’origine à l’issue de leur formation, pour entreprendre ou trouver un emploi. En effet, paradoxalement, cette démarche de retour ne va pas forcément de soi : si réaliser ses études en Europe familiarise avec les acteurs et les réseaux européens, les repères peuvent manquer à qui veut entreprendre ensuite dans son pays d’origine. Les étudiants peuvent alors être tentés de rester dans le pays qui a assuré leur formation. Cela représente pour les pays d’origine une perte d’investissement (frais d’éducation initiale) et une perte de capital humain, et finalement, un obstacle au développement économique. Mais au-delà des programmes spécifiques qui ont été mis en place, il s’est avéré que la meilleure arme pour lutter contre cet effet pervers du programme ODYSSEUS a résidé dans le développement économique progressif des pays du sud de la Méditerranée, développement qui a réduit petit à petit les écarts avec les pays du nord, en même temps qu’il créait des opportunités dans les pays du sud.

La mise en place de grands projets d’investissement a constitué un autre axe de développement économique important : on peut citer à titre d’exemple le projet labellisé de l’UpM de construction d’une

usine de dessalement d'eau de mer à Gaza. Le financement de 80% de ce projet a été permis lors d'une conférence des donateurs organisée en mars 2018 à l'initiative de l'Union européenne, réunissant notamment la Banque islamique de développement, la Banque européenne d'investissement et la Banque mondiale autour de la Commission européenne, de l'Autorité palestinienne et de l'Union pour la Méditerranée.

Mais le développement industriel repose toujours avant tout sur les investisseurs privés. Il a donc fallu agir sur l'attractivité des pays d'Afrique du Nord, qui jusqu'en 2020 apparaissait encore insuffisante aux yeux des acteurs industriels. La crise du Covid-19 a mis en évidence de manière spectaculaire les risques associés à la dépendance des entreprises européennes vis-à-vis de la Chine. De nombreuses entreprises européennes avaient déjà identifié ces risques avant cette crise, et cherchaient déjà à mettre en place des solutions alternatives diversifiées.

Dans ce cadre, le faible coût du travail des pays d'Afrique du Nord a évidemment constitué un atout significatif, d'autant qu'il est associé à une proximité géographique très favorable d'un point de vue logistique. Cependant, le faible niveau d'industrialisation de ces pays nécessitait des investissements lourds, dont la rentabilité ne peut être obtenue que sur le long terme (principalement du fait du temps nécessaire à l'acquisition complète des savoir-faire), avec de fait une visibilité réduite et des risques importants.

En 2050, force est de constater que la capacité industrielle des pays d'Afrique du nord a beaucoup progressé, même si elle n'a pas atteint un niveau d'efficacité industrielle de la Chine.

Les progrès effectués permettent aujourd'hui aux entreprises européennes de trouver relativement facilement des solutions d'approvisionnement adaptées à leur besoins, rentables dans des

délais courts, et avec un niveau de risques qui s'est beaucoup réduit.

Il est évident de souligner le caractère déclencheur de la crise du Covid-19. Avant son apparition, les entreprises européennes, confrontées à un contexte concurrentiel complexe du fait des effets négatifs de la mondialisation, peinaient à concrétiser la mise en place d'investissements ou de partenariats industriels dans les pays d'Afrique du Nord. Toutefois, la pandémie mondiale a complètement changé la perception de la nécessité de diversification des approvisionnements : d'un jour à l'autre, ce qui était perçu comme un axe d'amélioration « souhaitable » de l'efficacité économique est devenu un axe stratégique intimement lié à la survie même des entreprises. Et cette évolution radicale de perception a complètement bouleversé les approches en matière de priorité d'investissement.

Dans ce contexte, la prise de conscience a été heureusement générale et s'est accompagnée de la mise en place de dispositifs incitatifs nécessaires afin que les initiatives privées se concrétisent à une échelle significative.

Ces dispositifs ont pris plusieurs formes :

- Des dispositifs d'incitation fiscale :
 - Au niveau de la fiscalité dans les pays « d'accueil ». D'ailleurs, la fiscalité en vigueur dans ces pays apparaissait déjà comme un frein ;
 - Au niveau de la fiscalité dans les pays européens, via une défiscalisation totale ou partielle des investissements industriels effectués dans les pays visés ;
 - Des incitations fiscales qui sont effectives non seulement au niveau des acteurs industriels, mais

aussi des banques et/ou investisseurs participant au financement du développement industriel

- Des dispositifs permettant d'apporter des garanties financières aux acteurs industriels et financiers, afin de limiter l'exposition aux risques des différents acteurs.
- Une simplification des échanges/rerelations économiques en créant une union douanière impliquant l'ensemble des pays de la zone méditerranéenne favorisant le commerce des biens manufacturés, mais aussi des services, des productions agricoles, des ressources énergétiques, et du tourisme.

Contre toute attente, l'Union pour la Méditerranée s'est révélée être un outil efficace pour mettre en œuvre et développer ces axes d'action d'une manière coordonnée et efficace.

L'action de l'UE vis-à-vis des pays du sud du pourtour méditerranéen se devait d'être conduite dans un mode partenarial qui ne fasse pas penser à un néocolonialisme devenu aussi anachronique qu'inacceptable. L'Union pour la Méditerranée, fondée en 2008 avec pour objectif principal d'accroître l'intégration nord-sud et sud-sud dans la région méditerranéenne, disposait en 2020 d'un bilan concret mitigé en douze années d'existence. Dans les faits pourtant, l'UpM apparaissait comme le principal espace de dialogue et de coopération d'égal à égal entre tous les États du pourtour de la Méditerranée.

Cette organisation intergouvernementale rassemblant 43 pays d'Europe et du bassin méditerranéen avait la « génétique » et la légitimité nécessaires pour constituer le socle permettant la mise en place d'une réelle politique de développement économique des pays du sud du pourtour méditerranéen, et de développement des échanges entre tous les pays membres. Le challenge était de taille, car une telle mission va bien au-delà des attributions initiales de

l'UpM, qui était avant tout une plateforme de dialogue et de coopération. Mais il s'est avéré plus réaliste et plus efficace dans un temps court d'étendre ses prérogatives et ses moyens d'actions, d'une manière concertée entre les États membres, que de créer de toutes pièces une nouvelle institution. Force est de constater que cette stratégie a été payante, l'action de l'UpM demeurant aujourd'hui déterminante pour mettre en œuvre et développer les actions de support au développement économique des pays d'Afrique du Nord d'une manière coordonnée et efficace.

Parmi les acquis les plus déterminants de l'UpM, il faut citer la mise en place d'une union douanière étendue à l'ensemble des pays membres de l'UpM, par extension de l'union douanière entre l'UE et la Turquie qui avait été mise en place dès 1996.

2.3. L'UE en soutien de l'UpM qui est devenue le forum privilégié pour la coopération et le développement durable en Méditerranée, véritable multilatéralisme régional vertueux.

La zone UE-MED est devenue un espace de coopération et de développement durable. Le déclin du multilatéralisme à l'échelle mondiale ainsi que la prise de conscience à la suite de la crise du Covid-19 des limites de la mondialisation ont permis de dynamiser une forme de multilatéralisme régional centré sur la Méditerranée, zone d'échanges par excellence.

L'UE s'est engagée dans une stratégie ciblée afin de développer les relations et les échanges dans la zone UE-MED via notamment les actions suivantes :

- Développement et renforcement des actions de l'Union pour la Méditerranée (UpM) ;
- Impulsion d'une dynamique régionale vertueuse permettant de contrer le 17+1 ;

- Rationalisation du nombre de forums régionaux (UpM, UMA, 5+5, ...) ;
- Exploitation dans une logique durable des richesses culturelles et historiques de la zone méditerranéenne ;
- Construction d'une approche durable et humaine des phénomènes migratoires et des transports afin de préserver la Méditerranée ;
- Investissement accru dans la jeunesse.

Dans cette perspective, le Maghreb et la Méditerranée apparaissent comme le trait d'union entre l'UE et l'Afrique et donc un véritable enjeu pour l'UE dans le cadre de sa stratégie tournée vers l'Afrique et évoquée en troisième partie.

Accompagner le développement d'un tourisme durable en Méditerranée

Le tourisme international et de masse n'a cessé de croître depuis le début du XX^{ème} siècle, les opportunités, mais aussi la pression sur les patrimoines naturels et culturels des pays hôtes méditerranéens n'ont cessé d'augmenter.

La Méditerranée recouvre plus du quart des recettes du tourisme international et totalise près de 20% du marché mondial des croisières. Depuis 2030, plus de 500 millions de touristes visitent la région chaque année. Le maintien de cette ressource clé pour les pays du Nord et du Sud de la Méditerranée dans une perspective « durable » est essentiel.

L'Europe et l'UpM ont lancé des actions permettant de :

- aider les pays du pourtour méditerranéen à prendre la mesure des enjeux d'une transition vers un tourisme durable ;

- favoriser la coordination, la valorisation, l'évaluation des initiatives sur le pourtour méditerranéen, qui existent de manière spontanée et cloisonnée en Jordanie, en Tunisie, au Maroc, en Italie ou en France ;
- développer des politiques de soutien à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine culturel ;
- aider à développer un sentiment d'appartenance à un territoire commun, unique qu'il faut préserver pour les générations futures.

Accompagner la connaissance et la résilience aux enjeux climatiques

Le littoral méditerranéen, avec ses températures élevées en été, ses fortes précipitations à l'automne, ses vents et ses reliefs, est devenu une des régions les plus vulnérables au réchauffement climatique. Avec les quelque 355 millions de personnes habitant les côtes le sujet est devenu prégnant.

Cette région, complexe, composée d'une petite mer quasi fermée, encadrée par des massifs montagneux importants, avec un réseau de fleuves et rivières dense et un fort contraste climatique entre les rives nord et sud. À cela s'additionne l'impact de l'homme : avec des mégalo-poles en bordure de littoral, notamment Le Caire (19 millions d'habitants) ou Istanbul (11 millions), et des arrière-pays ruraux où l'eau, parfois rare, est surexploitée, les Méditerranéens subissent mais peuvent aussi influencer le climat.

Le bassin méditerranéen se réchauffe plus vite que l'ensemble de la planète. Sécheresses et vagues de chaleur plus fréquentes, érosion de la biodiversité marine, baisse de la productivité agricole, recrudescence des maladies infectieuses dues aux moustiques, etc. : les pays de cette région sont de plus en plus

touchés par les effets en cascade du dérèglement du climat, en particulier les pays les plus vulnérables, au Sud. Avec l'élévation des températures en mer, les tempêtes sont de plus en plus violentes. Les « événements méditerranéens » connus dans la région sont montés en intensité avec le changement climatique.

L'Europe et l'UpM ont mis en œuvre des actions spécifiques afin :

- de financer les programmes de recherche afin d'améliorer les projections sur les événements extrêmes ;
- d'aider au développement de la recherche et l'appui aux systèmes de santé : les maladies infectieuses des zones chaudes, comme le virus du Nil, la dengue ou le chikungunya, se sont rapidement répandues au nord de la Méditerranée. Cette expansion représente dorénavant un challenge pour les systèmes de santé dans tous les pays en question ;
- de participer au financement / à la construction de digues, là où le niveau de la mer s'est élevé et où cela a du sens.

Le bassin méditerranéen est une zone partagée entre pays développés et pays en développement.

La littérature scientifique permettant d'estimer les risques, est plus riche au Nord qu'au Sud, ce qui pose un problème pour comprendre des spécificités locales du changement climatique. Pour y remédier, l'Europe a soutenu les pays du Sud à produire des connaissances.

La collaboration scientifique entre chercheurs des pays des deux rives de la Méditerranée est devenue une réalité :

- Financer des programmes de recherche et accroître la coopération scientifique entre pays du nord et du sud pour mieux comprendre et répondre aux enjeux climatiques

- Lancer des actions de communication, et de sensibilisation sur l'ensemble des pays du pourtour méditerranéen afin de renforcer le sentiment d'appartenance à un écosystème partagé pour préserver sa biodiversité, ses ressources halieutiques et touristiques.

L'Europe soutient massivement les actions de développement durable

- Des politiques de soutien de grandes ampleurs ont été déployées afin d'amorcer la 'décarbonisation' de toutes les activités humaines pour tenter d'atténuer les impacts du dérèglement climatique :
 - Développement de l'éolien flottant et des énergies décarbonées ;
 - Une politique méditerranéenne plus contraignante sur l'ensemble des transports et des nuisances a été mise en place par l'UE en s'appuyant sur l'UpM ;
 - Une politique commune à l'échelle de la zone UE-MED de gestion des déchets non renouvelables a été initialisée et des actions de suppression des déchets plastiques ont été lancées ;
 - Une police marine méditerranéenne se met en place.
- Les méthodes agricoles telles que l'agroécologie, contribuant au stockage du carbone dans les sols se mettent progressivement en place.
- Le développement généralisé d'usine de désalinisation est engagé dans plusieurs pays du pourtour méditerranéen, coordonné par des programmes que coordonne l'UpM.

L'Europe a su se coordonner pour faire face à l'afflux de migrants, et orienter sa politique de soutien en faveur de la jeunesse de la zone euro méditerranéenne

Afin de réduire les afflux de migrants à ses portes, l'Europe n'a pas eu d'autre choix que d'aider les pays du pourtour méditerranéen à :

- trouver des alternatives pour limiter l'afflux de migrants,
- donner des perspectives d'avenir aux jeunes dans leurs pays d'origine afin qu'ils ne viennent pas alimenter le flux de migrants qui se pressent aux portes de l'Europe.

L'afflux de migrants en Europe a longtemps été source de tensions et de divisions, les vagues de réfugiés provoquant plus d'oppositions que d'opportunités de rapprochement entre pays européens.

Les actions de soutien en faveur du développement de la rive sud de la Méditerranée ont été une des clés permettant de limiter les flux de migrants ; Des actions ciblées ont été mises en place afin de limiter la montée du chômage, l'exclusion sociale, les tentations de repli sur soi ou les crispations identitaires, touchant en premier lieu sa jeunesse.

C'est sur cette jeunesse inventive, volontaire, porteuses d'initiatives positives, que l'UpM s'est appuyée afin de disposer d'un potentiel fort et impliqué pour la construction de l'avenir du pourtour méditerranéen.

L'incitation et l'aide au développement d'initiatives citoyennes favorisant l'insertion des jeunes dans les pays du Sud ont permis de développer les initiatives dans l'objectif de favoriser la cohésion sociale et le dialogue dans l'espace méditerranéen en :

- accompagnant la structuration de la société civile au Maghreb et soutenant les échanges et la coopération entre les deux rives ;
- favorisant l'inclusion sociale et économique des plus vulnérables, notamment des jeunes ;
- encourageant les dynamiques culturelles et citoyennes.

Ces programmes portés par l'UpM ont permis d'accompagner l'émergence et la consolidation des démarches associatives permettant aux jeunes de prendre des initiatives, de s'investir et de s'exprimer à travers la réalisation de projets collectifs, vecteurs de changement positif pour eux-mêmes et plus largement pour la communauté.

Pour permettre la consolidation de ces initiatives les éléments suivants ont été pris en compte :

- Implication effective des jeunes à tous les stades du projet, de l'idée initiale à la mise en œuvre et à l'évaluation ;
- Pertinence, cohérence et faisabilité du projet ;
- Ancrage territorial et mobilisation effective des acteurs associatifs, publics et/ou privés sur le territoire ;
- Approche partenariale et de coopération :
 - Partenariat effectif avec les collectivités locales ;
 - Volonté avérée d'initier, de développer ou de consolider des partenariats au niveau local et/ou national, maghrébin, euro-méditerranéen ;
- Inscription du projet dans la durée ;
- Soutien du démarrage de projets de terrain et leur développement, mais également de la diffusion et l'essaimage d'expériences innovantes, et des connaissances issues de ces expériences.

3. L'Union européenne met en œuvre une stratégie pragmatique en direction de l'Afrique pour contenir les ambitions chinoises mais sans pour autant refuser toute coopération.

La coopération entre l'UE et l'Afrique s'est avérée un des défis majeurs du 21^e siècle. Alors que la Chine s'est imposée dès le début du 21^e siècle pour accéder aux ressources lui permettant de satisfaire ses besoins propres, l'UE en 2050 s'est positionnée comme un partenaire incontournable de l'Afrique grâce à une stratégie pragmatique et raisonnée. La prise de conscience des enjeux liés à la croissance démographique de l'Afrique ont mis l'humain au cœur de cette coopération, l'UE pouvant aider et soutenir l'Union Africaine dans le cadre de son agenda 2063.

3.1. Un projet à moyen et long terme « Europe – Afrique » pour un monde équilibré

L'objectif de l'Europe vers l'Afrique doit s'inscrire dans une volonté de développer à long terme un monde multi pôles où l'Afrique, sans doute le continent le plus en retard sur la trajectoire du développement au début du 21^e siècle, peut prendre toute sa place. Les échanges équilibrés entre pôles d'importances comparables sont certainement les plus profitables pour tous sur le long terme, c'est bien ce monde multipolaire et équilibré que l'Europe doit contribuer à construire.

En 2050, l'Afrique n'est pas encore une puissance de même niveau que les États Unis, la Chine ou l'Europe, mais les progrès sont là, et les États africains, forts de leurs coopérations grandissantes, forts des liens de plus en plus efficaces et équilibrés avec l'Europe peuvent désormais mieux gérer leurs relations, via des partenariats qui leur sont plus favorables avec les autres nations du monde et

tout particulièrement avec la Chine.

L'Afrique impose de plus en plus le respect du droit national et international, assurant ainsi des relations plus normées et dans lesquelles le droit peut agir en cas de problème, alors que précédemment la Chine utilisait les faiblesses des structures africaines (rivalités, corruption, etc.).

Les liens historiques et géographiques et donc les intérêts de l'Europe et de l'Afrique sont intimement liés depuis des siècles. En 2050, ils sont plus forts que jamais. L'UE et l'Afrique sont désormais des partenaires privilégiés aux relations équilibrées contrairement aux relations que la Chine pouvait créer et qui étaient mues uniquement par une logique de ressources et de développement de sa puissance. En ce qui concerne l'UE et l'Afrique, leur proximité géographique, leur histoire commune, la poursuite d'objectifs partagés, notamment en matière de développement économique, social et environnemental, nourrissent une collaboration de long terme. L'Afrique a fait face à des enjeux démographiques colossaux et les défis en matière de croissance économique et responsable sont immenses.

L'accès à l'eau, à l'énergie, aux soins sont prioritaires et le développement accéléré de projets d'infrastructures est, en ce sens, crucial. L'Europe l'a aidé à relever ces challenges, d'autant que les deux continents sont engagés dans la réalisation des objectifs de développement durable fixés par les Nations unies.

3.2. Une approche différenciée et pragmatique

L'Europe, union économique et politique d'États souverains fonctionne en respectant l'équilibre entre l'autonomie et les intérêts propres à chacun de ses membres, et en défendant les intérêts communs.

Depuis les premiers pas de la construction politique européenne, l'équilibre entre intérêts communautaires et intérêts des États membres est complexe et impacte les actions de gestion quotidienne internes et internationales.

Dans les années 2020, face au projet des routes de la soie chinoises, l'Europe a parfois montré des signes de désunions, entre États favorables voire directement intégrés au projet BRI, et États frileux, voire réfractaires.

Il en va de même dans les relations avec l'Afrique, les pays européens voient divers risques et opportunités et leurs actions se sont différenciées au sein de l'UE.

Les pays européens anciennes puissance coloniales en Afrique (Grande Bretagne, France, Italie, Belgique, Allemagne, etc.) ont gardé des liens forts mais parfois difficiles avec les pays d'Afrique. Mêlés à la fois d'une forte connaissance mutuelle, et du poids de leur histoire commune, concernés par des questions d'immigration, ces pays d'Europe et d'Afrique ont régulièrement eu des difficultés à construire en bonne collaboration concernant des projets durables. Les pays d'Europe, anciennes puissances coloniales doivent donc plutôt laisser parler l'Europe lorsqu'il s'agit de sujets ou de pays susceptibles de raviver les anciennes blessures.

Tous les États membres européens n'ont pas contribué de la même manière dans les actions de l'UE vers l'Afrique et ce sont les institutions européennes qui se sont emparées du sujet afin de définir une vision et un projet global tout en différenciant les modes d'actions en fonction des domaines et des États impliqués dans ces actions.

Le développement d'actions Europe Afrique pour compléter les

projets chinois s'est organisé selon ces principes.

L'Union européenne a su promouvoir et soutenir des actions globales vers l'Afrique, visant le développement propre de régions africaines, dans le respect des intérêts des peuples et des États. Ces actions, toujours en cours en 2050, s'articulent autour des domaines suivants :

- La gouvernance, les relations internationales et la sécurité,
- Le développement économique et social,
- L'éducation et la culture.

Soutien de la gouvernance des pays africains

La stabilité politique et la sécurité sont des prérequis fondamentaux au développement du continent africain, théâtre de nombreuses crises politiques, sociales, sanitaires et autres conflits (terrorisme, conflits entre états, entre ethnies, etc.). Cette stabilité est directement liée au type de pouvoir en place et à sa légitimité. L'action de l'Europe a eu pour objectif d'aider chaque pays à préserver voire établir des gouvernances nationales acceptées et légitimes aux yeux des populations.

Les leviers de l'action européenne sur cet aspect ont été les suivants :

- Soutien économique renforcé pour les pouvoirs légitimes (financements, investissements, etc.) et sanctions pour les pouvoirs radicaux ou non respectueux des règles internationales ;
- Contribution à la surveillance des élections au sein des organisations internationales mandatées et reconnues et promotion des valeurs fondamentales de démocratie et de respect des droits de l'homme ;
- Soutien international lorsque le pays est en difficulté ;

Développement et légitimation d'une diplomatie européenne en Afrique

Les membres de l'Union européenne ont fini par accepter que les actes diplomatiques soient menés par une instance communautaire, et non par chaque pays individuellement, et à y contribuer activement.

La diplomatie européenne s'est appuyée sur le réseau des ambassades des États membres et sur leurs implantations locales ainsi que sur le réseau des représentations de l'UE à travers l'Afrique. Concertée et cohérente, cette diplomatie européenne en Afrique, s'appuyant sur la diplomatie des institutions européennes et les diplomaties des divers états membres est devenue une force incomparable renforçant les liens entre l'Europe et les divers pays africains.

Soutien de la paix et des forces de sécurité africaines

Le soutien militaire de l'Europe s'est renforcé pour les régions d'Afrique le nécessitant. L'intervention des forces françaises au Sahel (années 2013 - 2020) a été jugée légitime, mais, insuffisante, et l'implication de l'Europe s'est fortement accentuée depuis. L'Europe est devenue un interlocuteur international crédible depuis que sa force militaire est devenue visible. Elle a su constituer une force armée d'intervention et de maintien de la paix efficace et opérationnelle, impliquant tous les États membres.

Les diverses crises des années 2010 – 2030 ont éclairé les dirigeants européens sur cet état de fait et de profondes améliorations ont vu le jour depuis, permettant à l'Europe de 2050 de disposer d'une force multinationale organisée qui peut être déployée et qui a déjà montré son efficacité sur des théâtres divers. Ces actions militaires ou de sécurité ont pu également porter sur la

formation des forces locales, la protection et l'évacuation de ressortissants étrangers, etc.

Ces actions en Afrique ont été conduites au travers du prisme de la légitimité perçue au plan international et par les populations locales : l'intervention sur demande du pouvoir légitime en place ou sous couvert des institutions internationales est toujours un prérequis respecté.

Sur le théâtre africain, les opérations de sécurité et de maintien de la paix ont concerné :

- La formation et l'équipement des forces africaines (militaires, sécurité intérieure, renseignement, etc.) ;
- La lutte anti-terrorisme (soutien et participation aux opérations armées) ;
- La lutte anti-criminalité organisée (drogue, trafics d'êtres humains, etc.) ;
- La protection et l'évacuation de ressortissants ou d'intérêts étrangers ;
- Les interventions en cas de catastrophes naturelles (opérations de sécurité civile) ;

Au-delà du soutien militaire pour des opérations militaires armées, l'Europe, dans le cadre du projet Europe-Afrique, a aidé au développement (équipements, formations) de forces militaires multinationales régionales africaines, en s'appuyant sur les armées reconnues de certains États.

Aide à l'organisation de gouvernances régionales en Afrique.

En 2050, l'Union européenne, en tant qu'entité politique, a réussi à maintenir la paix sur une période de près d'un siècle. Elle a contribué au développement de plus de vingt pays regroupant plus

de 350 millions d'habitants, tout en respectant la gouvernance propre de chaque État membre. Cet exemple unique a servi d'inspiration pour des organisations régionales sur le continent africain. L'UE a promu et soutenu un modèle de gestion d'unions d'États vers l'Afrique afin de favoriser la coopération entre pays africains, par zones cohérentes. À partir des premiers niveaux de coopérations multinationales africaines existant depuis les années 2000, l'Europe a donc organisé avec les États africains des groupes de travail et de décisions sur les thèmes sécuritaires, commerciaux. Les pays africains susceptibles de constituer des unions régionales ont été identifiés.

À l'horizon 2050, de grands progrès peuvent être constatés. Les pays du Sahel, contraints à la coopération pour des raisons sécuritaires et de lutte anti-terroriste ont conforté les liens politiques et commerciaux. Ce principe s'est ensuite déployé et de nouvelles gouvernances régionales se sont développées.

D'autres zones, toujours impactées par les conflits ethniques n'ont que peu progressé et restent dans des situations très difficiles pour leurs populations. Les efforts de l'Europe et des états africains devenus plus forts doivent se porter sur ces cas particuliers.

Une gouvernance régionale fondée sur le droit international.

L'Europe a fondé son organisation et sa gouvernance sur des règlements, le respect des accords internationaux et sur des institutions fortes et indépendantes. Ces principes sont également à l'origine des organisations internationales (ONU, OTAN, etc.). Ce modèle d'organisation régi par des règles écrites et respectées, par des autorités, équilibrées et complémentaires, prévoyant des organes de contrôle efficaces est seul garant d'équilibre et de progrès sur le moyen et le long terme. La construction de gouvernances régionales africaines s'inspire de ce modèle, tirant

les leçons du système européen.

Les crises des années 2010 – 2030 ont imposé aux dirigeants européens de progresser sur leurs modes de gestion et de décision ; ces progrès, visibles dès les années 2030, ont eu un effet positif sur les organisations africaines, qui progressent plus efficacement en s'en inspirant.

Ces gouvernances régionales africaines doivent voir leurs périmètres d'intervention couvrir à terme tous les aspects impactant les États membres et les intérêts de la région elle-même : relations internationales, sécurité régionale, régulation commerciale, mouvements de populations, fiscalité, santé, infrastructures à portée régionale et internationale (réseaux, moyens de production d'énergie, infrastructures terrestres, maritimes et aériennes, etc.), agriculture et production alimentaire, éducation et recherche, protection de l'environnement, développement durable ... tous domaines touchant aux éléments essentiels de la vie des populations.

Le développement d'une Afrique « puissance de rang mondial », apte à négocier équitablement avec les autres puissance, apte à protéger ses intérêts et participer activement à l'avenir du monde est, en ces années 2050, toujours un objectif relativement éloigné dans le temps (horizon 2100 ?). Cependant, les unions régionales africaines pèsent de plus en plus dans les débats et échanges qui les concernent.

3.3. Sur le plan du développement économique

L'intervention économique importante de l'Europe et la Chine en Afrique les conduit fréquemment à se trouver en situation de concurrence sur ce continent. Cependant leurs règles et

mécanismes d'actions sont très différents. Les modes d'actions chinois sont très agressifs et orientés vers leurs propres intérêts. Pour l'Europe, l'Afrique est bien plus qu'un simple théâtre d'action économique et industriel : les crises africaines peuvent être sources de problèmes en Europe, le développement de l'Afrique peut être une chance pour l'Europe. L'Europe a donc choisi un comportement économique adapté envers l'Afrique.

L'Union européenne s'est progressivement structurée afin d'orienter les grands programmes économiques et industriels des acteurs européens en Afrique. Les actions de grande envergure ont donc été définies à la fois pour les intérêts économiques et industriels des entreprises européennes, mais également avec une vision de cohérence au niveau des régions africaines, de stratégie vis-à-vis du développement chinois en Afrique et d'une cohérence d'action au niveau européen.

Des actions européennes conjointes ou complémentaires des actions chinoises.

Afin de faire face à la concurrence chinoise, les acteurs européens ont orienté leurs plans d'interventions sur deux axes :

- les zones ou domaines d'activités moins stratégiques pour les chinois;
- les activités complémentaires mais non couvertes par les chinois.

Les programmes de développement de structures locales de soins, d'éducation, de réseaux (grand programme d'électrification de l'Afrique, télécoms ...) s'appuient sur les forces du système européen : normalisations permettant l'interopérabilité entre systèmes différents (voies ferrées, réseaux, etc.), maîtrise de grands projets, d'autant plus lorsque des risques techniques sont identifiés, choix de développement durable, etc.

L'UE a ainsi pu éviter les concurrences frontales, et développer des complémentarités aux actions chinoises : les nations africaines y ont trouvé leur compte en étant mieux servies, en développant leurs infrastructures, en renforçant leur gestion des programmes nationaux et régionaux...

Cette stratégie européenne favorise un développement durable de l'Afrique, et plus globalement de la planète.

Ainsi en 2050, un rééquilibrage s'est opéré sur le continent africain des actions de la Chine et de l'Europe : les actions européennes visant la complémentarité des projets, permettent à une plus grande part de la population africaine de bénéficier des investissements et implantations chinoises, le développement de réseaux autour des grands centres industriels en développement a significativement modernisé ces régions.

La prise de conscience des Européens concernant les modes d'actions et stratégies chinoises, en Afrique comme en Europe, a permis d'élaborer des parades et outils de négociations : les programmes sont plus équilibrés en termes de bénéfices/risques. La Chine reste un investisseur important en Afrique, mais les relations sont plus équilibrées, les transactions plus transparentes et les États et les populations y trouvent mieux leur compte.

3.4. Sur le plan de l'éducation, de la culture et des valeurs

Valorisation de la culture contemporaine

Les pays européens et africains sont historiquement très liés mais le poids de l'histoire coloniale est parfois néfaste à leurs relations. De forts mouvements migratoires ont lieu, entre l'Afrique et l'Europe, ce qui fait que des liens forts existent au niveau des

populations des deux continents.

Jusqu'au début du XXI^{ème} siècle, la culture occidentale s'exporte fortement au niveau mondial, et en particulier en Afrique. La culture africaine reste en revanche peu connue ou valorisée, que ce soit en Afrique même, en Europe et dans le monde. À quelques exceptions près comme l'Égypte (antiquités), la culture africaine est souvent perçue folklorique.

Cependant, la culture est reconnue en Europe comme l'un des fondements des nations et est considérée comme indispensable au développement. La culture africaine doit donc être valorisée et reconnue et l'Europe se positionne également sur ce volet.

Un peuple se développe avec ses artistes et leurs œuvres contemporaines (la littérature, la mode, l'architecture, la musique, le cinéma) participent à l'identité locale car directement présents dans le cadre de vie des contemporains.

Des actions ont été mises en place avec un fort concours de l'Europe, sur les thèmes touchant la culture contemporaine, portant par exemple sur l'aide au développement de studios d'enregistrement musicaux et de cinéma, le partage de ces ressources avec les productions européennes.

Les initiatives européennes concernant ces sujets ont deux objectifs essentiels : valoriser la culture africaine, l'aider à la diffuser ainsi que rendre l'Europe visible comme une entité amie et respectueuse.

Restitution et valorisation du patrimoine historique

L'Afrique, berceau de l'humanité a connu des civilisations importantes tout au long de son histoire (Carthage, Zoulou, Pount, Songhaï, Koush, Nok), pourtant le patrimoine historique des peuples africains est peu connu. L'Europe s'est donc positionnée

sur ce sujet avec l'objectif d'aider les institutions africaines à développer leurs propres compétences afin de redécouvrir leur histoire et leur patrimoine, les étudier, les comprendre et les exploiter.

Ses contributions ont été multiples :

- aide au financement des institutions et des projets de recherches (financement public, mécénat privé, etc.);
- formation de chercheurs africains;
- aide au fonctionnement d'institutions africaines en charge de la gestion des sites et des programmes de recherche;
- financement de musées et de structures locales;
- mise en place des groupes de travaux Europe Afrique pour étudier les modalités de restitution des patrimoines historiques.

En 2050, plusieurs programmes de coopération UE – Afrique sont en cours, cependant du fait des diverses crises et restrictions budgétaires, l'objectif reste loin d'être atteint et tous les États africains n'ont pas encore mis en place de programmes efficaces pour l'étude, la conservation et la mise en valeur de leurs patrimoines historiques respectifs. La protection des vestiges et du patrimoine historique reste toujours un enjeu majeur.

Développement des structures éducatives

La natalité africaine est bien le défi géopolitique majeur de ce siècle et du prochain. En 2050, plus de 2,5 milliards d'individus peuplent ce continent africain. Si les tendances restent les mêmes, ce chiffre doublera encore d'ici à 2100 pour dépasser les 4,4 milliards d'habitants. Cette explosion démographique peut annuler les effets du développement économique observé en Afrique et déclencher de nouvelles vagues de migration. Face à cette démographie

galopante, l'éducation généralisée des enfants (filles et garçons) est un des moyens reconnus favorisant le développement. L'Europe a donc renforcé ses programmes de soutien à l'éducation en Afrique.

Les actions de soutien de l'UE visent le développement d'un modèle africain spécifique et adapté, choisi et développé par les Africains eux-mêmes, tirant bénéfice des expériences européennes.

Son soutien passe par :

- La formation d'enseignants en Europe, et l'aide au développement de structures locales de formation des maîtres ;
- La formation professionnelle via l'aide au développement des activités artisanales par des investissements (centres de formation locaux) et des aides financières (micro-crédits) ;
- La formation universitaire et la recherche ;
- Le développement des universités africaines existantes et l'aide à la construction des nouvelles ;
- Le développement de modèles africains équivalents au système Erasmus, visant à promouvoir les solidarités régionales en Afrique ainsi que les échanges Europe Afrique ;
- Les échanges de professeurs entre universités aidant à la fois les coopérations internationales et favorisent fortement le développement personnel de ces enseignants.

Sur ce thème encore, depuis le début du siècle, l'Union européenne a lancé des actions de coopération. Ces actions, sont encore loin, au milieu de ce siècle, d'avoir atteint leur objectif. Les organisations en charge de ces coopérations sont en permanence contraintes par les difficultés de l'immigration, telles que ressenties en Europe, à trouver un équilibre entre actions en faveur

des jeunes Africains, équilibres budgétaires et débats nationaux sur la légitimité des aides aux ressortissants étrangers, etc.

Le paradigme doit radicalement changer et cette tendance commence à se voir depuis les années 2035 : la prise en charge, en mode gestion de crise, des immigrés pour les instruire et les former sur le sol européen, est de plus en plus remplacée par des actions volontaristes globales, intégrant le développement éducatif dans les pays d'Afrique, la prise en charge d'étudiants sur un cursus inter états africains, un cursus européen et leur retour dans leur pays d'origine pour s'y installer. Là encore, la coopération Europe Afrique n'a pas atteint un niveau suffisant en 2050, son développement doit se poursuivre sur le restant du siècle.

Aide et financement du développement

Ces actions de soutien du développement des États africains vont devoir perdurer sur plusieurs décennies et auront donc un coût important. Les modes de financements, préalables au lancement des projets, sont à étudier finement afin de garantir la pertinence et la durabilité des projets.

Les États européens, et l'Union européenne depuis quelques décennies, ont toujours financé des actions de soutien au développement au profit des autres nations du monde, en particulier des États africains. Des modes de coopération très divers sont depuis longtemps en place : envoi de jeunes diplômés au titre de la « coopération » ou de « volontaires internationaux », associant ainsi fonds nationaux et bonnes volontés individuelles. De même, de nombreux projets associant institutions publiques et mécènes privés sont régulièrement à l'œuvre sur le terrain. Toutefois, les besoins de l'Afrique, sur le plan de l'éducation en particulier, vont nécessiter des fonds bien supérieurs à ceux

octroyés au début de ce siècle.

Le mode de raisonnement actuel des finances est majoritairement basé sur les lois du marché et sur les règles économiques : une dépense doit être imposée par des nécessités de fonctionnement de la nation, ou permettre des retours sur investissement ultérieurs. Ces modes de raisonnement peuvent être dépassés par les pays dits « riches », qui affectent également une partie de leurs budgets à la culture, l'éducation, etc. Les pays pauvres ou émergents ne disposent pas de cette latitude... De ce fait, des modes de financement innovants vont encore devoir être imaginés : par exemple, les États et autres organisations internationales doivent « valoriser » le prix de la paix, de la stabilité intérieure et diplomatique et de la qualité de vie des populations. Ainsi, les grands organismes nationaux et internationaux (Banque mondiale, ONU, Banques centrales), sur mandats des États les constituant, seront en mesure d'octroyer les fonds nécessaires au développement des pays actuellement en souffrance, sans générer de dette qui obère fortement l'avenir économique et rend les États dépendants et contraints, voire bloqués dans leur développement.

La crise du Covid-19 a fait ressurgir les notions d'effacement de dette des nations ou de financement par instances supra nationales (Banque centrale européenne) pour les fonds qui ont dû être débloqués en urgence pour préserver à la fois la santé des populations et les tissus économiques. Peut-être ces mécanismes peuvent-ils être développés pour ce qui constitue le patrimoine de l'humanité (culture) et les clés de son avenir (éducation) ?

L'Afrique était, à la fin du XX^{ème} siècle, décrite comme le continent du XXI^{ème} siècle. En 2050, cette stratégie de l'UE vers l'Afrique porte un certain nombre de succès même si les défis restent nombreux. L'Afrique sera donc peut-être plus probablement le

continent du 22^{ème} siècle, mais cela ne se fera certainement pas sans la participation active de l'Europe qui a tout à gagner à un développement équilibré et durable de l'Afrique.

4. Annexe 1 : Diagnostic des relations Chine – Afrique – Europe

4.1. La relation Afrique / Chine, vue de l'Europe

Le 19^{ème} congrès du Parti communiste et de l'Assemblée nationale populaire en 2018 a illustré la forte affirmation de la nouvelle puissance chinoise à l'international. La Chine va ainsi concrétiser sa montée en puissance sur tous les continents, notamment à travers le projet des « nouvelles routes de la soie ».

Si la place de la Chine (entreprises, prêts, aide, migration) en Afrique reste encore méconnue (Xing et Farah, 2016) en raison de l'insuffisance de données fiables, transparentes et centralisées, elle est pourtant devenue en une décennie son premier partenaire économique.

La Chine a fait de l'Afrique, un des continents clés de son approvisionnement en matière première et un bénéficiaire de forts investissements d'entreprises privées chinoises dans différents domaines comme les minerais (cuivre, cobalt, fer, etc.), les infrastructures, les télécommunications, sur un modèle d'intervention déjà présent en Afrique, notamment à Djibouti.

En effet, la Chine a ouvert une base militaire à Djibouti en 2017. Avant cela, elle a déployé ses troupes dans le cadre de l'ONU au Sud Soudan en 2012, puis au Mali en 2013 dans le cadre de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA). Les forces chinoises, qui représentent environ 3% de la totalité des forces de la MINUSMA, jouent dans ce cadre *un rôle surtout symbolique* et vise surtout à *démontrer la contribution de la Chine à la paix internationale et à la sécurité, en particulier en Afrique.*

Néanmoins, le mode d'action économique de la Chine en Afrique interpelle l'Union européenne :

- Premièrement, la stratégie d'endettement promue par la Chine vis-à-vis des pays africains (mais pas seulement) ;
- Deuxièmement, les pratiques discutables de certaines entreprises : le cas de la Gécamines contrôlée par des entreprises chinoises dans des secteurs stratégiques : « un dollar pour Gécamines plutôt que deux au Trésor » (Carter, 2017)
- Troisièmement, l'effet de l'importation de produits à bas coût sur la viabilité des entreprises locales concurrentes des exportateurs chinois et la baisse de la compétitivité des pays africains.

Cette approche soulève des questions substantielles vis à vis de l'équilibre des rapports entre l'Union européenne, la Chine et l'Afrique alors que le discours diplomatique est articulé d'une part, sur la promotion du développement et sur la réduction de la pauvreté du continent africain et d'autre part, sur un discours de relations bilatérales constructives et équilibrées, une approche « gagnant/gagnant ».

Rappel : Les 5 principes clés de la relation entre la Chine et l'Afrique

Ces principes sont issus de ceux qui avaient été définis lors de la période de coexistence pacifique et de solidarité afro-asiatique lors de la conférence de Bandung : respect mutuel de l'intégrité territoriale et de la souveraineté ; non-agression mutuelle ; non-ingérence dans les affaires intérieures d'autrui ; égalité et avantages mutuels ; coexistence pacifique. Ils vont être réaffirmés dans une proposition faite par Jiang Zemin lors du sommet de l'Union africaine en 1996 qui privilégie : l'amitié, l'égalité, le respect pour la non-interférence, le développement commun et dans une coopération majeure au sujet des affaires globales.

La stratégie de la Chine en Afrique : un exemple parmi d'autres de la « stratégie de la pieuvre » ?

L'appréciation du degré de dépendance externe qui en résulte, l'impact des actions économiques et financières chinoises vis à vis des pratiques de gouvernance locales, un modèle de développement supposé être opposé à celui des anciennes puissances coloniales, nécessitent un examen pragmatique et critique dans un contexte où la Chine se projette dans le monde afin de se préparer à devenir la plus grande puissance mondiale dans les années 2050. Ces prémices conduisent à vérifier si l'hypothèse d'une « stratégie de la pieuvre » basée sur l'approche « géoéconomique » que la Chine développe dans ses relations internationales en Afrique et dans l'Union européenne, est bien confirmée.

En effet, si l'Union européenne met en place une stratégie pragmatique en direction de l'Afrique pour contenir les ambitions chinoises (Cf. Accord de Cotonou) ; la Chine et l'Afrique, ayant l'une et l'autre grandement souffert de la rapacité occidentale au cours de leur histoire, ne peuvent que s'entendre pour créer un monde plus juste et plus prospère.

Il y a derrière la mise en scène des relations Chine-Afrique un puissant moteur qui n'est cependant bien sûr jamais évoqué par le rouleau compresseur de la propagande chinoise : le ressentiment à l'encontre de l'Union européenne dont ces deux régions du monde ont longtemps dépendu, et à de nombreux égards dépendent encore aujourd'hui plus que jamais.

Implicitement, Pékin ne cesse d'opérer un contraste entre ce qu'aurait été la violente et injuste domination coloniale et postcoloniale de l'Union européenne en Afrique, et la bienveillance

« naturelle » de la Chine.

Car au-delà de ce qui les unit dans leur ressentiment à l'encontre de l'Union européenne, et dans leurs complémentarités économiques, la Chine et l'Afrique peinent à établir des relations substantielles qui traduiraient un intérêt profond et structurel de la Chine pour l'Afrique, et de l'Afrique pour la Chine.

En effet, tout dans les actions des acteurs chinois et africains trahit leur fascination persistante pour l'Occident : la Chine par la destination de ses étudiants, de ses investissements directs à l'étranger et des placements financiers de son élite ; l'Afrique par la destination de ses étudiants, des placements financiers de son élite, et plus largement de l'émigration toujours croissante de sa population. Si la Chine et l'Afrique partagent des intérêts économiques importants, elles partagent aussi plus profondément un désintérêt réciproque. Ce désintérêt qu'on pourrait qualifier d'ontologique limite en retour le développement de leurs relations dans tous les domaines, y compris économiques.

Les Africains s'intéressent bien peu à la Chine, malgré la rapidité de la croissance chinoise, source d'opportunités et de possibilités, et alors même que la croissance européenne est moribonde. La Chine, en multipliant les projets d'infrastructure en Afrique a accru la capacité des Africains à se déplacer.

4.2. Données d'une relation économique Chine / Afrique vs Union européenne et France

	Afrique	Chine	Union européenne	France
Nombre de pays	54	1	27	1
Nombre d'habitants en millions	1 200	1 400	446	67
PIB en Md\$ / Classement	2 500	13 600 3 ^{ème}	19 076 2 ^{ème}	2 775 6 ^{ème}
PIB / habitant (en \$)	2 000	10 000	42 000	43 000
Dette vers la Chine en Md\$	140			
Endettement global en Md\$	365	40 000	12 000	2 300

L'endettement de l'Afrique est faible (6 fois plus faible qu'en France) : Peu d'investisseurs africains et étrangers. En revanche, certains pays africains sont très endettés (avec une dette supérieure au PIB).

- Depuis les années 2000, un sommet Chine / Afrique se tient tous les 3 ans
- 200 accords de coopération négociés
- La Chine est le 1^{er} partenaire commercial avec 190 Md\$ / an : c'est 20 fois plus qu'en 2000. En comparaison les Etats-Unis + la France + l'Inde représentent 60 Md\$ / an
- 10 000 entreprises chinoises en Afrique
- Au sommet Chine / Afrique de 2015, la Chine promet 60 Mds d'aide au développement avec des prêts à 0% et

15 Mds de réduction de dette pour les pays les plus en difficulté.

- 63% des Africains jugent la présence chinoise positive
- 90% des exportations africaines vers la Chine sont des matières premières => La Chine pense à l'agriculture pour l'avenir

4.3. L'histoire d'une relation commerciale née à Bandung

En 1955, en Indonésie et dans un contexte de Guerre froide, la Chine et 29 pays africains et asiatiques ont affirmé la volonté d'une alliance des pays du tiers monde.

- Affirmer existence des pays du tiers monde sur la scène internationale
- Coopération de ces pays dans l'intérêt de chacun

Exemple concret de cette coopération :

La Chine offre, dans les années 60, une ligne de chemin de fer pour relier la Zambie et la Tanzanie.

D'une manière générale, à cette époque, la Chine a besoin d'alliés face au 2 blocs de l'Ouest et de l'Est. Cette alliance avec l'Afrique sera déterminante à l'ONU en 1971 lors du vote pour la reconnaissance comme seule Chine la République Populaire de Chine par rapport à Taïwan (qui siégeait déjà à l'ONU en tant que Chine). 26 États africains votent pour la Chine malgré le lobbying fait et le vote des États-Unis pour Taïwan.

Entre 1971 et 2018, seul un pays africain (Eswatini) conserve des relations commerciales avec Taïwan.

Entre 2005 et 2017, 130 Md\$ ont été prêtés par la Chine souvent pour de vastes projets d'infrastructure comme par exemple :

- 575 M\$ pour le métro aérien d'Addis Abeba en Ethiopie
- 3,7 Md\$ pour une ligne de chemin de fer entre Nairobi et Mombassa au Kenya

27 pays sur 54 ont une dette aux environs de 100% de leur PIB.

4.4. Une politique d'investissements en Afrique

Pour sécuriser les remboursements, la Chine fait signer des clauses de sureté qui précisent que si le pays ne sait pas rembourser en argent alors il le fera avec des matières premières ou des concessions sur des infrastructures.

Exemple du Sri Lanka : La Chine a financé la construction d'un port important sur le passage des nouvelles routes de la soie. Si le pays ne rembourse pas, Pékin obtient une concession d'exploitation du port de 99 ans.

Il y a aussi une raison politique de ces investissements : être plus puissant à l'ONU. Pour ce faire, la Chine use du *soft power* comme en Europe. Il y a 54 instituts Confucius en Afrique contre 64 institut français.

La Chine n'a pas de passé colonial en Afrique mais, malgré ses promesses antérieures de ne jamais le faire, elle crée en 2017 une première base militaire hors de ses frontières à Djibouti. La France, les États-Unis, Italie et Japon y sont déjà. L'Inde bientôt également.

Considérés en 1955 comme des pays du tiers monde, la Chine et les pays d'Afrique ont construit des relations commerciales depuis plus de 60 ans. La Chine a su profiter de l'économie de marché pour se développer et entretient des relations commerciales fortes avec l'Afrique. Elle propose des solutions d'investissement clé en main

adaptées aux besoins et capacités industrielles africaines. Cette relation satisfait globalement les populations africaines.

ANNEXE 2 : SCÉNARIOS ÉCARTÉS, DITS « EXTRÊMES »

1. L'échec brutal des routes de la soie : un séisme mondial

L'échec brutal de la BRI (que nous prenons comme hypothèse sans en exposer les causes) conduit à une déstabilisation de la Chine, avec le ralentissement voire l'arrêt de sa production interne. Cette déstabilisation intérieure provoque une déstabilisation extérieure de par l'inter-connectivité des économies et les ruptures de stocks associées. L'hypothèse considérée est que les puissances occidentales n'ont pas eu le temps de réagir à la prise de conscience provoquée par la pandémie du Covid-19 et n'ont pas pris la décision de réinternaliser des domaines clés (composants électroniques, médicaments, ...) ou n'ont pas réussi à le faire du fait de la crise dans laquelle la pandémie a plongé le monde. L'Inde, qui a réussi à s'imposer comme une puissance de services, ne peut pas prendre le relai dans les secteurs que couvraient la Chine.

Devant l'affaiblissement de la Chine et l'effondrement de son économie, les pays sources de matières premières et de denrées alimentaires stoppent les exportations vers la Chine dès lors que les structures chinoises positionnées dans les différents pays ne sont plus soutenues par le pouvoir central chinois et ne peuvent donc plus organiser la sécurité des approvisionnements.

La situation intérieure de la Chine se détériore rapidement : le manque de nourriture gagne les mégapoles en premier lieu ; les usines s'arrêtent faute de matières premières ; l'électricité fait défaut, le parc nucléaire chinois n'ayant pas été suffisamment développé suite à l'échec du CAP 1400 chinois. Des priorités sont données à certaines populations de l'est du pays au détriment des autres : des soulèvements s'organisent dans tout le pays. Les moyens militaires déployés ne permettent pas d'endiguer les révoltes de la population. La région du Xi Jiang, le Tibet ou encore

Hong Kong, après des tentatives d'écrasement sanglants par le pouvoir chinois, obtiennent leur indépendance et trouvent le support de la Turquie (Xi Jiang) et de l'Europe (Tibet), voire du Royaume-Uni et de l'Australie (Hong Kong). En effet, malgré ses deux millions d'hommes, l'APL ne parvient pas à faire face sur tous les fronts. En outre, du fait de l'abandon du pacte social par le PCC, une partie de l'armée fait défection.

Les États-Unis renforcent leurs liens avec l'Inde et prennent possession des Mers de Chine Orientale et Méridionale ; Taïwan gagne son indépendance. La Chine n'a pas les moyens d'intervenir. Elle tente de se rapprocher de la Russie mais celle-ci décide de faire jeu indépendant, entrevoyant la possibilité de s'affirmer face aux États-Unis et de reprendre pied sur toute l'Eurasie, la puissance chinoise disparaissant. De même la Turquie n'intervient pas : elle se concentre sur la Méditerranée orientale que délaisse, au moins temporairement, la Russie.

Les conséquences sur l'Europe du Sud et les pays africains sont multiples : les structures construites par les chinois dans le cadre de la BRI puis gérées par d'autres entités chinoises, sont abandonnées. Le transfert des connaissances n'a pas été réalisé de par le fonctionnement intrinsèque de l'OBOR et les populations locales peinent à s'approprier des moyens lourds comme les ports (dont la gestion des activités est de toute façon marquée par la récession mondiale) ou les raffineries. Les systèmes bancaires Chine / pays méditerranéens (Grèce, Tunisie, ...) s'effondrent, affaiblissant encore plus les gouvernements. Devant ces difficultés, seuls les développements chinois liés à l'activité agroalimentaire perdurent ou sont remis « à flot » par les pouvoirs locaux : l'alimentation des populations méditerranéennes appauvries reste une priorité majeure lorsque l'économie nationale s'effondre.

L'Europe, quant à elle, entre en récession. Le rapprochement de Hong Kong avec le Royaume-Uni amplifie le succès du Brexit ; des divisions majeures apparaissent. La Grèce, que l'Union européenne a peiné à sauver de la crise financière de 2008, est cette fois-ci abandonnée. Les nationalismes montent en puissance ;

l'Europe telle que construite sur la fin du XX^{ème} et début du XXI^{ème} siècle n'est plus.

2. Une réussite totale et unilatérale des routes de la soie : un monde chinois

La situation interne de la Chine est florissante : le PCC a fait preuve de sa capacité à assurer le bien commun en Chine et le prix à payer par les individus, soit la limitation des libertés face à un régime autoritaire, est accepté de par le bien-être et la prospérité de tous. La Chine a réussi sa transition écologique : des systèmes de captation du CO₂ ont été développés et le recours massif au charbon n'est plus un problème tandis que l'augmentation du parc nucléaire explose de par le succès que rencontre le réacteur chinois CAP 1400 en Chine comme à l'étranger, en particulier en Afrique, en Inde et en Asie mais aussi en Europe, l'EPR ayant été abandonné.

La Chine a alors les moyens de décliner sa théorie des pays tributs : elle aide les pays qui sont entrés dans sa sphère et favorise la prospérité de ces pays, donc grandit son influence démesurément. Cette influence marque en particulier l'Afrique, dont les pays du Maghreb qui voient leur situation économique prospérer. Suez est sous emprise chinoise : la Chine a réussi l'exploit de mettre l'Égypte à sa totale merci et l'Europe est grandement fragilisée. Elle perd ses quelques influences historiques en Afrique et fait face à une scission interne : le Brexit est suivi d'un Grexit. L'Italie et le Portugal suivent l'exemple grec, les pays des Balkans et de l'Europe de l'Est ne sont plus intéressés par l'UE : le 17+1 est dorénavant la structure décisionnaire.

La Chine a par ailleurs modernisé ses armées : devant cette puissance irrattrapable, la Russie se rapproche de la Chine et les deux armées coopèrent. Face à cette situation, les américains et les européens renforcent l'OTAN et leur pivot vers le Pacifique. Les tensions se généralisent. La paix est maintenue tant que les deux blocs sont approvisionnés en matières premières et que la guerre

économique reste « équilibrée ».

BIBLIOGRAPHIE

Discours officiels

Conférence des Ambassadeurs et des Ambassadrices, Paris, 27-31 Août 2018.

Déclaration en ouverture du China – Arab States Cooperation Forum - Juillet 2018.

Rapports

Rapport mondial 2019 sur les talents en IA.

Conférences

Bondaz Antoine, « La Chine à l'aune des routes de la soie », Décembre 2019.

Leandri, Didier (professeur des universités). Entretien. SeaTech, université de Toulon, Mars 2020.

Mazzucchi, Nicolas. « Les hydrocarbures : enjeu central de la géopolitique chinoise ». Novembre 2019.

Véron, Emmanuel. « Les grands axes qui structurent les nouvelles routes de la soie ». 20 mars 2020.

Ouvrages

Allison, Graham. *Vers la guerre. L'Amérique et la Chine dans le Piège de Thucydide ?* Ed. O. Jacob, 2017.

Attané, Isabelle. *Au pays des enfants rares – La Chine vers une catastrophe démographique.* Fayard, 2011.

Duchâtel, Mathieu. *Géopolitique de la Chine.* Que sais-je ?, 2019.

Gaumont, Clara ; Limongi, Julien. *Les nouvelles routes en Méditerranée. Cartographie de la Méditerranée*. Rapport de stage, institut FMES, Septembre 2019.

Gomart, Thomas ; Martin, Éric-André (sous la dir.). *L'Europe face à la rivalité sino-américaine. Le coronavirus comme catalyseur*. Etudes de l'Ifri, Mars 2020.

Grosser, Pierre. *L'Histoire du monde se fait en Asie : Une autre vision du XXème siècle*. Ed. O. Jacob, 2017.

Institut FMES et IRSEM (sous la dir.) *La Méditerranée stratégique*, Revue défense nationale, été 2019.

Articles

« La Chine et l'Égypte, un « partenariat stratégique intégral » en pleine expansion ». *Le Monde avec AFP*, 26 janvier 2019.

« Les routes de la soie et l'expansion chinoise ». Institut Français de la Mer, 31 janvier 2019.

Abdel Ghafar, Adel et Jacobs, Anna. « Pékin conforte son implantation au Maghreb ». *Le Monde diplomatique*, Septembre 2019.

Abis, Sébastien. « Méditerranée : quand l'horizon s'éloigne ». *Futuribles*, 26 décembre 2019.

Alharathy, Safa. « Libya joins China 's BRI ». *The Libya Observer*, 13/06/2018

Claverie, Benjamin. « La Belt and Road Initiative : L'Europe, terminus du rêve chinois ? ». *Revue internationale et stratégique*, 2019/4, n°116.

Collen, Vincent. « Gaz : la Chine renforce ses liens avec la Russie ». *Les Échos*, 2 décembre 2019.

Drevet, Jean-François. « La politique européenne de voisinage en échec ? ». *Futuribles*, Avril 2018.

Ekman, Alice. « La Chine en Méditerranée : une présence émergente ». *Ifri*, Février 2018.

Ekman, Alice et al. «China's belt and road and the world : competing forms of globalization ». *Ifri*, Avril 2009

Falga, Pierre. « Marseille, Nouvelle cible de la Chine ». *L'Express*, 2 février 2018.

Ghanmi, Lamine. « Tunisia joins China's Belt and Road Initiative as it seeks to diversify trade, investment ». *The Arab Weekly*, 9 septembre 2018.

Gharbaoui, Hayat. « Tanger Tech : le chinois CCCC exige les mêmes avantages que Renault et PSA ». *Médias 24*, 30 avril 2019.

Goetz, Etienne. « Pétrole : les cours du brut sous pression ». *Les Échos*, 22 avril 2020.

Julienne, Marc. « De 1989 à 2019 : les évolutions de la doctrine chinoise de maintien de l'ordre depuis Tiananmen ». *Le Grand continent*, 27 juin 2019.

Kühn, Géraldine. « La Chine peut-elle devenir verte ? ». *Le monde de l'énergie*, 13 septembre 2019.

Lefilliâtre, Jérôme. « Chine : le gaz chypriote à portée de gain ». *Libération*, 7 juin 2020.

Lemaître, Frédéric. « En Chine, la fin de l'âge d'or de l'emploi ». *Le Monde*, 6 mars 2019.

Lemaître, Frédéric. « Pour Pékin, le découplage a commencé ». *Le Monde*, 5 juin 2020.

Lemaître, Frédéric et al. « Le président chinois en tournée

dans une Europe qui l'attend de pied ferme ». *Le Monde*, 20 mars 2019.

Lemaître, Frédéric et Pedroletti, Brice. « Chine : la diplomatie du loup combattant ». *Le Monde*, 04 mai 2020.

Maurisse, Marie. « Droits de l'homme : quand Athènes ne s'oppose pas à Pékin ». *Le Monde*, 21 juin 2017.

Szczudlik, Justyna. « Seven Years of The 16+1: An Assessment of China's 'Multilateral Bilateralism' in Central Europe ». *Ifri*, Avril 2019.

Sites web

Cartolycée : <http://www.cartolycee.net/>

Chine informations : <https://chine.in/>

McKinsey Global Institute China and the world Inside the dynamics of a changing relationship, Juillet 2019
<https://www.mckinsey.com/>

Ministère des Affaires étrangères de la République populaire de Chine : <https://www.fmprc.gov.cn/>

Morgan Stanley : <https://www.morganstanley.com/>



Institut FMES

 Maison du Numérique et de l'Innovation
Place Georges Pompidou - 83000 Toulon

 +33 4 94 05 55 55

 info@fmes-france.org

 www.fmes-france.org